



6

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Nyon.

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, 1^{er} avril 1896.

Le Chef de service du Département,

L. Tanne.



Ce volume fait suite à un volume précédent
dont les inscriptions vont du N° 49 de l'année 1894
au N° 40 de l'année 1896.

Ce volume est certifié.

Vevey. 4 Mai 1896.

L'Officier de l'Etat civil de Vevey

Gummich



N° 41

Bauer et Gex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bauer, Joseph cafetier

de Castaillod, Neuchâtel, domicilié à Vey

seuf de Sudorica née Stevi le six juin mil huit cent quatre-vingt-dix

né à La Chaux-de-Fonds le six octobre mil huit cent cinquante.

fils de Joseph Bauer

et de Magdalena née Deyer, décédée

2^o Gex, Marie Delphine gouvernante

de Saint Maurice Palace, domiciliée à Vey

libéraliste

née à Saint Maurice le vingt deux octobre mil huit cent soixante-sept

fille de François Gex, vigneron à Saint Maurice

et de Marie Guitard, décédée

Les publications ont eu lieu à Vey le ouze à St. Maurice le dix sept
et à Castaillod le dix huit avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
acte de décès de la première femme
de l'époux, promesse de mariage
certificats de publications à
Castaillod, Vey et Saint Maurice

Communiqué : aux Mairies de
Castaillod et St. Maurice

Signatures des époux :

J. Bauer
Delphine Bauer

Signatures des témoins :

François Louis
Gex Adolphe
(St Maurice)

L'officier de l'état civil :

Gommiche

N^o 112
Hirsbrunner Genton

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Sur jugement rendu le quatre novembre 1898 déclaré définitif et exécutoire le dix neuf janvier 1899, le tribunal civil du district de Berne a délivré par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre l'épouse en vertu de l'article 46 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit en date d'ordre du 9^{me} Janvier 1899.

L'officier de l'état civil
Guttmichel

logé pour les signatures

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Hirsbrunner, Louis Emile, bâtonnier

de Sumiswald Béne, domicilié à Pury

Châtelaine

né à Genève le seize Mai mil huit cent septante trois

fils de Andreas Hirsbrunner, décédé

et de Marie Amélie Befuchet, décédée

2^o Genton, Elise Sophie,

de Chardonne, domiciliée à Pury

Châtelaine

née à Jonction, le dix huit Mars mil huit cent septante un

fille de Louise Elizabeth Genton, veuve de François Rodolphe

Genton, décédée

Les publications ont eu lieu à Pury le 1^{er}, à Sumiswald et Châtelaine

le dix-sept avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à
Sumiswald, Pury et Chardonne.

Signatures des époux:

E. Hirsbrunner

E. Hirsbrunner

Signatures des témoins:

Ernest Rochat

Joseph Baumard, Pury

L'officier de l'état civil:

Guttmichel

N° 43.

Jean-Petit-Matile
et Durieu.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mai mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Jean-Petit-Matile, Jules Henri, négociant de La Sagne / neuchâtel, domicilié à Biel, célibatairené à Vevey le quatre Avril mil huit cent soixante-sept fils de Jean-Petit-Matile, Henri François négociant et de Diane et de Marie Antoinette Matthey-Henri
2^o Durieu, Lucie Hélène de Vevey, domiciliée à Vevey, célibatairenée à Vevey le dix février mil huit cent septante-six fille de Durieu, Alphonse Paul Henri et de Hélène née Dentan, décédée.
Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt un, à la Sagne et à Biel le vingt-sept mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
soit autorisation de l'officier de l'état civil de
Biel

Signatures des époux :

Jean-Petit
Matile

Signatures des témoins :

A. Durieu R. Muller
R. Bussy J. Durieu G. Léonard
Vevey

L'officier de l'état civil :

G. Gurnicel

N° 44

Pfefferle y Raboud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui septembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^e Pfefferle, Emile Pfefferle, bouchot,de Geschenen, Valais domicilié à Trey, précédent nom à
Villars-sous-Ébouleau, Neuchâtelveufné à Trey le vingt quatre Février mil huit cent Septante deuxfils de Sebastien Pfefferle, couturier à Treyet de Hans Anne Catharine Kummer, ménagère au même lieu2^e Raboud, Vérona, couturièrede Villars-sous-Ébouleau, Fribourg domiciliée à Treyveuvenée à Villars-sous-Ébouleau le vingt un avril mil huit cent Septante deuxfille de Jean Joseph Raboud, agriculteur à Oronnenset de Hanet Madelaine Virginie née Chassot, ménagère au mêmeLes publications ont eu lieu à Trey le quatre, à Neuchâtel le ^{le} six et
à Münster-Geschenen et Villars-sous-Ébouleau le dix avril de cette
annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, acte
publics de publications à Münster,
Geschenen, Trey, Neuchâtel,
et Villars-sous-Ébouleau.

Signatures des époux :

Pfefferle EmilePfefferle Vérona

Signatures des témoins :

H. Ad. Benz.
Wilh. Soho. (Trey)

L'officier de l'état civil :

Guerre Michel

N° 45

Jeanrenaud - Perretten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 6 Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jeanrenaud, Marc Louis Henri, couronnede Molier - Fribourg / Neuchâtel / domicilié à PerreyCollabazeené à Romainmôtiers le dix sept Février mil huit cent cinquante huitfils de Edouard Lucien Jeanrenaud, décédéet de Louise Susanne née Lardin, décédée2^o Perretten, Rosina, mariéede Jacques / René / domiciliée à La Tour de SaluzCollabazeenée à Sornetan le quatrième Décembre mil huit cent septantefille de Jacques Perretten, agriculteur à Salagnonet de Elizabeth née Widmer, mariée au même lieuLes publications ont eu lieu à Perrey le ouye, La Tour de Saluz et Molier
le dix sept et à Lauenon le dix neuf Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
formesse de mariage, certi-
ficates de publications à Molier,
Perrey, Lauenon et La Tour de
SaluzCommuniqué : aux Etats civils
de Molier, Lauenon et La
Tour de Saluz

Signatures des époux :

H. Jeanrenaud
Rosina Jeanrenaud

Signatures des témoins :

Paul Donzé
W. Chappuis / Perrey /

L'officier de l'état civil :

G. Guérinich

N° 46

Testa et Bertolin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Testa, Tranquillo Francesco Maria, cimentier
de Carallino, Norvegia Italia, domicilié à Vesey
Ullibatairené à Carallino le deux juin mil huit cent septante unfils de Antonio Testa, décédéet de Lattuaria Gonati, ménagère à Carallino2^o Bertolin, Louise Thérèse couturièrede Moste / Terni Italie, domiciliée à VeseyUllibatairenée à Moste le cinq juillet mil huit cent soixante huitfille de Placide Bertolin, décédéet de Marie Honoree Savioz, ménagère à MosteLes publications ont eu lieu à Vesey le onzième janvier, à Moste les vingt
septembre et deux février et à Carallino les deux et neuf
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
final de publication à Vesey et
permis de célébration de justice
à l'office du canton de Vaud.Communiqué: à la chancellerie
d'Etat à Fribourg

Signatures des époux:

Testa Tranquillo
Testa Louise

Signatures des témoins:

Civin Louis
Osello Pierre Vesey

L'officier de l'état civil:

Gossuin

N° 47

Vionnet Schmutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Fécamp,
du 10 février 1913, le mariage désigné ci-dessous a été
dissous par le divorce.
Il a été interdit au ma-
ri de se remettre avant
l'expiration de deux ans à
partir de la date du
jugement.

Fécamp, 31 mars 1913.
L'officier de l'état civil

Ad. G. L. L. uoy

Quo^{que} p^{re} double.

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quatre-vingt-
seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vionnet, Joseph, cigarier

de Attalens / Fribourg domicilié à Fécamp,
célibataire

né à Chatillon / Fribourg le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante quatre
fils de Jean Baptiste Vionnet, ancien charpentier à Fécamp
et de Marie Catherine née Jaquet, au dit lieu

2^o Schmutz, Françoise Marceline, cigarière,

de Pont en Ogoz / Guin domiciliée à Fécamp,
célibataire,

née à Pont en Ogoz le quinze Décembre mil huit cent septante quatre
fille de Pierre Schmutz

et de Justine née Lillard, décédée

Les publications ont eu lieu à Fécamp leonze qu'à Attalens, Pont
en Ogoz & Duingen le dix sept Avril de cette
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
procès-verbal de mariage, certi-
ficates de publications à Attalens
Fécamp, Pont en Ogoz &
Duingen.

Signatures des époux :

Vionnet Joseph

Marceline Vionnet

Signatures des témoins :

Boutin Jules

Jean Vionnet
Fécamp

L'officier de l'état civil :

J. Guérin Michel

N° 49

Rindorf - Guinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ce mariage a été célébré
au domicile de l'époux, rue
St. Antoine N° 14 à Vervy,
vu l'état de santé de l'épouse
qui n'a pas de déclaration
médicale et de permission du
Département de Justice et
Police du Canton de Vaud.
l'atteste :

L'officier de l'état civil
Guermichel

Par jugement du Tribunal 1^{re} instance
du canton de Genève rendu
en date du 29 juin 1917 déclaré
légitime et exécutoire le 22 aout
1917 le mariage inscrit ci-contre,
a être dissous par le divorce.

Le 1^{er} juillet 1917
contracter un nouveau

Le 24 aout 1917

L'officier de l'état civil :

Guermichel

communiqué pour duplicité.

Aujourd'hui 29 juillet 1917 mil huit cent quatre-vingt-

juillet par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rindorf, Théophile Louis Signature

de Chaudenne domicilié à Vervy

Sélibataire

né à Vervy le 29 Septembre mil huit cent soixante quatre

fils de Jean Marc Henri Rindorf, marchand de comestibles à Vervy

et de Louise Suzanne née Imquet, décédée

2^o Guinet, Marie Amélie Signature

de Le Brest / Fribourg domiciliée à Vervy

Sélibataire

née à Le Brest le douze Janvier mil huit cent Septante trois

fille de Jules Félix dit Julian Guinet, agriculteur au ciel

et de Marie Rosine née Garet, ménagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vervy le 29 Juillet 1917, à Chardonne
le 29 juillet et au ciel le 29 juillet 1917 de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Chardonne, Vervy
le Brest, acte de naissance et acte de
légitimation d'un enfant

Communiqué : aux Etalants
de Corse et Le Brest

Signatures des époux :

Louis Rindorf

Marie Guinet

Signatures des témoins :

Victor Mannion Vervy
Raffy Guinet

L'officier de l'état civil :

Guermichel

N° 50
 von Siebenthal
 & Regamey
 Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit mai mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o von Siebenthal, Johannes agriculteur de Gessenay / Perney domicilié à Cavel (Châtelard) célibataire

né à Perney le neuf Juillet mil huit cent soixante fils de Susanna Maria Louise von Siebenthal, actuel et de l'heure femme de Jean Louis Norgaard, ménagère à Regamey, Louise Felicie, épouse Leybin de Epalinges domiciliée à Tencin, célibataire

née à Vullout sur Lausanne le cinq Juin mil huit cent soixante quatre fille de Louis Regamey décédé, & de Julie née et de Norgaard, ménagère au village sur Lausanne. Les publications ont eu lieu à Tencin le levens, à Gesseneux & Epalinges le cinq Mai (au Châtelard / Moutoux), le six Mai courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Châtelard.

Communiqué: aux Etats civils de Gessenay, Montoux et Epalinges.

Signatures des époux:

J. Siebenthal

L. de Siebenthal

Signatures des témoins:

J. Brusberg

Chynnode (Nancy)

Officier de l'état civil:

Gustwickel

N° 51

Brack et Hoginier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui septembre Mai mil huit cent quatre-vingt-

septembre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Brack, Carl Jacob Ingénieurde Ober Neunforn / Hongrie, domicilié à BruggAllemagnené à Zofingen le trois Mai mil huit cent septantefils de Johann Ulrich Brack, Juicteur d'Institut à Zofingenet de Susanna née Gyse, au même lieu2^{me} Hoginier, Alice Marie Amélie,de Brussels / Moudon domiciliée à TerreyAllemagnenée à Terrey le dix-sept Mai mil huit cent soixante deuxfille de Jules Hoginier à Terreyet de Charlotte née Ricard, décédéeLes publications ont eu lieu à Brugg et Ober Neunforn le sept. à
Brussels le huit et à Terrey le neuf Mai courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Brugg

Signatures des époux :

Charles BrackAlice Brack

Signatures des témoins :

Pauline Rossier (Terrey)
J. Hoginier (Terrey)
E. Maginier (Locle)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 52

Aujourd'hui trois juin mil huit cent quatre-vingt-*Hochstuhl Krängel* seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1^o Hochstuhl, François dit Georges couvelierde Gaudet domicilié à Senycélibatairené à Seny le quinze octobre mil huit cent quarante septfils de François Hochstuhlet de Marie Françoise Draget, décédée2^o Krängel, Madeleine vingtainede Ruthi Bonni domiciliée à Senycélibatairenée à Wuiselberg le neuf avril mil huit cent cinquante neuffille de Jean Krängelet de Anna Bühler, décédéeLes publications ont eu lieu à Seny le neuf, à Gaudet le seize et à Rie
sunthurnen le vingt un Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
permis de mariage, certifi
cats de publications à Gaudet,
Seny et Rieunthurnen.

Signatures des époux :

HochstuhlM. Hochstuhl

Signatures des témoins :

Fr. Schuellerg. Schaub (Seny)

L'officier de l'état civil :

Guermichel

N° 53

Lieberer Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sex Juin mil huit cent quatre-vingt-dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Lieberer Charles Frédéric maître jardinier
de Guillier domicilié à Grang au chateau
célibatairené à Belp / Bern, le premier septembre mil huit cent septantefils de Rodolphe Liebereret de Suzanne née Trubel, décédé2^e Cheralley, Marie Louise Baudine sans professionde Champtueroz domiciliée à Roche, précédemmentA. T. Léguiecélibatairenée à Roche le quinze septembre mil huit cent soixante sixfille de François Suzanne Cheralley, veuve de Rocheet de Marie Louise née Fogelheid, au même lieuLes publications ont eu lieu à Neuviel pour Grang, le dix sept et à
Guillier, Roche, Champtueroz et A. T. Léguie le dix huit mai
de cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier
de l'état civil de Neuviel

Signatures des époux :

Mr. LiebererCaroline Lieberer

Signatures des témoins :

Felix Meyer
Neuviel
M. Dognon

L'officier de l'état civil :

GurnichetCommuniqué : aux Etats-Unis
de Gengen, Neuviel, au
commune le Grand, Villeneuve
A. T. Léguie

N° 54

Berez et Cerez
née Ingold

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt
sept juillet mil huit cent quatre-
vingt-neuf déclaré définitif
et exécutoire le vingt trois
septembre suivant le Tribunal
civil du district de Lausanne
a dessous. Sur le voeux le
mariage contracté ci contre.

Le denoncé a été pro-
noncé en vertu de l'article
47 de la loi fédérale du
24 décembre 1894.

En vertu en vertu d'ordre
du Sécrétariat de Justice
et Police du Canton de Vaud
le 30 septembre 1894.

L'officier de l'état civil
Germichel

694 pp. 1894

Aujourd'hui dix juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Berez, Louis François, secrétaire au Tribunal fédéral
de Lausanne et Montpreveyres domicilié à Lausanne
divorcé en premières noces de Rosalie Elise née Ingold, des le
vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-douze
née à La Sallaz sur Lausanne le vingt-huit avril soixante

fils de Charles Claude Eugène Louis Berez, décédé
et de Louise née Brouppacher à Lausanne

2^o Cerez née Ingold, Rosalie Elise, dame de magasin
de Lausanne et Montpreveyres domiciliée à Blacons
divorcée en premières noces de Louis François Berez, des le
vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-douze
née à Bex le vingt-neuf décembre mil huit cent cinquante-huit
fille de Jean Jacob Ingold, représentant de commerce à Vervy
et de Marie née Romang, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard le douze et
Montpreveyres le dix-sept Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier
de l'état civil de Lausanne

Communiqué aux Etats civils
de Lausanne, Borelles leporat
et Montreux

Signatures des époux:

J. V. Cerez
R. Berez - Ingold

Signatures des témoins:

J. Ingold - Romang
Schauz J. P. Schauz / Recy

L'officier de l'état civil:

Germichel

N° 55.

Thiébaud-Challande.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9 ans sa séance du deux
novembre mil neuf cent trois, le
tribunal cantonal de Neuchâtel
a prononcé la rupture, par le
divorce, du mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
en vertu de l'article 47. de l'U.
Inventé ensuite d'autreux.
hors du département de Justice
et Police du Canton de Vaud le
deux juillet mil neuf cent quatre.
L'officier de l'état civil
Signature
Signature
Signature

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Thiébaud, Frédéric Allard, voyageur forain
de Ponts de Martel et de Brot des sous domicilié à Vésey
vif de Rosalie néé Guillaume Allard le dix sept octobre
mil huit cent quatre-vingt trois.

né à Neuchâtel le sept octobre mil huit cent cinquante cinq
fils de Philippe Henri Thiébaud
et de Marguerite née Aeschlimann, décédée.

2^e Challande Andrienne Molinde, voyageur forain
de Saint Paul, Haute Savoie, domiciliée à Brian les Bains
Haute Savoie,
l'habitant

née à Saint Paul le sept douzième mil huit cent soixante quatre
fille de Marie Challande, décédée
et de Françoise Lacroix, mariée à Brian.

Les publications ont eu lieu à Rochefort et Vésey le quatorze, au bout de
Martel le seize, à Saint Paul le quinze et vingt deux et Brian
les Bains le vingt deux et vingt neuf Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de décès de la première femme
de l'époux, acte de décès du père de
l'épouse, consentement de la mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications aux
Ponts de Martel, Rochefort, Vésey
communiqué.

Saint Paul Brian
communiqué aux Etats civils
des Ponts de Rochefort et le chancellier
d'état à Fauconne

Signatures des époux :

Albert Thiébaud Challande
Clotilde Thiébaud

Signatures des témoins :

P. Durand
Louis Muller

L'officier de l'état civil :

Guérin Michel

N^o 56.

Rudolf et Gribet de
Forel l'Heureux.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le vingt huit
juin 1900 l'acte est final et
recevable le 26 juillet 1900 le ba-
binal civil du district de Vervy a re-
su par le greve le mariage
contracté ci contre.

Le greve a été prononcé contre
les deux époux en vertu de l'article
46 litt^e de la loi fédérale
du 24 décembre 1874. —

Inscrit ensuite à l'acte
du siége civil de l'Etat civil
de Vervy le 9 juillet 1900

L'officier de l'état civil:
G. M. Michel

Aujourd'hui vingt et un juillet mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1^o Rudolf, Emanuel bordonier
de St. Beatenberg / Bière domicilié à Vervy
scus de Madeline née Bieri le vingt et un juillet mil huit
cent quatre-vingt-quinze
née à Wimme le vingt juillet mil huit cent cinquante
fils de Jakob Rudolf
et de Anna Maria Schwab, décédée
2^o Gribet de Forel née l'Heureux Marie Caroline coiffeuse
de Trubourg domiciliée à Vervy
épouse de Jean Joseph Georges Gribet de Forel le vingt
juillet mil huit cent septante six
née à Marly Bourg le vingt et un juillet mil huit cent quatre-vingt
fille de Marie Angélique l'Heureux décédée
et de

Les publications ont eu lieu à Vervy le vingt trois, et St. Beatenberg
le vingt sept Mai et à Trubourg le six juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux,
acte de mariage Rudolf Bieri,
acte de décès de la première
femme de l'époux, acte de mariage
Gribet l'Heureux avec mention
du siége, promesse de mariage,
certificat de publications à St. Beatenberg
Communiqué: le 26 juillet 1900, Trubourg
et Vervy et acte d'origine de l'époux
communiqué aux Etats civils
de St. Beatenberg et Trubourg.

Signatures des époux:

Emanuel Rudolf

Signatures des témoins:

Chevillard
Emile Budry. (Vervy)

L'officier de l'état civil:

G. M. Michel

N° 57.

Fürbringer Wyss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23
décembre 1902 déclaré définitif
et exécuté le 7 février 1903, le
tribunal civil du district de
Troy a déclaré par le divorce le
mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé en
contradictoire contre les deux époux
en vertu de l'article 46 alinéa 6
de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Envers moi le 20 février
du département de Justice et
Police du canton de Vaud, le
11 février 1903.

L'officier de l'état civil
de la ville de Gessanay
pour dupl. et

Aujourd'hui vingt et un juin mil huit cent quatre-vingt-
sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fürbringer Gustave, employé à la fabrique Nestlé
de Bâle ville domicilié à Troy,
célibataire.

né à Boxer, le vingt quatre octobre mil huit cent septante quatre
fils de Gustave Guillaume Fürbringer, confiseur à Troy
et de Adèle née Zache, minagère, au même lieu,
2^o Wyss, Adèle Louise, employée à la fabrique Nestlé
de Gessanay 1^{re} étage, domiciliée à Troy
célibataire.

née à Challens, le seize décembre mil huit cent septante deux
fille de Henri Wyss, géomètre, domicilié à Montreux
et de Mme Charlotte Louise née Coulet, minagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Troy le vingt trois, Gessanay le vingt
quatre et à Bâle le vingt sept deux mil huit cent quatre-vingt
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cates de publications à Bâle,
Troy et Gessanay.

Communiqué : aux Etats civils

de Bâle et Gessanay.

Signatures des époux :

Gustave Fürbringer
Adèle Fürbringer

Signatures des témoins :
Thérmin (Troy)
Emile Budry.

L'officier de l'état civil :

Gremich

N° 58
 Ferret-Gentil
 et Monod.
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Ferret-Gentil, Guillaume Philippe, horloger,
 de Gombresson, Neuchâtel, domicilié à Vesey,
 née le 18 octobre 1848 à Vesey le vingt-cinq juillet mil huit
 cent quatre-vingt-quatre
 né à Gombresson le vingt octobre mil huit cent soixante-neuf
 fils de Alphonse Louis Ferret-Gentil, horloger à Gombresson
 et de Julie Elise née Gebick, menuisier, au même lieu
 2^o Monod, Emma Félicie,
 de Ballens domiciliée à Vesey
célibataire
 née à Vesey le vingt-deux mars mil huit cent septante-neuf
 fille de Charles Monod, serrurier à Vesey,
 et de Célestine Hirsch dit Cœuf, décédée
 Les publications ont eu lieu à Vesey le 1^{er} mai, Gombresson le neuf et à
Ballens le onze juin courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse
de mariage, certificat de publica-
tions à Gombresson, Vesey et
Ballens.

Communiqué : aux Etats civils
de Gombresson et Ballens.

Signatures des époux :

Guillaume Ferret.

Emma Ferret

Signatures des témoins :

Aug. von der Aa
Paul Luche Vesey

L'officier de l'état civil :

Gommichel

N° 59

Tondeur-Althaus.

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1^{er} Tondeur, Matthieu Louis, bijoutier
de Courchavon / Berne domicilié à Porrentruy,
veuf de Josephine Charlotte Emilie néé Girod le 10
dix Novembre mil huit cent septante six
né à Porrentruy Berne le six Août mil huit cent vingt deux,
fils de Tondeur, Matthieu, Paul, défunt,
et de Marie Agnès Marguerite néé Courcier, défunte.

2^{me} Althaus, Maria Anna néé Studer, née
de Walkringen / Berne domiciliée à Clarens
veuve de Louis Althaus le vingt neuf octobre
mil huit cent vingt quatre
née à Rappelen / Berne le septembre mil huit cent vingt six
fille de Emmanuel Studer
et de Maria néé Marti, défunte.

Les publications ont eu lieu à Porrentruy le huis, Walkringen
et d'outre, à la fourchette le dix Juin de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par
l'officier de l'état civil de
Porrentruy

Communiqué: aux offices
de Courtrai, Porrentruy,
Walkringen et Monthey.

Signatures des époux :

L^{es} Tondeur
Maria Tondeur

Signatures des témoins :

Jay Bercher
Georges (reverey)
G. Houzel

L'officier de l'état civil :

Guillot Michel

N° 60.

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-Grobet Ruchonnet, seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Grobet, Henri Joseph, serrurier,de Tallorbes domicilié à Vevey,

Etat civil:

célibatairen° à St Croixnée le vingt quatre Janvier mil huit cent septante quatrefils de François Louis Grobet, chef de police à Veveyet de Caroline née Veyroud, au même lieu2^o Ruchonnet, Marie, couturière,de Janin-Saphorin domiciliée à Vevey,célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vevey le vingt un Juin mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Alexis Ruchonnet, contremaître de fabrique àet de Jenny Henriette née Chollet, au même lieuLes publications ont eu lieu à Vevey le Dix, Tallorbes le neufde Saint Saphorin le onze Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
processe de mariage, certi-
ficat de publications à Tallorbes
Vevey et Saint Saphorin.

Signatures des époux:

H. GrobetMarie Grobet

Signatures des témoins:

Jacques BécherThéophileVevey

L'officier de l'état civil:

Gustave Michel

N° 61

Yenni-Uldry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Yenni, Emile, plaîtrierde Homberg / Bremg domicilié à Vevey,
célibatairené à Vevey le onzième Avril mil huit cent septante trois,fils de Gottlieb Yenni, journalier à Vevey,et de Marguerite Susanne Danner, ménagère au village2^e Uldry, Victoire Marie, cigarière,de Attalens / Fribourg domiciliée à Vevey,
célibatairenée à Vevey le septième mai mil huit cent septante cinqfille de Anne Marie Françoise Uldry, journalière àà VeveyLes publications ont eu lieu à Vevey le vingt trois, à Attalensle vingt quatre q à Steffisburg le vingt cinq Mai
de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Projet de mariage, certi-
ficates de publication à
Steffisburg, Vevey & Attalens.
acte de naissance & acte de
légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux offices
de Steffisburg et Attalens.

Signatures des époux :

Yenni EmileYenni Marie

Signatures des témoins :

F. DaultzMarius Rossier (Vevey)

L'officier de l'état civil :

Gurnichet

N° 62

Hugli et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Hugli, Jean Louis, employé à la fabrique de Biberin Nerny domicilié à Vevey Nestlé divorcé de Benjamine née Krebs des vingt six Juin mil huit cent quatre vingt onze né à Vevey le vingt sept novembre mil huit cent soixante trois fils de Jean Louis Hugli, et de Marie Louise Durussel, décedés.

2^o Jordan, Clara Henriette, employée à la fabrique Nestlé de Mégierès domiciliée à Vevey, célibataire.

née à Vevey le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante quatre fille de Jean Jordan, boulanger, domicilié à Vevey et de Jeanne Louise Susanne Delacuisine, décedée. Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt sept et à Forn Calm et Mégierès le vingt neuf Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de mariage Hugli Krebs avec mention du divorce, projet de mariage, certificats de publication à Forn Calm et Mégierès.

Communiqué: aux Etats civils de Forn Calm et Mégierès.

Signatures des époux :

J. Hugli
C. Jordan

Signatures des témoins :

Daniel Légeret
M. Dentan Vevey

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N^o 63.

Weber - Peter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur lettre de bourgeoisie de
que E. Monod, notaire à Ve-
vey, le 8 août 1921, et visé par
le conseil d'état dans le dé-
lai légal, Weber Edouard, né
gaiant à Vevey, d'origine suis-
se, marié à Peter, Marie, de
Lavey Moreles, a été reçu au nom
de des bourgeois de la commune
de Vevey.

Ensuite le 10 août 1921.
L'officier de l'état civil : —

W. Müller

copie p. dupliquée et à l'état
civil de Wytikon.

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-
seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Weber, Edouard, négociant
de Wytikon, Zurich domicilié à Vevey,
célibataire

né à Vevey le vingt-six Octobre mil huit cent soixante-cinq
fils de Jean-Jacques Christophe Weber ancien négociant
et de naissant à Vevey le 20 de Mars 1868 née Koller
2^o Peter, François Marie Louise décédée
de Lavey - Moreles domiciliée à Vevey
célibataire

née à Vevey le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-quatre
fille de Georges Daniel Peter, fabricant à Vevey
et de Louise Fanny Cailler, ancienne veuve
Les publications ont eu lieu à Vevey le quatre, à Lavey le
neuf et à Wytikon le six Juillet courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, procès-verbal de mariage,
certificats de publication
à Lavey, Vevey, Wytikon

Signatures des époux :

E. Weber
L. Weber.

Signatures des témoins :

F. Müller F. J. Peter
W. Müller J. Weber fils
Vevey

L'officier de l'état civil :

G. Gurnisch

N° 64

Haas et Herqué

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Haas, Octave Louis, gypsoeur peintre,
de Waldenbourg/Nâle Campagne domicilié à Vevey,
célibataire.né à Plampalias le treize Septembre mil huit cent septante quatrefils de Jean Frédéric Haas boulanger domicilié à Montreux
et de Delphine Jenny Mamié, ménagère à Vevey.2^o Herqué, Elisabeth, gilleusefrançaise par option domiciliée à Veveycélibataire.née à Vevey le vingt mars mil huit cent septante cinqfille de Louis Herqué, coiffeur à Veveyet de Marie Susette née Ernbold, ménagère au même lieu,Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt à Waldenbourg
le vingt-cinq Juin de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des époux,
conducteurent des père et mère de
l'épouse, procédure de mariage,
certificats de publication à
Waldenbourg et Vevey, lettres du conseil
de France à Genève et du département
de justice et Police de la cour de
Vevey et Communication:
avis pour dispense de publication
en France.Communiqué à l'état civil
de Waldenbourg et la chancellerie
d'état à Lausanne

Signatures des époux:

Octave Haas.Elisabeth Haas.

Signatures des témoins:

L. Herqué }
Marie Londe }
Alfred Chauvez } Vevey

L'officier de l'état civil:

Guérin Michel

N° 105

Koechlin Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Koechlin, René Albert ingénieurde Zurich domicilié à Les Salles-de-la-Tourcélibatairené à Buhl Haut-Rhin le quatre douze mil huit cent soixante sixfils de Jean Frédéric Koechlin, négociant à Strasbourget de Anne Marie Elizabeth Beuck, décédée2^o Rossier, Sophie Elisa sans professionde Vesey et Rougemont domiciliée à Veseycélibatairenée à Vesey le huit avril mil huit cent septante cinqfille de Henri Louis Rossier, docteur médecin à Veseyet de Sophie Haddaïne née de Graffenreid, au même lieuLes publications ont eu lieu à Vesey le huit Mai, et Rougemont le
premier, à Zurich le deux et à Les Salles-de-la-Tour les sept et quatorze
juin de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Zurich, Les Salles-
de-la-Tour, Vesey et Rougemont

Signatures des époux :

René Koechlin
Elisa Rossier

Signatures des témoins :

J. Koechlin et Rossier
D. Guérin et Graffenreid
D. Rossier H. Guérin
Les Salles-de-la-Tour Vesey
Rougemont L'officier de l'état civil:GuérinichCommuniqué : aux Etats civilsde Zurich et Rougemont et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne

N° 66
Schwaller et Wicky

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 4 septembre 1948, le
Département fédéral de
Justice et Police a pro-
mouvie la réintégration
gratuite de Marie Collette
Schwaller née Wicky, à
Terry, veuve de Louis
Schwaller décédé le 13 avril
1946, dans le droit de
cité du canton de Lucerne
et de la commune de
Fliehl.

Enserit le 1^{er} novembre 1948
L'Officier de l'état civil
pour dupliquer

<p>Aujourd'hui <u>huit Novembre</u> mil huit cent quatre-vingt- sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:</p> <p>1^o <u>Louis Schwaller, Louis</u> <u>marié</u> de <u>Munheim, Alsace</u> domicilié à <u>Terry</u> <u>célibataire</u></p> <p>né à <u>Munheim le vingt-decembre</u> mil huit cent <u>soixante-neuf</u> fils de <u>Richard Schwaller, décédé</u> et de <u>Marie Anne Strub, mariée à Munheim</u></p> <p>2^o <u>Wicky, Marie Collette</u> <u>mariée</u> de <u>Fliehl, Lucerne</u> domiciliée à <u>Terry</u> <u>célibataire</u></p> <p>née à <u>Sempach le vingt-neuf Mars</u> mil huit cent <u>septante-cinq</u> fille de <u>Louis Wicky, journalier à Terry</u> et de <u>Stephanie née Beaud, couturière à Terry</u></p> <p>Les publications ont eu lieu à <u>Terry le vingt à Fliehl le vingt-cinq juillet</u> <u>de Munheim du vingt-neuf juillet au quatorze juillet de cette</u> <u>année.</u></p>	
<p>Pièces déposées:</p> <p><u>acte de naissance des époux,</u> <u>promesse de mariage, certificat</u> <u>de publications à Fliehl et Terry</u> <u>et permis de célébration du</u> <u>Département de Justice et Police</u> <u>du canton de Lucerne</u></p> <p>Communiqué: <u>à la Chancellerie</u> <u>d'Etat à Lausanne et à l'Etat</u> <u>civil de Fliehl.</u></p>	<p>Signatures des époux:</p> <p><u>Louis Schwaller</u> <u>Marie Schwaller</u></p> <p>Signatures des témoins:</p> <p><u>Joseph Paret</u> <u>Isidore Wicky Terry</u></p> <p>L'officier de l'état civil:</p> <p><u>Gaston Michel</u></p>

N^o 67

Weber & Küffer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Août mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Weber, Emile manoeuvre
de Wahlern / Berne domicilié à Vevey,
célibatairené à Tullierens le trois Octobre mil huit cent septante un,
fils de Jean Weber, agriculteur à Avenches,
et de Marie Elise née Fréch, minagère au même lieu
2^o Küffer, Sophie Jenny, cuisinière,
de Anet / Berne domiciliée à Vevey,
célibatairenée à Valeyres le vingt Juillet mil huit cent septante,
fille de Auguste Küffer agriculteur à Lausanne,
et de Henriette Maria née Viduet minagère au même lieu.
Les publications ont eu lieu à Schwarzenbourg le vingt deux,
à Vevey le vingt trois et à Anet le vingt cinq mai
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, photostats de mariage et certificats de publication à Wahlern Vevey et AnetCommuniqué : aux Etats civils
de Anet et Wahlern

Signatures des époux :

Emile Weber
Sophie Weber

Signatures des témoins :

Georges
René Marin Vevey

L'officier de l'état civil :

Gaston Michel

N° 68

Aujourd'hui quarante août mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Züberer, Jean Jacob, jardinier,de Quillier domicilié à Perreycélibataire

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

né à Belp / Berne le six juillet mil huit cent quarante deuxfils de Rodolphe Zübereret de Jeanne néé Trubel, décédée2^o Schraijh, Catherine Catherine, femme de chambre,de Loch / Wurttemberg domiciliée à Perreycélibatairenée à Torck le deux août mil huit cent soixante quatrefille de Jean Frederic Schraijhet de Eva Catherine néé Wagner, décédéeLes publications ont eu lieu à Perrey le quatre et à Quillier et Loek le
cinq juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, atti-
fication de publications à Quillier
Perrey et Loek.

Signatures des époux:

Jacob Züberer
Catherine Züberer

Signatures des témoins:

Antoine Kuner,
Marie Kuner } Causanne.Communiqué: à l'Etat civil de
Sierre et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Germannich

N° 69

Jordan - Freydig

Nom et profession de l'époux.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Jordan, Marius Gustave Louis, employé à la fabrique Nestlé
de Hérimon domicilié à Troy
libatairené à Troy, le quatorze Janvier mil huit cent septante deux
fils de Jean Jordan, ancien boulanger à Troy
et de Jeanne Louise Susanne née Glacisine, défunte
2^o Freydig, Louise Léone, employée à la fabrique Nestlé
de La Link / Bourg domiciliée à Troy
libatairenée à Troy, le vingt Janvier mil huit cent septante cinq
fille de Jean Freydig, journalier à Troy
et de Anna née Bätschi, cordonnier, au même lieuLes publications ont eu lieu à Troy et Link le dix huit et à Hérimon
le deux vingt juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficates de publications à Hérimon
Troy et Link.Communiqué : aux Etats-Unisde Hérimon et Link

Signatures des époux :

Marius Jordan
Louise Jordan

Signatures des témoins :

Charles Alfred Benard
P. Accoucheur (Troy)

L'officier de l'état civil :

Gurmichel

N° 70

Aujourd'hui vingt trois mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^e Beaudat, Jean, manouvrier,de Trey domicilié à Trey,nuzen premières noces de Barquerie de Belina née Loebel et en secondes de
Jeanne Louise née Bébou des le vingt cinq juillet mil huit cent quatre-vingt
né à Payens le vingt quatre juillet mil huit cent cinquante et un ^{vingt quatre-vingt}fils de Jean Daniel Beaudat,et de Louise Rosette Bultex, décédée,2^e Dénéréat née Bousson, Marie, agricultrice,de Chandonne et Guidoux domiciliée à Trey,nuzen de Fredie Dénéréat des le cinq Novembre mil huit-
cent quatre-vingt quatre-vingt,née à Hoiges le dix neuf juin mil huit cent cinquante trois,fille de Jean François Bousson,et de Rosette née Steinmann, décédée.Les publications ont eu lieu à Trey le vingt un, Chandonne le vingt
sept, à Trey le vingt huit et à Guidoux le huit juillet de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux, acte de mariage Beaudat-Bébou, acte de décès de la deuxième femme de l'époux
acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage, certificat de publications à Trey
Trey, Chandonne et Guidoux
communiqué aux Eglises
de Trey, Bonsu et St. Saphorin

Signatures des époux:

Beaudat, Jean
Marie Beaudat

Signatures des témoins:

Baettig Jean
Van der aa Arnold
(Trey)

L'officier de l'état civil:

Gurnichet

N° 41
Pattaroni et Bedoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quarante août mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pattaroni, Angelo Giuseppe Maria, maçon
de Ostia / Norante Italie, domicilié à Blarsat Châillard,
neuf de Apollonie né Gagné le Septembre mil huit cent
quatre-vingt-treize.né à Ostia / Ostia le vingt un août mil huit cent soixante quatre,
fils de Giulio Pattaroni, agriculteur à Ostia
et de Carolina Pattaroni, défunte.2^o Bedoni, Emma,
de Bolzano / Norante Italie, domiciliée à Véry,
Suisse.née à Vallay / Bourg le quatre Mars mil huit cent septante sept,
fille de Pietro Bedoni, maçon à Véry,
et de Ursule néé Mafoli, mariagée au non lieu.Les publications ont eu lieu à Véry le vingt huit Mars, au châillard
le deux et à Ostia / Italie, les dix neuf et vingt et un de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Montreux.

Signatures des époux :

Pattaroni AngeloEmma Pattaroni

Signatures des témoins :

E. Chaillet
E. Maillard

L'officier de l'état civil :

J. G. MichelCommuniqué : à l'état civil de
Montreux de la Chancellerie
d'état à Lausanne

N^o 42
Pasche et Harnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pasche, Jean Louis Louis Charles, agriculteur de Oyon la Ville domicilié à Chapponeys sur Vesey libélarue

né à La Tour de Peilz le vingt novembre mil huit cent septante

fils de Pierre Abram Pasche agriculteur en Chapponeys et de Julie Louise Bollat, ménagère, au même lieu

2^o Harnier, Marie Elise, de Grandcourt domiciliée à Vesey, libélarue

née à Grandcourt le vingt huit septembre mil huit cent soixante deux

fille de Julie Adèle Harnier, agriculteur, domiciliée à Grandcourt et de

Les publications ont eu lieu à Oyon la Ville, Grandcourt et Vesey le premier octobre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Oyon la Ville, Vesey et Grandcourt.

Communiqué : aux Etats-Unis devenu Grandcourt.

Signatures des époux :

Pasche Louis
Elise Pasche

Signatures des témoins :

W. B. Murray Vesey
Fr. Chauillaroz

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 73

Alaud et Mack.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du
Tribunal civil de Lyon
du 1^{er} juillet 1920, le
mariage suscrit ci-
contre a été dissous par
le divorce.

Buserit le 15 mai 1930.

L'Officier de l'état civil:

Copie p. duplicata
et l'état civil de Sevres.

Aujourd'hui vingt un Août mil huit cent quatre-vingt-
seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Alaud, Georges Louis, photographe
de Genève domicilié à Plainpalais,
célibataire

né à Genève, le vingt quatre juin mil huit cent soixante neuf,
fils de Victor Théodore Alaud négociant
et de Hélène Louise Krippendorff, sa femme à Plainpalais,
2^o Mack, Jeanne, sans profession,
de Troy domiciliée à Troy,
célibataire

née à Troy le vingt quatre Mars mil huit cent soixante sept,
fille de Antoinette de Auguste Samuel Jean François Mack, négociant à Troy
et de Fanny Thury, défunte.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le dix et algonces à Troy le
vingt juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'état civil de Plainpalais

Signatures des époux :

G. J. Mack
J. Alaud

Signatures des témoins :

Mr Alaud Sam. Mack
Geo Alaud
M. Mack. Gise Mack
Emile Mack Emme Mack
Georges Mack Emme Mack
Georges Mack Emme Mack

L'officier de l'état civil :

Georges Michel

N° 74

Kneubühler et
Winkler née Bähler.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt quatre ans mil huit cent quatre-vingt
 suje _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o Kneubühler, Christian, _____ marchand, _____
 de Frauenkappelen, Berne, _____ domicilié à Névy _____
 née de Louis née Schmau des le six Novembre mil huit cent quatre-
 vingt douze _____
 né à Frauenkappelen le vingt un Decembre mil huit cent huitante quatre _____
 fils de Jean Kneubühler _____
 et de Anna Bieri, décédée _____
 2^o Winkler née Bähler, Magdalena, — femme de chambre —
 de Hilterfingen, Berne, _____ domiciliée à Névy, _____
 épousé de Christian Winkler des le vingt octobre mil huit-
 cent quatre vingt quatorze _____
 née à Uebeschi, le vingt Janvier mil huit cent vingt et un _____
 fille de Samuel Bähler _____
 et de Magdalena Stalder, décédée _____
 Les publications ont eu lieu à Névy le dix huit et à Frauenkappelen
 et Oberhofen le vingt quatre Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux.
 acte de décès de la première femme de l'époux, acte de mariage Winkler-Bähler avec mention du divorce, promesse de mariage, certificat de publications à Frauenkappelen, Névy et Hilterfingen-Oberhofen.
 Communiqué: aux Etats civils
 de Frauenkappelen et Hilterfingen.

Signatures des époux:

Christian Kneubühler
 Magdalena Winkler

Signatures des témoins:

J. G. Baier, Dr. Baumann
 F. S. Sch. 2193 D
 Névy

L'officier de l'état civil:

G. Gommelet

N° 15.

Quiry-Bonjour.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre ans mil huit cent quatre-vingt-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^e Quiry, Léon lithographede Barouge domicilié à Perreycélibatairené à Hauphauz, le cinq Mai mil huit cent soixante deuxfils de Jean François Quiry, électricien à Genèveet de Anne Marie Piennes, ménagère, au même lieu2^e Bonjour, Marie Antoinettede Blonay domiciliée à Perreycélibatairenée le 24 octobre Janvier mil huit cent septante cinqfille de Louis Rodolphe Bonjour, cafetier à Perreyet de Julie Jeanne née Pasquier, ménagère, au même lieuLes publications ont eu lieu à Barouge et Blonay le 4 et 5 d'août
le huit d'août courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Barouge, Blonay
et Perrey.

Signatures des époux :

Léon QuiryMarie Quiry

Signatures des témoins :

F. ChauvillazG. StübePerrey

L'officier de l'état civil :

G. Guérinich

N° 76.

giovannoni colombo.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt six douz mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Giovannoni, Enrico Ottavio, maçonde Orino nome Italie, domicilié à Claviers Châtelard,
célibatairené à Orino le premier Novembre mil huit cent soixante neuffils de Enrico Giovannoni, décédéet de Rosa Malcotti, ménagère, domiciliée à Orino2^o Colombo, Colomba Benesta,de Baseluzigno nome Italie, domiciliée à Vexy,
célibatairenée à Baseluzigno le dixième octobre mil huit cent soixante neuffille de Giovanni Colombo, maçon à Vexyet de Luigia Visconti, ménagère, au même lieuLes publications ont eu lieu à Vesubio ou à Châtelard le vingt huit Mai, à
Orino les quatorze et vingt et un juin de cette année. La pu-
blication a eu lieu à Baseluzigno sans opposition.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Montreux

Signatures des époux:

Giovannoni Ottavio
Colombo Giovannoni

Signatures des témoins:

Eugène Ronchi
André Colombo } Vexy

L'officier de l'état civil:

J. Guermichel

N^o 77
 Giannetti Caciagli
 et Bradshaw Grant.
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement de la
 Haute Cour de Justice,
 section de l'enregistrement,
 des divorces & de
 l'Autorité, de Strand,
 Cour de Middlesex,
 Grande Bretagne, du 16
 février 1911, le mariage
 désigné ci-dessous a
 été annulé.

Enregistré par ordre du
 Département de Justice
 à l'Police, du 22 octobre
 1913.

Neveu, 24 octobre 1913.

A. G. L.

Communiqué pour duplicité
 aux Etats civils de Mon-
 treux & Chambéry & à
 Chancellerie d'Etat.

Aujourd'hui vingt-septembre mil huit cent quatre-vingt-
 seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^{er} Giannetti - Caciagli, Michel Oldenigo _____
 de Pise / Italie/ _____ voyageur de commerce
 célibataire _____ domicilié à Vevex - Montreux
 né à Montopoli - Taldarno / Italie /
 le vingt Aout mil huit cent ~~soixante Sept~~
 fils de Cobie Giannetti - Caciagli, décédé,
 et de Lucrezia née Michelazzi, à Florence.
 2nd Bradshaw Grant, Esther Lockhart _____
 de Ceylan / Inde Anglaise/ domiciliée à Chambéry / Valais /
 célibataire _____
 né à l'Île de Ceylan _____
 le quatorze Mai mil huit cent ~~soixante Douze~~
 fille de William Grant _____
 et de Judith Amilia née Smith, décédée.
 Les publications ont eu lieu à la Châtelard & à Chambéry le vingt
 deux juillet de cette année, la publication en Angleterre
 a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage. Alfred Galland à Lausanne, Consul
 britannique a assisté à la célébration de ce mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Montreux.

Signatures des époux :

Giannetti Caciagli Michel
 Esther Lockhart

Signatures des témoins :

A. G. L. (Neveu)
 J. Barberay (Montreux)
 Alfred Galland
 Madame Britani (Lausanne)

L'officier de l'état civil :

J. G. Michel

N^o 8
Henry - Chauvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Henry, Lucien Charles Edmond agriculteur

de Tullierens domicilié à Tullierens

célibataire

né à Tullierens le vingt-huit décembre mil huit cent cinquante-sept

fils de Georges Louis Alphonse Henry

et de Julie Amélie Charlotte née Demont, décédée

2^e Chauvet, Jenny Louise sans profession

de Collombier domiciliée à Collombier

célibataire

née à Collombier le vingt juillet mil huit cent cinquante-sept

fille de Louis Luc Chauvet, décédé

et de Nanette née Gander, sa sœur à Collombier

Les publications ont eu lieu à Tullierens et Collombier le vingt juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Collombier

Signatures des époux :

Lucien Henry
Jenny Henry

Signatures des témoins :

G. Strate }
Th. Rentsch } revoy.

L'officier de l'état civil :

Gustmichel

N° 79

Hermann & Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Hermann, Maximilian René Theobald Franz, jurested'origine badoise domicilié à Karlsruhe, Grand-Duché de Bade.célibatairené à Kehl, Grand-Duché de Bade, lené 4 Septembre cinq Juillet mil huit cent soixante huitfils de Philipp Hermann, décédéet de Adolpheine née Grebner, domiciliée à Karlsruhe2^e Cheralley, Marguerite Margueritede Geney domiciliée à Neszycélibatairenée à Neszy le vingt neuf Mars mil huit cent septante quatrefille de Louis Cheralley, surveillant municipal de et à Neszyet de Louise née Scheurer, au dit lieuLes publications ont eu lieu à Neszy le dit huit et Genevy le vingt un
Juillet et à Karlsruhe du quinze Juillet au premier Octobre
de cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certi-
ficates de publications à Genevy
Neszy et premis de célébration
du Département de Justice et
Police du canton de VaudCommuniqué : à la Chancellerie
l'Etat à Genève et à l'Etat
civil de Vaud

Signatures des époux :

Max Hermann
Marguerite Cheralley

Signatures des témoins :

Jacques
et Compagnon } Neszy

L'officier de l'état civil :

Germann

N° 80.

Knapp Walther.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Knapp, Jakob Pasteur
 de Degerschlacht près Reutlingen, Wurtemberg, domicilié à Marburg a/d Lahn,
District de Cassel, Prusse, précidemment à Ellerfeld, Prusse,
né de Bernhardine née Hoenstetter le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-sept
à Degerschlacht le deux Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq
fils de Johann Georg Knapp, agriculteur à Degerschlacht —
 et de Margareta née Knecht, décédée —
 2^o Walther, Bernhardine Maria Auguste fille Marie Wolff
 de Potsdam, Prusse, domiciliée à Persy —
célibataire

née à Potsdam le quatre Janvier mil huit cent cinquante un —
 fille de Gottfried Karl Ferdinand Walther, décédé —
 et de Johanna Juliane Auguste Herrnre née Spannenschmid —
 Les publications ont eu lieu à Persy le vingt cinq juillet, Degerschlacht —
du vingt neuf juillet au quinze aout, à Marburg du vingt sept juillet —
du six aout et à Ellerfeld et Potsdam du vingt sept juillet au vingt —
août de celle année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publication à Persy et
permis de célébration des offices du pasteur et police du
bailliage de Marburg —

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Cassel 14 octobre —

Signatures des époux :

Jakob Knapp
Maria Knapp

Signatures des témoins :

A. Seipried
A. Schlotz Persy

L'officier de l'état civil :

Günzschel

N° 81

Goy et Bujard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Goy, ami, bavardde Taulion domicilié à Neraycélibatairené à St. Léonard d'Isle le dix septembre mil huit cent soixante huitfils de Pierre Louis Goyet de Rose Julie née Jollierand, décédée2^o Bujard, Bertha bâtie Annade Neray et Culy domiciliée à Villelettecélibatairenée à Cully le dix sept janvier mil huit cent septante cinqfille de Charles Aimé Bujard, décédéet de Bertha Susanne née Heingarten, mariée à VilleletteLes publications ont eu lieu à Neray le vingt deux, à Culy, Culy et Villelette le vingt six et à Taulion le vingt-sept octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Taulion, Neray, Culy et Villelette.Communiqué : aux Etats civils de Taulion, Cully et Culy

Signatures des époux :

Emile GoyAnna Bujard Goy

Signatures des témoins :

Henri Goy (Roumieu)L. Chaudet (Neray)

L'officier de l'état civil :

J. Guérin Michel

N° 12.

Goumoëns d'Henoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix sept septembre mil huit cent quatre-vingt-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Goumoëns, Marc agriculteur,
 de Saint Saphorin, Lazarus, domicilié à Véry
rue de lause Charlotte Marie Henriette néé Regamey le neuf
Avril mil huit cent quatre-vingt quatre-vingt
né à Saint Saphorin le vingt-huit Avril mil huit cent soixante-cinq
 fils de Françoise Goumoëns, actuellement veuve de David Jassier,
et de Blanchardelle à Véry

2^o Henoud, Marie Justine,
 de La Joue / Trébouez, domiciliée à Véry,
célibataire,

née à Paulx le dix-sept juin mil huit cent soixante-six
 fille de légitime de Julien Henoud décédé, et de Éléonore Félicité
et de Thérèse Gaffion, actuellement femme de Japheté Lazarus
 Les publications ont eu lieu à Véry le vingt-neuf octobre, à La Joue le
premier et à Saint Saphorin le trois septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux,
acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de
marriage certificat de publication
à Saint Saphorin, Véry et La Joue

Communiqué: aux Etats civils
 de Saint Saphorin d'Uzelle
 et de Remond.

Signatures des époux:

Marc Goumoëns

Marie Goumoëns

Signatures des témoins:

P. Klaus
 Édouard Gouaphier
 (Véry)

L'officier de l'état civil:

Goumichel

N° 13.

Rittener et Taffelot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rittener, Henri, agriculteur,
de Château d'Or et des Thioleyres domicilié à St. Léger
l'abbaye,

né à les Thioleyres le quatrième avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de défunt Jean Pierre Rittener
et de Marguerite née Trachsel, décédée

2^o Taffelot, Pauline, agriculteur,
de Tinay et Tinay / Bure, domiciliée à St. Léger
l'abbaye

née à Cosson, Champ de Bâne, le
vingt trois octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Frances Henri Taffelot agriculteur à la Drap, née St. Léger
et de Anna Maria née Trachsel, au même lieu

Les publications ont eu lieu à St. Léger le douzième d'août dans les Thioleyres
le huijg et à Château d'Or et Tinay le quatorze d'août de cette même

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
St. Léger.

Signatures des époux :

Henri Rittener
Pauline Rittener

Signatures des témoins :

E. Chauillard
E. Chapp...is. Renoy.

L'officier de l'état civil :

J. Léonard
rempl.

Communiqué : aux Etats civils
le Château d'Or, le 20, St.
Léger et Tinay.

N° 84

Budry d'Wys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit septembre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Budry, Emile Victor, coiffeurde Beaumont, domicilié à Troy,célibatairené à Troy, le six juillet mil huit cent septante troisfils de Henri Budry, coiffeur à Troy,et de Elise Ufer, veuve2^o Wys, Mariede Gessinay / Berne, domiciliée à Montreux / commune du Châtelardcélibatairenée à Beaumont, le huit Mars mil huit cent septante sixfille de Henri Wys, géomètre, domicilié à Montreuxet de Elisabeth Charlotte Louty Gregorius née Boulet, minagre, au même lieuLes publications ont eu lieu à Beaumont, Troy, Gessinay et au Châtelardle cinq septembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à
Beaumont, Troy, Gessinay et
Châtelard.

Signatures des époux:

Emile Budry.

Marie Budry

Signatures des témoins:

A. Guérard
A. Légeret } Troy

L'officier de l'état civil:

A. Légerat
compl.Communiqué: aux Etats civils
de Galley, Gessinay et
Montreux.

N° 85

Dubochet & Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Dubochet, Vincent Victor cuisinierde Châtelard domicilié à Tercy,célibatairenée à Planchaillly, commune du châtelardnée le vingt huit septembre mil huit cent soixante unfils de Pierre Vincent Dubochet, décédéet de Caroline Eugénie née Lusinay, à Tercy.2^{me} Guignard, Louisa Julia,de l'Abbaye domiciliée à Tercy,célibatairenée à Petit Lancy le huit novembre mil huit cent soixante seizefille de Jean François Guignard, fabricant de pièces à musiqueet de Josephine Bérot, les deux à Tercy.Les publications ont eu lieu au châtelard Tercy le douze et à l'Abbaye
le huit septembre de cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
consentement du père de
l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications,
au châtelard, Tercy et l'AbbayeCommuniqué : aux Etats civils
de Montbéliard et l'Abbaye

Signatures des époux :

Victor DubochetLouisa Dubochet

Signatures des témoins :

J. Guignard
Olivier Guignard veroy

L'officier de l'état civil :

G. Denielat
veroy

N° 86.

Frei et Lindenlaub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Frei, Albert Johannes, employé à la fabrique Veselli
de Steffisburg Bienne, domicilié à Torey,
célibataire,né à Steffisburg le quinze octobre mil huit cent septante un
fils de Johannes Frei, employé à la fabrique Veselli à Torey
et de Louise Freudiger, décédée2^o Lindenlaub, Esther Anna, couturière
de Tahy Grand-Duché de Baden, domiciliée à Torey,
célibataire,née à Aigle, le vingt deux Novembre mil huit cent Septante six
fille de Otto Lindenlaub, jardinier, domicilié à Tahy
et de Louise Sylvie Nicollier, ménagère, au même lieuLes publications ont eu lieu à Torey le quinze à Steffisburg le vingt deux
et à Tahy le vingt deux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, certificats
de publications à Steffisburg,
Tahy et Aigle.Communiqué : à l'Etat civil de
Steffisburg et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Albert Frey
Esther Frey

Signatures des témoins :

Jaques Chappuis
Arnold Frey (Torey)

L'officier de l'état civil :

Germannich

N° 87.

Magnin & Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Magnin, Louis Henri infirmier
de Blonay domicilié à Nyon / La Vézue /
l'abbayené à Troy, le vingt sept avril mil huit cent soixante six
fils de Jean Gabriel Magnin
et de Suzanne Louise Haie née Boelot, décédée
2^e Dubuis, Marie Louise
de Courteau et Rossinières domiciliée à Troy,
l'abbayenée à Troy, le vingt Janvier mil huit cent soixante huit
fille de Abraham David Félix Dubuis
et de Jeanne Louise née Mouraud, décédéeLes publications ont eu lieu à Blonay, Nyon, Courteau, Rossinières
et Troy le cinq Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Nyon.

Signatures des époux :

Louis Magnin
Louise Magnin

Signatures des témoins :

Henry
Fr. Chauvillier Nyon

L'officier de l'état civil :

Gurniche

N° 88Jecasper Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jecasper, Julius Joseph, concierge d'hôtel,
de Paspels, Grisons, domicilié à Lausanne
célibataire,né à Tomils, Grisons, le vingt cinq Décembre mil huit cent soixante cinq
fils de Christian Jecasper, déicide
et de Christina née Kressig, sa sœur à Paspels
2^o Longchamp, Marie Louise, couturière,
de Malapalud, domiciliée à Vervy,
célibataire,née à Malapalud, le douze novembre mil huit cent soixante quatre
fille de François Auguste Longchamp, négociant,
et de Agathe Adrienne née Gottofrey, sa femme, domiciliée à Vervy
Les publications ont eu lieu à Vervy et Lausanne le dix neuf et
à Paspels et Malapalud le vingt deux Septembre de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Boutificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil
le 2 octobre

Signatures des époux :

Jules Jecasper
Marie Jecasper

Signatures des témoins :

Soren Martinus }
Christian Jecasper } Vervy

L'officier de l'état civil :

Guermichel

N° 89

Gérock - Halfroid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Gérock, auguste François galochesde Jongny domicilié à Veseyl'Ébénisteriené à Spalinges, le vingt trois août mil huit cent soixante septfils de Gabriel Edouard Louis Gérock, charpentier à Lautanneet de Hélène Suzanne née Chapius, mariée au même lieu2^e Halfroid, Jeanne Françoise, employée à la fabrique Vestlide Brian les Bains, Hauterive, domiciliée à Veseyl'Ébénisterienée à Brian les Bains le dix sept juin mil huit cent soixante septfille de Joseph Halfroidet de Josephine Tédiri, décédéeLes publications ont eu lieu à Jongny et Vesey le cinq et à Brian les
Bains les soixante et huit septembre de cette année

Un jugement rendu le trois juillet mil neuf cent cinquante et six a déclaré et déclaratoire le mariage de Sophie et Sébastien le vingt sept septembre suivant. Le tribunal civil de Vesey a résolu par l'ordre de divorce le mariage contracté ci-après.

Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 446 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Ensuite l'ordre du département de Justice et Police du Canton de Vaud le seize octobre mil neuf cent cinquante et six a été déclaré.

L'officier de l'état civil

de Vesey pour dupliquer

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès du père et mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Jongny, Vesey et Brian les
Bains

Communiqué : à l'Etat civil de
l'office de la chancellerie d'Etat
à Lautanne

Signatures des époux :

François Gérock

Jeanne Gérock

Signatures des témoins :

René Jäggli

Louis Böhler Vesey

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 10

Bonnequet-Haïne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bonnequet, Charles Auguste, aide mécanicien de Montlebon / Goubs France, domicilié à Perrey, célibataire,né à Montlebon, le vingt un juin mil huit cent septante cinq,fils de Auguste Bonnequet, journalier à Petit Bailleu, commune des Ormes Goult, et de Estelle Bailleu, ménagère, au même lieu,2^o Cesarine, Césarine, laurier,de Lugrin, Haute Savoie, domiciliée à Perrey, célibataire,née à Lugrin, le neuf décembre mil huit cent septante sept,fille de Marius Haïne, pêcheur, domicilié à Lugrin,et de Marie Chambat, décédée,Les publications ont eu lieu à Perrey le dix huit de Montlebon à Lugrin
les dix neuf et vingt six juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Perrey, permis
de célébration du département de
justice et Police du canton d'Aix, acte
naissance d'acte de légitimation n° 99
enfant.
Communiqué :
communiqué à la Chancellerie
l'état à L'autanme

Signatures des époux :

Auguste Bonnequet
Césarine Bonnequet

Signatures des témoins :

Marius Rossier
Degenvire / Perrey

L'officier de l'état civil :

Guérin Michel

N° 91

Langmeier et Schirch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Johannes Langmeier, Jakob, bordonier, de Buchs / Zurich, celibataire domicilié à Neray,né à Buchs le huit décembre mil huit cent septante cinq fils de Johannes Langmeier, employé au chemin de fer à Buchs et de A. Barbara Marthalet, ménagère, au même lieu 2^o Schirch, Lina, domestique, de Rohrbach / Bâne, domiciliée à Neray, celibataire,née à Belp, le vingt un septembre mil huit cent septante quatre fille de Christian Schirch, Boulanger à Belp, et de Hagdalena née Schenk, décédée Les publications ont eu lieu à Buchs, Neray et Rohrbach le vingt deux octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certifiée
à la publication à Buchs
Neray et Rohrbach.

Communiqué : aux établissements de
Buchs et Rohrbach.

Signatures des époux :

Jakob LangmeierLina Langmeier

Signatures des témoins :

Emile Gossé / Neray
Ch. Damond

L'officier de l'état civil :

Germichel


N° 92

Gétax - Nicollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^e Gétax, Samuel François, négociantde La Tour de Peilz Château d'Or domicilié à Versy

célibataire

né à Versy le vingt-sept Janvier mil huit cent soixante sixfils de François Grand Daniel Gétax, décédéet de Marie Odile Henriette née Gijoux, domiciliée à Flamont sur Versy2^e Nicollier, Mathilde,de Versy et Flumont dessus domiciliée à Versy

célibataire

née à Versy le quatorze Novembre mil huit cent septante unfille de Vincent Louis Adrien Edouard Nicollier, décédéet de Marie Antoinette Emma née Toller, domiciliée à VersyLes publications ont eu lieu à La Tour de Peilz et Flumont dessus le
quai de la Château d'Or, l'Etoile et Versy le vingt-septembre
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publications à La
Tour de Peilz, Château d'Or,
Versy et Flumont dessusCommuniqué: aux Etats civils de
La Tour de Peilz, Château d'Or
et Flumont dessus

Signatures des époux :

Sam Gétax
Mathilde GétaxSignatures des témoins :
E. Nicollier Toller
J. Nicollier quez (Versy)
M. Nicollier
O. Nicollier Toller

L'officier de l'état civil :

Guérin Michel

N° 94
Bennhart et Raitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District d'Aigle rendu en date du 24 octobre 1913 déclaré définitif et exécutoire le 7 juin 1918 le mariage inscrit ci-dessous a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 juin 1918.

L'officier de l'état civil :

a. Geissler

Ce que j'ai double.

Aujourd'hui quarante octobre mil huit cent quatre-vingt-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bennhart, Louis Leon barbu

de Frébourg domicilié à Frérey
célibataire

né à Frébourg le dix huit douze mil huit cent septante cinq

fils de Claude Louis Félix Bennhart

et de Marie Anne Angélique née Oberon, décédée

2^o Raitz, Emma, employée à la fabrique Nestlé

de Troyes, hantant de Frébourg, domiciliée à Frérey

célibataire

née à Troyes, le huit juillet mil huit cent septante cinq

fille de Hippolyte François, manœuvre à Frérey

et de Josephine née Hudry, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Frérey le cinq, à Frébourg le huit et à Troyes le douze septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Frébourg, Frérey et Troyes

Signatures des époux :

Louis Bennhart

Emma Bennhart

Signatures des témoins :

Philippe Meistran

Emmanuel Lévechon

L'officier de l'état civil :

Guérinich

N° 95

Toborini et Wyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quintu octobre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Toborini, Antoine marchand de lice à lausde Santino Novare Italie, domicilié à Treyveuf de Charlotte née Knoll née le vingt huit Mars mil huit cent
quatre-vingt huitné à Santino le dix sept Janvier mil huit cent cinquante deuxfils de Antoine Toboriniet de Thérèse Lorteline, décédée2^o Wyler, Mathilde ménagèrede Ober badingen Bavière, domiciliée à TreyAllemagnenée à Sainte-Croix le Sept Janvier mil huit cent soixante huitfille de Elie Salomon Wyler, marchand à Sainte-Croixet de Jeanne Françoise Albertine Roussel, décédéeLes publications ont eu lieu à Trey le huit Mai, à Ober badingen le
premier Juin et à Santino les vingt un et vingt huit Juin
de cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à Ober badingen et Trey, permis de célébration du Apartment légalité d'Police du baron de laus, actes de
communiqué naissance et de légitimation de cinq enfants.
communiqué à la Direction d'Etat à Sainte-Croix et à l'Etat civil de Ober badingen.

Signatures des époux :

Toborini
Mathilde Toborini

Signatures des témoins :

François Vulliet
Albert. Cornier (Trey)

L'officier de l'état civil :

Gurnielle

N° 96.

Quac et Cheseaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Quac, Emile Maurice, coroyeur de Saint Paul, Haute Savoie, domicilié à Vercy, célibataire

né à Airolo le vingt neuf juillet mil huit cent septante cinq

fils de Marie Louis Quac, décédé, et de Marie Blanche, mariée à Vercy,

2^o Cheseaux, Marie Catherine Roseline, domestique de Saillon / Valais, domiciliée à Vercy

célibataire,

née à Saillon le vingt cinq septembre mil huit cent septante un

fille de Daniel Cheseaux,

et de Louise née Curneaux, décédée

Les publications ont eu lieu à Vercy et Saillon le dix neuf et à Saint Paul les vingt et vingt sept septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vercy et Saillon et permis de célébration du Département de Justice Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'Etat civil de Saillon

Signatures des époux :

Emile Quac
Catherine Ducret

Signatures des témoins :

Emile Cheseaux, Vercy
Grangeon Blaise

L'officier de l'état civil :

G. michel

N° 97

Rieder et Matty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Rieder, Gabriel Léon Marius chirurgien dentistede Trey domicilié à Treycélibatairené à Trey le six Janvier mil huit cent soixante-neuffils de Redolph Jean Rieder, décédéet de Louise Henriette née Rieser, domiciliée à Trey2^o Matty, Jeanne Marie Pauline,de Trey et Gessneray / Banne domiciliée à Treycélibatairenée à Flémalle le dix-neuf Septembre mil huit cent septantefille de Edouard Matty, rentier à Treyet de Anna née Dilbrich, au même lieuLes publications ont eu lieu à Trey le dix et à Gessneray le dix-neuf courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de mariage Matty Dilbrich,
promesse de mariage, certificat
feuilles de publications à Trey
et Gessneray

Communiqué : à l'Etat civil de

Gessneray

Signatures des époux :

Gabriel Rieder
Matty
Jeanne Rieder

Signatures des témoins :

Emilie Rieder
Thérèse B. Matty

L'officier de l'état civil :

Guérinich

N° 98.
Schürch et Génierat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Schürch, Christian Louis chef caissier au J.S. de Rohrbach / Berne / domicilié à Allaman, jacobin, ^{actuellement} à Véry.
Sélibataire

né à Genève le quatre février mil huit cent soixante un

fils de Jacob Schürch, décédé et de Sophie née Bittner. Actuellement femme de Samuel Humbel

2^o Génierat, Anna Lina
de Chardonnière et Guido
Sélibataire

née aux Gourelles rive droite le quatre février mil huit cent soixante huit

fille de Louis Henri Génierat, chef caissier au J.S. à Véry et de Jeanne Louise née Magnin, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Rohrbach, Allaman, Véry, Chardonnière et Guido le trois octobre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Rolle.

Signatures des époux :

Louis Schürch

Anna Schürch

Signatures des témoins :

Jacques Schürch (Aigle)
Elie Decret (Véry)

L'officier de l'état civil :

Guermichel

Communiqué : aux Etats civils de Rohrbach, Rolle, Corseel et St. Saphorin

N° 99

Jeniger et Buri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jeniger, Adolphe Eugène, bâtonnier de Neugikken degoutte domicilié à Vesey, Belgianie

né à Neugikken le trois juillet mil huit cent soixante-sept

fils de Adolphe Jeniger, fabricant de cigares à Neugikken

et de Elizabeth nee Klaus, au même lieu

2^o Buri, Barbara lingue,

de Rüggenberg / Beine domiciliée à La Tour de Peilz, Belgianie

néée à Rüggenberg le seize avril mil huit cent septante trois

fille de Ulrich Buri, décédé,

et de Baroline Palme, mariée à Rüggenberg

Les publications ont eu lieu à Vesey, La Tour de Peilz et Genève le dix-sept octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Rüggenberg,
Neugikken, La Tour de Peilz, Genève
et Vesey

Communiqué : aux Etals civils
de Neugikken, Rüggenberg,
La Tour de Peilz et Genève

Signatures des époux :

Eugène Jeniger
Barbara Jeniger

Signatures des témoins :

Haller Rudolf
Hwyler Albert

L'officier de l'état civil :

Guérinich

N° 100

Contal / Ratzemberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 février 1903, devant l'exécution, le tribunal civil de Berne a déclaré par le divorce le mariage contracté ci contre :

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit en suite d'autorisation du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, le 16 mars 1903.

L'officier de l'état civil :

Georg Michel
L'officier de l'état civil

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Contal, Paul Antoine Docteur en droit

de Monthey domicilié à Beaune

célibataire

né à Monthey le quinze décembre mil huit cent soixante-neuf

fil de Contat François graveur de ferme à Monthey

et de Renouille de Tourné, décédée

2^o Ratzemberger, Marie Charlotte écelle, sans profession
de Friedersdorf, principale deschwartzbourg ^{domestiquée à} Ullernag

célibataire

née à Vevy le vingt cinq Mai mil huit cent soixante cinq

fille de Ratzemberger, Nicolas Theodore, ancien professeur à Vevy

et de Suzanne Esther née Malan

Les publications ont eu lieu à Friedersdorf le vingt trois Septembre,
à Vevy le trois, à Beaune le cinq et à Monthey le six Octobre
de celle année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Berne

Signatures des époux :

Dr. M. Contat

Madame Contat

Signatures des témoins :

Esther Ratzemberger (Vevy)
Friedersdorf (Monthey)
Olyssia Guillaumet

L'officier de l'état civil :

Georg Michel

N° 101

Chaulmontel et Roberti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il résulte d'une lettre de
bourgeoisie instrumencé par
le notaire François Gaudin
à Edelpeers le douze Avril mil
huit cent quatre vingt six neuf et
sixième par le Consulat d'Etat dans
le forme légal, que Victor Charles
Chaulmontel a été reçu
au nom de ses Bourgeois de la
commune d'Edelpeers.

Inscrit sur ordre de la
Chancellerie d'Etat au huitième
Avril, le 9 février 1902.
L'officier de l'Etat civil
G. Gérard

Le 9 février 1902
communiqué au Etat civil
de Pully-Bellevue et Lausanne
à la Chancellerie d'Etat
Lausanne

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chaulmontel, Victor Charles employé aux douanes
de Pully-Bellevue, Genève, domicilié à Lausanne.
célibataire

né à Vallorbe, le vingt huit Mars mil huit cent soixante onze
fils de Jean Marie François Chaulmontel, chef de gare,
et de Fanny Rosalie née Gréjean, sa femme, domiciliés à Vallorbe.
2^o Roberti, Françoise,
de Belle, Piemont, domiciliée à Pully,
célibataire

née à Pully, le treize Septembre mil huit cent soixante neuf
fille de Michel Ange Roberti, décédé
et de Léonilde née Nager, sa sœur, domiciliée à Pully.
Les publications ont eu lieu à Pully et Pully-Bellevue le quatre, à
Lausanne le cinq et au Consulat d'Italie le six Septembre de cette
année. La publication en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'officier de l'Etat civil de
Lausanne

Signatures des époux :

Chaulmontel Charles

F. Chaulmontel

Signatures des témoins :

E. Prisciani
O. Riva
G. Gérard
P. Gérard
P. Gérard

L'officier de l'état civil :

G. Guermichel

N° 102

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Frondoni, Bartolomeo Giacomo — maçon

Lieu d'origine et de domicile:

de Barandone, Norvege Italie, domicilié à Vercy,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Barandone le dix neuf juillet mil huit cent soixante,

Noms, profession et

fils de Floriano Frondoni, décédé,

domicile des parents:

et de Maria Luiga Monico, ménagère à Barandone,

Nom et profession de l'épouse:

2^o Lambigger, Maria Barbara, luisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Bellwald, Valais, domiciliée à Vercy,

Etat civil:

célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Vercy le neuf avril mil huit cent soixante neuf,

Noms, profession et

fille de Johann Joseph Lambigger, agriculteur à Bellwald,

domicile des parents:

et de Maria Bayard, ménagère au même lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vercy le quinze et à Bellwald le vingt-sept
août, à Barandone les treize et vingt-sept septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publications à Vercy
et Bellwald et permis de célébration du département de
justice du canton de Vaud,

Communiqué: à l'état civil de

Bellwald et à la Chancellerie
d'état, à Lausanne

Signatures des époux:

Frondoni Bartolomeo
Floriano Frondoni

Signatures des témoins:

Joseph Martin
Fr. Chauillard Vercy

L'officier de l'état civil:

Germichel

N° 103.

Vernat et Meynet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit en
D'annier mil neuf cent soixante
et six mois, le tribunal civil
suivant, le tribunal civil
du district de Vésy a déclaré par
le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
contre le défendeur en vertu de
l'article 46, lettre b^e de la loi
fiscale du 24 octobre 1874.

Insouc inscrit à son
Appartement de Justice à Vésy
au canton de Vésy le 16 juil
1907.

L'officier de l'état civil
Gérard

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-
sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Vernat, homme Antoine, boulanger,
de La Tour de Frêne (fribourg) domicilié à Vésy
célibataire

né à Saverne, le douze juin mil huit cent soixante cinq —
fils de Marie Félicie Vernat, actuellement femme de Marc Goffy
et de Céline à Vésy.

2^e Meynet, Marie Louise Eugénie, boulanger —
de Sion domiciliée à Vésy
célibataire

née à Sion le vingt un Mars mil huit cent soixante trois —
fille de Charles Meynet —
et de Sophie née Burnier, décédée.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Frêne, Vésy et Sion le
dix huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publicité à La
Tour de Frêne, Vésy et Sion

Signatures des époux :

Emile Vernat

Louise Meynet

Signatures des témoins :

Joseph Martin

Joseph Blamand

L'officier de l'état civil :

Guérinich

N° 104.

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-Fosanna et Ochsenbeinveuve

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux : 1^o Fosanna, Charles, employé de fabriqueLieu d'origine et de domicile : de Mergozzo, Piemont Italie, domicilié à Véry,Etat civil : veuveLieu et date de la naissance : né à Véry le dix huit Janvier mil huit cent septante unNoms, profession et fils de Pierre Charles Fosannadomicile des parents : et de Louise Marie Bottier, décédés.Nom et profession de l'épouse : 2^o Ochsenbein, Emma, cuisinièreLieu d'origine et de domicile : de Tahini / Beine, domiciliée à VéryEtat civil : veuveLieu et date de la naissance : née à Strättlingen le premier juillet mil huit cent septante deuxNoms, profession et fille de Elizabeth Ochsenbein, décédéedomicile des parents : et deDate des publications : Les publications ont eu lieu à Véry le douze et à Steffisburg le quinze
Septembre, à Mergozzo les vingt sept Septembre et quatre
octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Véry et Steff
isburg et permis de célébration
du mariage délivré à la
Police du canton Vaud.

Communiqué : à l'Etat civil de
Steffisburg et à la chancellerie
de l'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

F. Fosanna
Emma Fosanna

Signatures des témoins :

Co Barbezat
Grobet (Véry)

L'officier de l'état civil :

Gurnichel

N° 405

Moulinie et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

soixante par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moulinie, William Emile, employé au bureau Simpsonde Genève domicilié à Genève2^o Chollet, Emma Anna, célibatairenée à Genève, le dix neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Moulinie, William François, décédé,et de Louise Elisabeth née Fauve, domiciliée à Genève2^o Chollet, Emma Anna, célibatairede Maracon domiciliée à Perreynée à Perrey le vingt quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-neuffille de Chollet, François Louis Philippe, décédé,et de Rosalie Anna Louise Gabrille née Ferdinand à PerreyLes publications ont eu lieu à Perrey, Genève et Maracon ledix-sept et à Maracon le vingt neuf Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'Officier de l'Etat civil de Genève.

Communiqué : aux Etats-Unis
le Genève, Genève et Genève

Signatures des époux :

William Moulinie

Emma Chollet

Signatures des témoins :

Albert Chollet

Episcopat Perrey.

L'officier de l'état civil :

G. Guérinich

N° 106

Laranchy et Brandt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Laranchy, Louis Oscar, medecin veterinaire

de Lutry et de Riey, domicilié à Pery

libataire,

né à Pery le cinq septembre mil huit cent septante un.

fils de Charles Francois Louis Laranchy, architecte à Pery

et de Caroline née Ruchonnet, au même lieu

2^o Brandt, Maria Rosa, sans profession

de la Chaux de fonds et du Code, domiciliée à Pery,

libataire

née à Lima / Peru, le vingt un octobre mil huit cent soixante sept.

fille de Jules Brandt

et de Juana Antonia Quinones, déicide

Les publications ont eu lieu à Lutry, Riey, Pery, la Chaux de fonds

et au Code le sept novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
copie ordinaire de l'acte d'origine
de l'épouse, promesse de mariage,
certificat de publications à
Lutry, Riey, Pery, la Chaux de fonds
et au Code.Communiqué aux Etats civils
de Lutry, Riey, la Chaux de
fond et du Code.

Signatures des époux :

S. Laranchy
Marie Laranchy

Signatures des témoins :

F. Laranchy - Ruchonnet
puf Gost. Riey et Frossard
C. Taucher
Ley Robert - pharmacien Paul H. Laranchy
(vieux) Chaux de fonds Gommery Berne
marché, l'officier de l'état civil :

Gommery

N° 107

Borel et Burchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-neuf mars mil neuf cent soixante-dix, déclaré l'arrêté d'exécution le neuf juillet suivant, le Tribunal civil de Broye a Lavaux a émis un arrêté pour le mariage contracté ci-dessous.

Le juge a déclaré que le mariage en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 octobre 1874

soit assorti d'ordre de dépôt au greffe de la Justice et Police du canton de Vaud le 18 juillet 1906.

L'officier de l'état civil
G. Burchod
soit son substitut

Aujourd'hui vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Borel, Louis Samuel, serrurier, de Vey, Neuchâtel et bâvet, domicilié à Vey, célibataire,

né à Vey, le quatorze février mil huit cent septante quatre, fils de Louis Samuel Borel, serrurier à Vey, et de Emma neé Bongard, sa femme, décédée, 2^o Burchod, Fanny, de Gommartin et Villars Tiécelin domiciliée à Vey, célibataire

née à Gommartin, le neuf Mars mil huit cent septante quatre, fille de Pierre Burchod, décédé et de Marie Louise neé Fessard, autrement femme de Marc Rabibach, à Vey

Les publications ont eu lieu à Vey le trois, à Neuchâtel et le six et à Gommartin et Villars Tiécelin le sept octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance dépourvus de pronostic de mariage, certificats de publications à Vey, Neuchâtel, Courte, Gommartin et Villars Tiécelin

Communiqué : aux Salons de Neuchâtel, Courte et Bâvet

Signatures des époux :

Emile Borel

Fanny Burchod

Signatures des témoins :

Emile Jemmett
C. Dubach

L'officier de l'état civil :

G. Burchod

N° 108

Gonceth et Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

RECTIFICATION

Par décision du 16 mai 1956
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que l'épouse —
soit de signé sous le
patronyme « Gonceth »
et non « Goncet ».

Vevay, le 31 mai 1956
 L'officier de l'état civil:

Qui à l'état civil de
 Gesseny et pour des
 motifs, a été marié
 à l'état civil de Corbiel.

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-
sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gonceth, Albert Samuel, agriculteur
de Gesseny / Bourne / domicilié à Tercy,
Liblans

né à Aigle, le vingt quatre octobre mil huit cent Septante cinq
fils de Jean Samuel François Gonceth, agriculteur à Aigle
et de Louise Marguerite née Monod, défunte
2^o Genton, Eugénie,
de Chardonno domiciliée à Corbiel
Liblans

née à Joray le quatorze Septembre mil huit cent Soixante neuf
fille de Louis Frédéric Genton, agriculteur à Corbiel
et de Jeanne Lydia née Barin, minagre, au même lieu
 Les publications ont eu lieu à Tercy, Corbiel et Chardonno le sept et à Gesseny le huit Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Gesseny,
Tercy, Chardonno et Corbiel.

Signatures des époux :

Albert Gonceth

Eugénie Genton

Signatures des témoins :

Frédéric

Gisèle (Tercy)

L'officier de l'état civil :

Gustmiché

N° 109

Reist et Genton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Reist, Charles, charpentier,
de Suminvald / Bourg / domicilié à Perey,
célibatairené à Brionne le vingt Décembre mil huit cent cinquante-neuf
fils de Johannes Reist
et de Catharina née Guichet, décédée
2^o Genton, Amélie, Repassante
de Puidoux et Chardonnet domiciliée aux Gondelles de Bordeaux
célibatairenée à Chorbais le dix juillet mil huit cent soixante-huit
fille de Louis Henri Genton, vigneron aux Gondelles avec Bordeaux
et de Jeanne Louise née Manigley, ménagère, au même lieu.Les publications ont eu lieu à Perey, Puidoux, Chardonnet et Bordeaux le
vingt-huit et à Suminvald le huitième octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Suminvald, Perey, Puidoux, Chardonnet et Bordeaux

Signatures des époux :

Charles ReistAmélie Reist

Signatures des témoins :

Charles Reist
Etienne Reist

L'officier de l'état civil :

Girard Michel

N° 110.

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Nydegger et Brülhardt. veuve.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Nydegger, Johannes forgeron,de Wahlen / Berne, domicilié à Terrey,

Sélibataire,

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

né à Schwanden le quatorze Décembre mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Johannes Nydegger, bûcheron, domicilié à Sainte-Croixet de Anna née Jenni, ménagère, domiciliée à Schwarzenburg

Nom et profession de l'épouse:

2^o Brülhardt, Elisabeth, domestiquede Albligen / Berne / domiciliée à Terrey,

Sélibataire,

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à Wahlen le vingt un septembre mil huit cent dix-neuf cinq

Noms, profession et

fille de Anna Brülhardt, actuellement femme de Johannet de Gabriel à Schwarzenburg.

domicile des parents:

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Terrey le cinq, à Wahlen le sept et à Albligen le nine Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publications à Wahlen,
Terrey et Albligen.

Signatures des époux:

Jean Nydegger
Elisabeth Brülhardt

Signatures des témoins:

Joseph Davet }
Pierre Lutolf } TerreyCommuniqué: aux Etats civils
de Wahlen et Albligen.

L'officier de l'état civil:

Gurnichel

N° 111

Ducrot Amstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^{er} Ducrot, Alois, Agriculteur, de Chardonne domicilié à Chardonne, Haute-Savoiené à Chardonne le vingt un octobre mil huit cent septantefils de Jean François Abram Ducrot, agriculteur à Chardonne,et de Jeanne Marie Françoise née Vany, ménagère au même lieu2^{me} Amstein, Marie, de Nyla Zurich, domiciliée au Béanges, rive droite de lacôte de Gex domiciliée au Béanges, rive droite de lacôte de Gex domiciliée au Béanges, rive droite de lanée au Béanges le quatorze Décembre mil huit cent soixante-septfille de Jean Jacques Amstein, agriculteur, domicilié au Béangeset de Fanchette Louise née Béguet, ménagère au même lieuLes publications ont eu lieu à Chardonne et la Tour de Peilz le vingtun et à Nyla le vingt deux Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de l'état
civil de Gex

Signatures des époux :

Alois DucrotMarie Ducrot

Signatures des témoins :

Hänenmann
Sturz ReveyCommuniqué : aux Etats civils
de Gex, Nyla et la Tour de
Peilz.

L'officier de l'état civil :

Gummich

N° 113

Chollet d'Janioz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

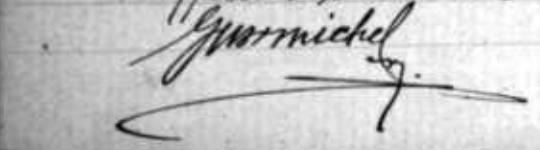
Date des publications :

Transmis un double le 9 Janvier 1194 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 4 de la loi.

Ce que nous certifions
L'officier de l'état civil


Par jugement rendu le 31 mai 1900 devant
le juge et grevoyer le 1er juillet 1900
le tribunal civil du district de Vervy a
décidé par le biais du mariage contracté
ci contre. Ce biais a été prononcé
par l'plaint contre le défendeur en
conformité de l'article 46 de la
loi fédérale du 24 décembre 1194.
L'époux ne pourra contracter un
nouveau mariage avant le délai
de huit ans à la date du jugement
exécutoire.

Il a été inscrit à l'acte des
épiscopales le 24 juillet 1900
L'officier de l'état civil



Guermichet

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Chollet, Henri Vincent, - serrurier, de Maracon domicilié à Vervy, célibataire

né à Vervy le treize Décembre mil huit cent Septante trois fils de Jean Marc Chollet, décédé et de Louise Françoise Rose née Biron, domiciliée à Vervy, 2^o Janioz, Marie Louise Eugénie cagnoise, de Biron, Valais, domiciliée à Vervy, célibataire

née à Biron le deux Décembre mil huit cent Septante quatre fille de Gustave Janioz, maréchal à Biron et de Marie Louise née Billy, minagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vervy le sept, Biron le onze et à Maracon le dix-sept Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, promesse de mariage, certificat de publications à Maracon, Biron et Vervy, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils de Valbelle et Biron.

Signatures des époux :

Henri Chollet
Eugène Chollet

Signatures des témoins :

Derivaz Vida, Vervy,
Guermichet

L'officier de l'état civil :



Guermichet

N° 113

Bonjour et Lambiel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois-vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Bonjour, Jean Louis Eugène Simeux
 de Blonay domicilié à Velloches
célibataire

née à Venth, commune du Châtelard,
le cinq Décembre mil huit cent soixante-un.

fils de Jean Pierre Bonjour, décédé,
 et de Louise Lucienne née Gobilly, domiciliée à Velloches.

2^e Lambiel, Isoline Marie Françoise Cusinière
 de Oréables / Valais domiciliée à Montreux / Suisse,
célibataire

née à Sion le douze Décembre mil huit cent soixante-neuf.

fille de François Lambiel
 et de Henriette née Dorsay, domiciliée à Martigny.

Les publications ont eu lieu à Velloches le premier, à Blonay le deuxième,
à Oréables le cinq et aux Planches le huit Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil de
Velloches

Signatures des époux :

Louis Bonjour
Isoline Bonjour.

Signatures des témoins :

E. Bonjour Wible
Anna Bonjour (surnom)

L'officier de l'état civil :

Gaston Michel

N^o Clôture.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Le numéro cent treize à la page centante trois est
de celui de la dernière inscription domicilié à faite dans l'année
mil huit cent quatre-vingt-seize.Les deux doubles du présent registre sont conformes
nées à _____ le que nous certifions mil huit cent _____fils de _____, née le un Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize
et de _____.

L'Officier de l'Etat civil de Nyon.



Gust michel

domiciliée à _____

mil huit cent

nées à _____

fille de _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1897

N° 1

Gallives et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gallives, Maurice Emile, boulanger de Sembrancher, Falais ; domicilié à Percy, célibatairené à Sembrancher le huit Novembre mil huit cent septante fils de Etienne Benjamin Gallives, agriculteur, décédé et de Marie Louise née Lepetit, domiciliée à Percy.2^o Martin, Marie Clémentine, cigarière de Demont des Sœurs domiciliée à Percy, célibatairenée à Fontainebleau Rive droite le vingt six Janvier mil huit cent soixante cinq fille de Emile Alexandre Martin, agriculteur sur Rive droite et de Marie Suzanne Henriette Buisson, décédée.Les publications ont eu lieu à Percy le vingt neuf, à Sembrancher le vingt et six Demont des Sœurs le vingt neuf Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
acte de promesse de mariage,
certificats de publications à
Sembrancher, Percy et Mont
des Sœurs.Communiqué : aux Etats civils
de Sembrancher et Mont
des Sœurs

Signatures des époux :

Maurice Emile Gallives
Marie Gallives

Signatures des témoins :

Christian Gisler
Dionne Jaceinto
(Percy)

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

Visé par le Préfet
du district de Vassy
49-1-97. G. Michel

N° 2

Siegenthaler et Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux Septembre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Siegenthaler, Friedrich, tonnelier de Trub / Bourne, domicilié à Vercy, célibataire

né à Bümpliz le dix huit juin mil huit cent soixante-sept fils de Friedrich Siegenthaler employé aux moulins à Bourne et de Magdalena Gerber, décédée.

2^o Stalder, Rosa, domestique, de Rueggau / Bourne, domiciliée à Vercy, célibataire

née à Seedorf le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante cinq fille de Karl Friedrich Stalder, décédé et de Elisabeth née Bösch, perruqueuse à Seedorf.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt un d'août Trub et Rueggau le vingt cinq Novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Trub, Vercy et Rueggau.

Communiqué aux Etalzurils de Trub et Rueggau.

Signatures des époux :

F. Siegenthaler
Rosa Siegenthaler

Signatures des témoins :

G. Frey
P. Chermann Vercy

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

N° 3.

Dufour et Liaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Dufour, Charles, journalier, du Châtelard (Montbuet) domicilié à Tercy, célibataire

né à Genève le vingt sept janvier mil huit cent neufante huit, fils de Vincent Gabriel Dufour, et de Marie Hinter, décédée.

2^{me} Liaudet, Emma Marie, bégarière, de Montpessyres domiciliée à Tercy, célibataire

née à Tercy le vingt six juillet mil huit cent neufante sept, fille de Henri Samuel Liaudet, peintre à Tercy, et de Julie Henriette Clémentine Horion, décédée.

Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt six Décembre de l'année dernière, au Châtelard le quatre et à Montpessyres le cinq Janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, consentement du père de l'épouse promesse de mariage, certificats de publications à Tercy, au Châtelard et Montpessyres.

Communiqué : aux Etats civils de Montbuet et aux établissements

Signatures des époux :

Charles Dufour

Emma Dufour

Signatures des témoins :

Louise Louis
Knapp Charles Tercy

L'officier de l'état civil :

Germannick

N^o 4

Küng et Sperisen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Küng, Siegfried, tonnelier,
de Scholymatt, Lucerne, domicilié à Tercy,
célibatairené à Harbach le dix-neuf Mai mil huit cent septante troisfils de Joseph Küng, charmeur à Harbach
et de Maria Schmidé, décédée2^o Sperisen, Rosalia dite Pauline, femme de chambre,
de Gerendingen, Soleure, domiciliée à Tercy,
célibatairenée à Gerendingen le vingt-huit Mars mil huit cent septantefille de Franz Josef Sperisen
et de Katharina née fast, décédéeLes publications ont eu lieu à Tercy le deux, à Gerendingen le nin na
Escholymatt le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certificats
de publications à Escholymatt,
Tercy et Gerendingencommuniqué: aux Etats civils de
Escholymatt et Gerendingen

Signatures des époux:

Siegfried Küng
Pauline Küng

Signatures des témoins:

Isaac Reinhardt
Samuel Gidel (roey)

L'officier de l'état civil:

Guermichely

N° 5.

Liaudet et Zahnd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 11 mai 1904 déclaré définitif et exécutoire le 8 septembre suivant le tribunal civil du district de Payer a déclaré par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre la épouse en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 octobre 1874.

Il a été rendu l'ordre du département de justice Police du canton de Fribourg le 10 septembre mil neuf cent quatre L'officier de l'état civil

Grévy
dans la capitale

Aujourd'hui vingt huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Liaudet, Louis Philippe, peintre, de Conchesyres, domicilié à Payer, célibataire.

né à Payer, le vingt six Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Henri Samuel Liaudet, peintre à Payer, et de Julie Henriette Clémentine Horier, décédée.

2^o Zahnd, Clara, cigarière, de Rüschegg / Rems, domiciliée à Payer, célibataire.

née à Lausanne le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de Nicolas Zahnd, décédé, et de Anne Elisabeth Wyss, actuellement femme de Louis Bocel, à Payer.

Les publications ont eu lieu à Payer le vingt huit octobre et à Conchesyres le vingt novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Conchesyres, Payer et Rüschegg.

Baccia E.

Communiqué aux Etats civils de Sorrelles et Rüschegg

Signatures des époux :

Liaudet, L.

Clara Liaudet

Signatures des témoins :

Montaux, Tuccia Eugène

Payer, Charles Dufaux

L'officier de l'état civil :

Gommich

N° 6.

Bohannier & Faltebert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 22 octobre 1948,
le Département fédéral
de Justice et Police a pro-
moncé la réintigration
gratuite de Mme. Julie
Bohannier, née Faltebert,
mme de Charles. Henri-Jo-
seph Bohannier dès le 20
février 1940, domiciliée
à Lausanne, dans le district
de cette du canton de Vaud
et de la commune de
Villars-Bramard.

Envoit le 1^{er} novembre 1948.
L'Officier de l'état-civil:

à l'Etat-civil de Villars
et pour dupliquer.

Aujourd'hui rente Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix sept.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bohannier, Charles Henri Joseph, menuisier,

de Reignier Haute paroie, domicilié à Vesey,

célibataire

né à Vesey, le dix sept Juin mil huit cent soixante neuf.

fils de Charles Bohannier, menuisier à Vesey,

et de Jenny Marie Henriette née Tauré, décédée.

2^o Faltebert, Julie, couturière

de Villars Bramard domiciliée à Vesey,

célibataire

née à la combat rive Gaude le vingt Avril mil huit cent soixante neuf.

fille de Henri Louis Faltebert, charon, domicilié à Vesey,

et de Gisette née Rogique, monagère, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Reignier les vingt sept Décembre de l'année
dernière et trois Janvier de cette année, à Vesey le neuf et Villars Bramard
le huit Janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, pro-
mette de mariage, certificat
de publications à Villars Bramard,
et Vesey et serment de célébration
du Département de justice du
du canton de Vaud.

Communiqué à la Chancellerie
d'état à Lausanne et à l'état
civil de Villars.

Signatures des époux:

Charles Bohannier Julie Faltebert

Signatures des témoins:

E. Frizzai
H. Hiltunen Vesey

L'officier de l'état civil:

Gustmichel

N^o 7.

Tissot et Ney.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tissot, Joseph François marié de Plainpalais Genève, domicilié à Tercy, célibataire

né à Plainpalais le dix sept avril mil huit cent soixante neuf fils de François Tissot, marié à Plainpalais et de Marie Delisle, décédée.

2^o Ney, Victorine cigarière, de Payerne domiciliée à Tercy, célibataire

née à Payerne le vingt huit juillet mil huit cent soixante cinq. fille de Samuel Louis Ney décédé, et de Louise Brossy, Blanchisseuse à Payerne.

Les publications ont eu lieu à Tercy le sixte, à Plainpalais le vingt un et à Payerne le vingt trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Plainpalais, Tercy et Payerne.

Communiqué : aux Etats civils de Plainpalais et Payerne

Signatures des époux :

Joseph Tissot
Victorine Tissot

Signatures des témoins :

Gustave Perret
Louis Décosterd / Ney,

L'officier de l'état civil :

Giromichel

N° 8.

Chaudet et Samson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Chaudet, André Charles, berrurier,
de Bourdeaux domicilié à Trey,
veuf, célibatairené à Trey le quinze Novembre mil huit cent soixante-seizefils de Charlotte Elisabeth Chaudet défunte.

et de

2^o Samson, Marie Augustine cigarière,
de St Saphorin / Laxaut, domiciliée à Trey,
veuve, célibatairenée à La Tour de Peilz le huitze douze mil huit cent soixante-seizefille de Charles Samson, décédé,et de Fanny née Robin, cigarière à Trey,Les publications ont eu lieu à Trey le seize, à Bourdeaux le vingt un
et à Saint Saphorin le vingt trois Janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bourdeaux, Trey et Saint Saphorin.

Signatures des époux :

André Chaudet
Augustine Chaudet

Signatures des témoins :

Emile
St Chaudet Trey

L'officier de l'état civil :

Gurnichef

N^o 9

Rieder et Pastore

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Février mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rieder, Christian Auguste, négociantde St. Stephan, femme, domicilié à Tressy,veuf de Blida Catherine Louise Delaplat dès le dix octobre mil huit cent quatre-vingt quatre-vingt quatre-vingt.né à St. Stephan le dix novembre mil huit cent cinquante neuffils de Christian Rieder, agriculteur à Rumpligenet de Marie Marguerite née Schlappi, décédée.2^o Pastore, Antoinette Charlotte Emma, négociantede Goggano Norveg Italie, domiciliée à Tressy,veuvenée à Montbéliard / Doubs France, levingt quatre juillet mil huit cent soixante troisfille de Charles Bernard Pastore, décédéet de Appoline née Probst, ménagère à Tressy.Les publications ont eu lieu à Tressy le vingt trois et à St. Stephan le vingt quatreJanvier et au consulat d'Italie à Genève les trente un Janvier et deux févrierde cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de mariage Rieder Delaplat, acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de mariage, certificat de publication à Saint Stephan, Tressy et au consulat d'Italie à Genève, dispense de publication Goggano.

Communiqué : à l'état civil de St. Stephan et à la Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Leopold RiederEmma Rieder

Signatures des témoins :

Emilia PastoreAntonia Pastore

L'officier de l'état civil :

Gassmeier

N° 10.

Spiering et Stuart-Kroll.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le vingt
huit novembre mil huit cent
quatre-vingt dix-neuf, le tribunal
de l'arrondissement d'Amsterdam
de l'arrondissement d'Amsterdam
Hollande a prononcé par le
tribunal le mariage contracté
ci-dessus.

Le divorce a été prononcé
contre le mari pour adultére.

Avant envoi de l'autorisa-
tion du département de justice
et police au canton de Vaud
le sept septembre 1911.

L'officier de l'état civil:

Guttmichel

(Signature non dupliquée)

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Spiering, Albert Louis Stephan, rentier, de La Haye, Hollande y domicilié en séjour à Trey, divorcé de Susanne Isabelle van der Haagen le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt quatre-vingt née à la colonie de Surinam Indes, le dix Mars mil huit cent quarante-huit fils de Jacob Isaac Spiering, rentier, domicilié à Paramibo Indes et de Hélène Stéphanie Bray, décédée.

2^o Stuart-Kroll, Georgia, de New York, Etats-Unis, y domiciliée en séjour à Trey. — célibataire

née à New York le vingt-huit Mars mil huit cent soixante quatre fille de George Frédéric Stuart-Kroll, colonel d'propriétaire à Washington et de Rose Moran, décédée.

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt et à S. Gravenhage le vingt un et vingt-huit octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

William Bueno, agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique à Trey, assista à la cérémonie.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux, déclaration de naissance signée par l'épouse, promesse de mariage, certificat de publication à Trey et permis de célébration du mariage, députation de justice et police du canton de Vaud. Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux:

Spiering
Georgia Spiering

Signatures des témoins:

E. Fischer
C. F. Guillard
Z. C. C. U. S. C. A. { Trey

L'officier de l'état civil:

Guttmichel
(Signature)

N° 11.

Maulaz et Spaeth.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Maulaz, Henri, boursier, de Saint Saphorin, Sarrazin, domicilié à Vercy, divorce en troisièmes noces de Barbe Françoise Hélène de la vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt quinze. né à Saint Saphorin le vingt-sept Janvier mil huit cent quarante huit. fils de Jean Louis Emmanuel Maulaz et de Françoise Henriette Delafontaine, décédés.2^{me} Spaeth, Lidwina Josephine, couturière, de Lavingen, Paroisse Allemagne, domiciliée à Vercy, célibataire

née à Reichenhall, Paroisse le vingt huit mil huit cent soixante huit. fille de Joseph Spaeth, décédé, et de Lidwina Späth, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vercy et Saint Saphorin le six et à Lavingen le sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Maulaz-Hélène avec mention du divorce, déclaration du Banquier-médecin de Lavingen, promesse de mariage, certificat de publications à Saint Saphorin, Vercy et Lavingen.

Communiqué : à l'Etat civil de Saint Saphorin et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Henri Maulaz
Lidwina Maulaz

Signatures des témoins :

L. S. Donner
F. Baumg. Vercy,

L'officier de l'état civil :

G. Guérinich

N^o 12.

Barnier - Bonne.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Barnier, Thomas Louis, - Jardinier,
de Portes Grône France, domicilié à Lausanne Vidy,
célibatairené à Portes le huit Mars mil huit cent soixante huitfils de Jean André Barnier, agriculteur, domicilié à Salettes Grône,
et de Pauline Françoise Jourdan, ménagère, au même lieu.2^o Bonne, Sophie Honorine, - relassée
de Guidour domiciliée à Vevy,
célibatairenée à et Mont de l'Ortier le douze novembre mil huit cent soixante sept.fille de François Louis Bonne, défunt.et de Marie Rose Louise née Pochet, défunte.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guidour et Vevy le six et à Portes
le sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré
par l'Officier de l'état civil de
LausanneCommuniqué à la Chancellerie
d'état à Lausanne et aux Etats
héréditaires de Lausanne et Saint
Bernard

Signatures des époux:

Thomas Barnier
Sophie Barnier

Signatures des témoins:

A. Pottier Jandey
A. Hurni Vevy

L'officier de l'état civil:

G. Guenichet

N° 13

Berney et Rebetez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal
du District de Véry, rendu en date
du 7 janvier 1926, déclaré définitif
et exécutoire le 15 avril 1926, le ma-
riage inscrit ci-contre a été déclaré
par le divorce.

Inscri le 19 avril 1926.
L'officier de l'état-civil:

Cette page est dupliquée

Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Berney, Emile François, peintre
de l'Abbaye et d'Aubonne domicilié à Véry,
célibataire

né à Véry, le vingt-deux Janvier mil huit cent Septante quatre.
fils de Jean François Berney,
et de Marie Louise née Marquis, décédés.

2^o Rebetez, Jeanne Sophie, cigarière,
de Vajours / Véry / domiciliée à Véry,
célibataire

née à Véry le sept avril mil huit cent Septante neuf.
fille de Joseph Simon Rebetez, dont le domicile est inconnu.
et de Marie Emilie Panchaud, cigarière à Véry.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, Aubonne et Véry le vingt-sept
février et à Vajours le premier Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

consentement du futur époux
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
l'Abbaye, Aubonne, Véry et
Vajours.

Communiqué : aux Etats civils
de l'Abbaye, Aubonne et Véry.

Signatures des époux :

Berney E.
Jeanne Berney.

Signatures des témoins :

Jean Lurte
François Moissac (Véry)

L'officier de l'état civil :

Gaston Michel

N° 14

Chappuis et Jenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chappuis, Jules Alfred, journalier
 de Rixaz domicilié à Trey
Sélibataire

né à Trey le vingt trois Avril mil huit cent septante six
 fils de Samuel Chappuis, journalier à Trey
 et de Marie Anne Joffet, ménagère, au même lieu
 2^o Jenni, Marie Lucie, cigarière
 de Moelion et Vuadens (Fribourg) domiciliée à Trey
Sélibataire

née à Bulle le trois juin mil huit cent septante huit
 fille de Charles Nicolas Lucien Jenni, journalier à Trey
 et de Anne Marie née Genilloud, cigarière à Trey

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt sept Février, à Moelion et Vuadens le deux et à Rixaz le quatre Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, certificats
de publications à Rixaz, Trey,
Moelion et Vuadens.

Communiqué: aux Mairies
de Saint Saphorin, Moelion et
Vuadens.

Signatures des époux:

Alfred Chappuis
Lucie Chappuis

Signatures des témoins:

R. Strübe
Jenni G. (Trey)
Günzfeld Josephine

L'officier de l'état civil:

Gust. Michel

N° 15

Kirschken et Poelchau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kirschken, Edward Karl Heinrich, officier de cavalerie en retraite.
 de St. Petersbourg Russie, y domicilié en séjour à Vézey —
 célibataire, luthérien attaché à l'église St. Catherine russe
 10th ligne, St. Petersbourg —
 né à St. Petersbourg le quatorze Mai mil huit cent soixante-neuf. —
 fils de Henri Kirschken, négociant à St. Petersbourg —
 et de défunte Emilie Henriette née Höellig.

2^o Poelchau, Emilie Charlotte Béatrice —
 de Riga, Russie, domiciliée à Riga —
 célibataire, luthérienne attachée à l'église de St. Pierre à Riga

née à Riga, le cinq Mai mil huit cent soixante-neuf. —
 fille de défunt Harald Oscar Georg Poelchau —
 et de Emilie née Schummer, domiciliée à Riga.

Les publications ont eu lieu à Vézey le dix et à Saint Petersbourg et Riga
 en février de cette année.

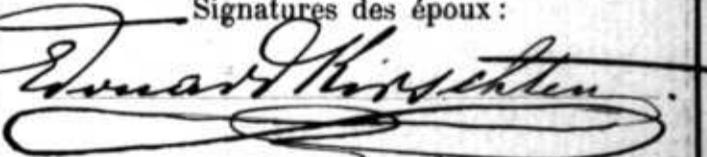
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

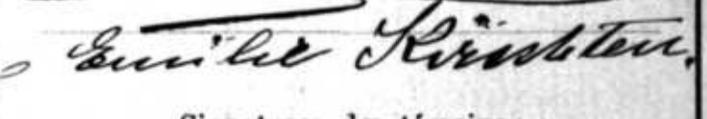
Pièces déposées :

actes de naissance et de baptême des époux, promesse de mariage, certificat de publication à Vézey et Riga de célébration du Département de Justice et Police du Canton devant.

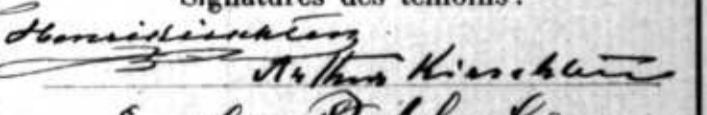
Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

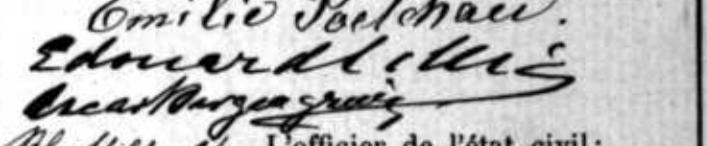
Signatures des époux :

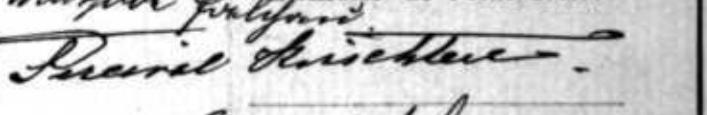
 Edward Kirschken.

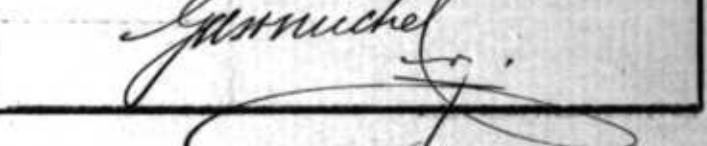
 Emilie Poelchau.

Signatures des témoins :

 witness.

 witness.

 witness.

 witness.

L'officier de l'état civil :

N° 16

Gindre & Bouille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu
le treize février mil neuf
cent douze, le tribunal de
première instance de la Ré-
publique et Canton de Genève
a déclaré par le divorce le ma-
riage contracté ci-dessus.
Le divorce a été prononcé contre
le demandeur en vertu de
l'art. 138 du Code Civil et 431.
du C.C.F. Ce jugement est de-
venu définitif dès le 12 avril
1912.

Ensuite envoi d'autorisation
du Département de Justice et
Police du Canton de Vaud le
20 avril 1912.

L'Officier de l'état civil

Février

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gindre, Jean, employé de commerce
de Arbusigny, Haute Savoie, domicilié à Tressy,
célibataire,

né à Tressy le huit février mil huit cent quatre-vingt-deux
fils de Joseph Gindre, déicide,
et de Marie Marceline née Jolivet, cigarière à Tressy.

2^o Bouille, Marie Françoise, cigarière
de Veillie, Haute Savoie, domiciliée à Tressy,
célibataire

née à Veillie le vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-deux
fille de Philippine Bouille, actuellement femme de Marie Vélet,
et de mariée, domiciliée à Morez, commune de Morez, Haute-Savoie.

Les publications ont eu lieu à Tressy le seize janvier, à Arbusigny les
vingt-quatre et trente un janvier et à Veillie les trente un janvier
et sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de
publication à Tressy, permis de
célébration du mariage de justice
à Police du Canton de Vaud, acte de naî-
tance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Genève

Signatures des époux :

J. Gindre
Marie Gindre

Signatures des témoins :

L. Lafontaine
Ad. Gaillard / Tressy /

L'officier de l'état civil :

Jean Michel

N° 17.

Dutour et Chollet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Dutour, François Henri, boulanger, de Percy, domicilié à Percy, célibataire

né à Percy le neuf Mai mil huit cent septante deux

fils de Jean Philippe Aime Dutour, veuve de l'Hôpital à Percy et de Marie Julie Jealine née Maillaud, au même lieu.

2^{me} Chollet, Emma Alice Fanny, couturière, de Maracon domiciliée à Percy, célibataire

née à Percy le vingt deux Avril mil huit cent septante trois

fille de Jean Adolphe Chollet, boulanger à Percy

et de Louise Jenny née Jaccottet, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Percy le treize et à Maracon le quinze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Percy et Maracon

Signatures des époux :

F. Dutour

F. Chollet

Signatures des témoins :

A. Patoupon, E. Chollet
M. Dupuis, J. Tuchet
(Percy)

L'officier de l'état civil :

G. Gormiche

N° 18.

Rytz et Uben.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

RECTIFICATION

Par décision du 25 avril 1957
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que le père de l'époux soit
 Jean Uben et non pas Johann Rytz.
 Le père de l'épouse soit
 Johann Rytz et non pas Jean Uben.

Vaud, le 7 mai 1957
 L'officier de l'état civil:
 [Signature]

Communiqué aux officiers de l'état civil de Rütti et Hergiswil et pour du public.

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rytz, Johann Friedrich, menuisier, de Rütti près Buren, Brem, domicilié à Nyon, bâlibataire

né à Rütti le douze Décembre mil huit cent Septante.

fils de Johannes Rytz, décédé, et de Repina née Schaller, ménagère à Rütti.

2^o Uben, Catherine Mathilde, Brodeuse, de Hergiswilbachée, Brem, domiciliée à Nyon, bâlibataire

née à Nyon le vingt cinq Janvier mil huit cent Septante cinq.

fille de Jean Uben, cocher, domicilié à Aigle, et de Marie Catherine Philomène Lise Kümmer, blanchisseuse à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Nyon le vingt sept février, à Rütti et à Hergiswilbachée le deux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificat de publications à Rütti, Nyon et Hergiswilbachée.

Communiqué aux Etats civils de Rütti et Hergiswilbachée.

Signatures des époux :

Joh. Rytz
M. Rytz.

Signatures des témoins :

G. Strübe
E. Keller Navey,

L'officier de l'état civil :

G. Gersmichel

N° 19
Stahl et Maury.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Stahl, Albert, London
de Turbenthal / Zurich domicilié à Balsthal dans Soleure
veillétaire

né à Genève le cinq mars mil huit cent septante deux
fils de Stahl, Albert,
et de Rosina Hofer à Vexy.

2^e Maury, Louise Marie,
de Vuibroye domiciliée à Vexy,
veillétaire

née à Vexy le vingt deux mars mil huit cent septante huit
fille de Maury, Jean Louis Marc,
et de Sylvie née Brandt à Vexy.

Les publications ont eu lieu à Turbenthal et à Balsthal le neuf et à Vexy et Vuibroye le dit mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'acte par l'officier de l'état civil de Balsthal, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils de Turbenthal, Balsthal et Oron

Signatures des époux :

Stahel Albert
Louise R. Stahel

Signatures des témoins :

Séraphin Pleyer { Vexy
Jean Stahel

L'officier de l'état civil :

J. Dinière a/c
rem/ff

N° 30

Gétay et Klausfelder

Aujourd'hui deux Avril mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gétay, Albert Emile, Rédacteur,

de la Tour de Peilz et Château d'Or, domicilié à Vervy

Sélibataire

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

né à Vervy le deux Avril mil huit cent soixante sept.

fils de François David Daniel Gétay, décédé.

et de Marie Ida Henriette née Véron, domiciliée à Vervy, filamond

2^o Klausfelder, Jeanne Elise,

de August / Bâle Campagne / - domiciliée à Vervy,

Sélibataire

née à Vervy le vingt quatre juin mil huit cent septante

fille de Albert Rodolph Klausfelder, imprimeur éditeur à Vervy.

et de Françoise Elise dite Fanny Dossier, décédée.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz et Vervy le six, à Château d'Or le sept, à l'Elisaf le huit et à Gratteln le onze mars de cette année.

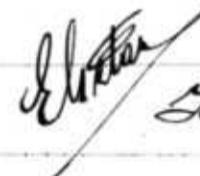
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

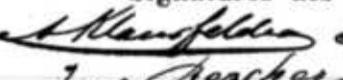
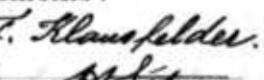
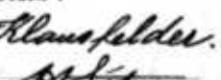
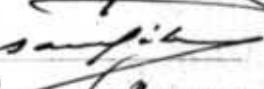
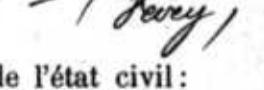
promesse de mariage, certificats de publications à La Tour de Peilz, Château d'Or, l'Elisaf, Vervy et Gratteln.

Communiqué: aux Etats civils de La Tour de Peilz, Château d'Or et de Gratteln.

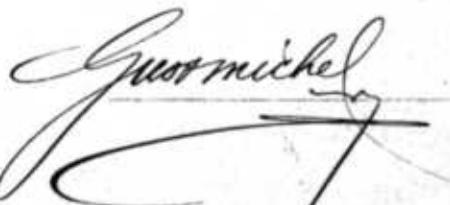
Signatures des époux:

 Jeanne Gétay

Signatures des témoins:

 F. Klausfelder
 J. Borsch  A. Février
 A. Bouleau  son fils
 E. Kretzschmar  Vervy

L'officier de l'état civil:

 Guermichel

N° 21

Otz et Pfefferli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Oz, Jean, pochier, de Oberbalm / Bâne, domicilié à Tercy, précédemment à Payens, célibataire

né à Payens le vingt-sept juin mil huit cent soixante-neuf fils de Jean Oz, et de Anna née Christen, décédée.

2^o Pfefferli, Maria Josephine, sommelière, de Gschinen / Valais, domiciliée à Tercy, en séjour à Payens, célibataire

née à Valais / Valais, le vingt janvier mil huit cent soixante-neuf, fille de Silvester Pfefferli, décédé, et de Philomène née Walden, ménagère à Valais.

Les publications ont eu lieu à Tercy le treize mars, à Hundert-Gschinen le quinze à Oberbalm le dix avril et à Payens le vingt avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications à Oberbalm, Tercy, Payens et Hundert-Gschinen.

Communiqué : aux Etats-Unis de Oberbalm, Payens et Hundert-Gschinen

Signatures des époux :

Jean Oz
Maria Oz

Signatures des témoins :

Emile von Haendel
Sebastien Pfefferli
L'officier de l'état civil

Gummich

N° 22.

Charan et Ferrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dit jour mil huit cent quatre-vingt-dit mois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Charan, Christian Adolphe, plâtrier
de Epalinges domicilié à Terrey,
célibatairené à Lausanne le dix neuf juin mil huit cent soixante septfils de Jean Henri François Charan,
et de Henriette Louise Marie Rochat, décédée.2^o Ferrat, Aline Fanny, domestique
de Orsin / Devine, domiciliée à Terrey,
célibatairenée à Orsin le deux Novembre mil huit cent soixante septfille de Paul Arnold Ferrat, décédé,
et de Julie née Racine, couturière, à Orsin.Les publications ont eu lieu à Epalinges Terrey le six d'août le
huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publications à Epalinges, Terrey et OrsinCommuniqué : aux Etats civils
de Orsin et Epalinges. —

Signatures des époux :

Charan Adolphe
Aline Charan

Signatures des témoins :

Ed. Tavoud
Baptiste Nibbio (Terrey)
Fanny Nibbio

L'officier de l'état civil :

Gummich

N° 43.

Illi Berger née Lobsiger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Illi, Rudolf, menuisier
de Birchwil - Nürensdorf (Zürich) domicilié à Terrey,
ébénistené à Birchwil - Nürensdorf, le vingt octobre mil huit cent septante quatre.fils de Hans Ulrich Illi
et de Barbara née Schellenberg, décédée.2^e Berger née Lobsiger, Anna Maria, cafetier,
de Spiez / Borne, domiciliée à Terrey,
veuve de Johann Berger, le vingt trois février mil huit cent
quatre-vingt deuxnée à Grisenberg / Seedorf, le huit février mil huit cent soixante sixfille de Rudolf Lobsiger, agriculteur à Grisenberg / Seedorf,et de Elisabeth née Schwab, ménagère, décédéeLes publications ont eu lieu à Terrey le vingt et à Nürensdorf et Spiez le
vingt deux mars de cette année.

Le 22 septembre 1923, les époux
Illi Rudolf et Berger née Lobsiger,
Anna Maria, inscrits
en couple, ont acquis la bous-
geaison de la commune de
Bassersdorf (Zürich)

Le 23 janvier 1924
L'officier de l'état civil,
en civil

échéé pour dupliquer et à l'état
civil de Bassersdorf.
échéé aux états civils de Spiez et Nü-
rensdorf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de décès du père du mari
de l'épouse, promesse de mariage
certificats de publications à
Nürensdorf, Terrey et Spiez.

Communiqué : aux échelons
de Nürensdorf et Spiez —

Signatures des époux :

Rud. Illi
M. Illi Berger

Signatures des témoins :

Rudolfhe Furt.
Jacob Schuppli Terrey

L'officier de l'état civil :

G. Schenck
rempli

N° 24

Mercier et Roussy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le
25 Juin 1902, déclaré définitif
et exécuté le 22 octobre suivant,
le Tribunal civil du district de
Troy a émis par le divorce
le mariage contracté ci-dessous.

Le divorce a été prononcé
par défaut contre le défendeur
en vertu de l'article 46 biff
et de la loi fédérale du 24
décembre 1874.

Procès en cours d'ordre du
Département de Justice illicite
du Canton de Vaud le 1^{er}
Novembre 1902.

L'officier de l'état civil.

Yves Gérard

69. pour dupliquer

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mercier, Victor Charles Amile, Ingénieur, de l'oppot domicilié à Vésy, célibataire

né à Vésy le vingt juin mil huit cent vingt-huit trois fils de Paul Louis Victor Mercier, ingénieur à Lausanne et de Marie Louise née de Tey, au même lieu.

2^o Roussy, Marguerite Adeline de Gessenay et de Vésy domiciliée à La Tour de Peilz célibataire

née à Gilamont rive S. le vingt-neuf Mai mil huit cent soixante-seize fille de Amile Louis Roussy, industriel à La Tour de Peilz et de Gabrielle Caroline née Aguet, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vésy et La Tour de Peilz le vingt-sept février à Gessenay et l'oppot le deux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à l'oppot, Vésy, Gessenay et La Tour de Peilz.

Communiqué: aux Etals bords de l'oppot, Gessenay et la tour de Peilz.

Signatures des époux :

Victor Mercier

Marguerite Roussy

E. Roussy J. Aguet
Signature des témoins: J. Aguet
G. Roussy
J. Aguet J. Aguet
Signature de l'officier de l'état civil:

G. Gérard

N° 25

Montandon & Bucky.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Montandon, Charles Albert, Comptable.
de Frans et du Lac domicilié à Verey,
veuf de Marie Anne Bester, déc le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt sept.né à la Chaux de Fonds le dis huit juin mil huit cent quarante quatre.
fils de Louis Frédéric Montandon
et de Adèle Humbert Goy, décédée.
2^o Bucky, Caroline Louise Susanne,
de Hunsingen / Berne, domiciliée à Verey,
libellatairenée à ur Mont de Bessier le vingt six octobre mil huit cent quarante quatre.
fille de Jacques Louis Bucky
et de Louise Wirth, décédée.Les publications ont eu lieu à Verey le vingt et à Frans, au Lac et à Hunsingen le vingt sept Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse de
mariage, certificats de publi-
cations à Frans, au Lac,
à Verey et à Hunsingen.Communiqué : aux Etats Unis
de Frans, du Lac et de
Hunsingen.

Signatures des époux :

Montandon
C. Montandon

Signatures des témoins :

H. Pachw
Bucky. (Verey)

L'officier de l'état civil :

Gottmichel.

N° 36.

Gygli et Seelhofen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gygli, Jean, architecte, de Ueberschaff, Berne, domicilié à Pury, divorcé de Lydie Odile née Boelz le vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept né à Ueberschaff le vingt neuf Janvier mil huit cent soixante-dix - mil huit cent soixante, fils de Urs Gygli, déicide, et de Anna Barbara née Christen, agriculteur à Biberist, Soleure, 2^o Seelhofen, Anna, demoiselle de magasin de Ueberschaff, Berne, domiciliée à Pury, célibataire

née à Münzingen le huit Mars mil huit cent soixante quatre, fille de Johannes Seelhofen et de Anna Maria Bartholome, décédés.

Les publications ont eu lieu à Pury le vingt-sept Mars et à Ueberschaff et Münzingen, le premier avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Gygli-Boelz avec mentions du divorce, promesse de mariage, certificats de publications à Ueberschaff, Pury et Münzingen.

Communiqué: ont été bûchés de Ueberschaff et Münzingen

Signatures des époux :

Jean Gygli
Anna Gygli

Signatures des témoins :

Marie Schaub Pury,
L. Tagory Pury,
J. Dufour Pury

L'officier de l'état civil:

G. Guenichet

N° 27.

Chiara et Russ

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chiara, Jean Joseph, maçon, de Collégno en Piémont domicilié à Chardonne, célibataire

né à La Chaux de Fonds le dix neuf août mil huit cent cinquante neuf, fils de naturel de Joseph Chiara, décédé, et de Elizabeth Holzer, actuellement femme de Pierre Faroni à Tercy.

2^o Russ, Christine, cigarière, de Louieche / Valais, domiciliée à Tercy, célibataire

née à Louieche le dix neuf avril mil huit cent septante un, fille de Auguste Russ, décédé, et de Josephine née Ruffiner, décédée

Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt et à Chardonne le vingt sept Février, à Louieche le dix et à Collégno les vingt et quatorze Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Louieche, actes de naissance et de légitimation de leurs enfants.

Communiqué aux Etats-Unis de Louieche et Louieche via la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Chiara Joseph
Giglior Russ

Signatures des témoins :

Jules Chollet
Pascal Charles

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 28.

Waldmeyer et Barras
née Moret.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit avril mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Waldmeyer, Jean Emile, Domestique
de St. Martin, Fribourg, domicilié à Vercy
Sélibataire

né à Châtel St. Denis le dit huit Mars mil huit cent cinquante neuf

fils de Genis Waldmeyer _____
et de Elisabeth Pillaud, décédés.

2^o Barras née Moret, Marie Appoline,
de Broc, Fribourg, domiciliée à Vercy,

divorcée de François Emile Barras le dix-sept octobre mil
huit cent quatre-vingt trois

née à Quadtens le dit huit octobre — mil huit cent cinquante sept

fille de François Zaire Moret _____

et de Françoise née Blane, décédés

Les publications ont eu lieu à Vercy et Broc le vingt sept et à St. Martin
le vingt huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
acte de mariage Barras-Moret,
une mention du divorce, pro-
mette de mariage, certificats
de publications à St. Martin,
Broc et Vercy

Communiqué: aux Bals Bins
de St. Martin et Broc

Signatures des époux:

J. Waldmeyer
Marie Waldmeyer

Signatures des témoins:

Pierre Neuvior
A. Grasset devey

L'officier de l'état civil:

G. michel

N° 39

Kistler et Haussirth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kistler, Alfred, employé au J. S.,
de Hasle près Burgdorf (Berne), domicilié à Pury,
célibataire

né à Bormagens (fbourg), le trois janvier mil huit cent soixante-neuf, —
fils de Christian Kistler, condamné à la séquestration, —
et de Alice née Wink.

2° Haussirth, Emma, sans profession, —
de Gessenenay (Berne), domiciliée à St. Triphon, —
célibataire

née à Ollon le seize avril mil huit cent septante-deux, —
fille de Joseph Marie Haussirth, agriculteur à St. Triphon, —
et de Marie Alice née Cheria, décédée.

Les publications ont eu lieu à Hasle, Ollon et Gessenenay le vingt-quatre et
à Pury et Huémoz le vingt-déceembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publication à Hasle,
Pury, Gessenenay, Ollon et Huémoz

Signatures des époux :

A. Kistler
E. Haussirth

Signatures des témoins :

H. Blame
Aug. Petit, Pury,
G. Gommel, Pury.

L'officier de l'état civil :

G. Gommel

N° 30.

Cheraux et Détraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 mars 1915, devenu exécutoire le 25 mai 1915, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessous.

Il a été interdit à la femme de contracter un nouveau mariage avant l'expiration d'un délai de un an.

Inserré le 29 mai 1915.
L'officier de l'état civil

D. Gellier. aq

Chaque pour duplicita.

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^e Cheraux, Emile, chocolatier, de Lussy, domicilié à Véry, célibataire

né à Villars-sous-Yens le dix-huit septembre mil huit cent vingt-neuf ans fils de Jean François Henri Cheraux, agriculteur à Colombier d'Orge, et de Antoinette Marguerite Elizabeth néé Trollet, minagre au même lieu 2^e Détraz, Jenny Julia, chocolatière, de Lussy, domiciliée à Véry, célibataire

née à Véry le cinq août mil huit cent vingt-neuf ans fille de Jean François Henri Détraz, jardinier à Véry et de Louise Fanny néé Blanc, décédée.

Les publications ont eu lieu à Véry et Lussy le trois et à Lussy d'Orge le six avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, consentement du père de l'épouse, promesse de mariage, certificat de publications à Lussy, Véry et Lussy.

Communiqué aux Etats civils de Villars sous Yens et Lussy.

Signatures des époux :

Cheraux Emile

Julia Chevaley

Signatures des témoins :

Alfred Détraz, Doray,
Ch. Cheraux, Jolly.

L'officier de l'état civil :

G. Gormichel

N° 31

Passeaux et Passaux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Passeaux, Frédéric Guillaume Henri, garde-frontière de Budrefin domicilié à Vesey, précédemment au Brabois célibatairené à Veuchâtel le neuf février mil huit cent dix-septante un.fils de Jacques Henri Passeaux, agriculteur à Budrefin et de Julie nie Haech, ménagère, au même lieu.2^o Passaux, Lucie Constance, de Budrefin y domiciliée célibatairenée à Budrefin le vingt deux mil huit cent soixante trois.fille de Jean Louis Passaux et de Lisette Marie Thoulbergue, décédée.Les publications ont eu lieu à Budrefin, Vesey et au hameau le Bois et au Brabois le quatre avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifiée
avis de publications à Budrefin,
Vesey, hameau et Brabois.

Signatures des époux :

Henri Passeaux
Constance Passaux

Signatures des témoins :

Yannick Jules
Rochat Edmond Vesey

L'officier de l'état civil :

GrimmichCommuniqué : aux Etals hameau
de Budrefin et du hameau

N° 33

Fennet Bayard néé
Schiffmann.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Fennet, Jacob, menuisier de Küssnacht Zurich domicilié à Fervay, bâlibataire

né à Küssnacht le vingt un Janvier mil huit cent cinquante un

fils de H. Heinrich Fennet et de M. Barbara néé Schnarzenbach, décedés.

2^o Bayard néé Schiffmann, Marie Sophie Angelique, journalière de Niedergesteln / Valais, domiciliée à Fervay, divorcée de Pierre Joseph Léon dit Ferdinand Bayard, le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt seize

née Pierre Léon le huit Mai mil huit cent soixante trois

fille de Aloys Schiffmann, et de Cathérine néé Lombard, décedés.

Les publications ont eu lieu à Fervay le vingt à Küssnacht le vingt deux et à Niedergesteln le vingt trois Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte de mariage Schiffmann-Bayard avec mention du divorce, lettre de l'officier de l'état civil le dition du 13 mars 1897, promesse de mariage, certificats de publications à Küssnacht, Fervay et Niedergesteln. Communiqué: aux Etals bâts de Küssnacht et Niedergesteln.

Signatures des époux:

Jacob Fennet
Marie Sophie Bayard

Signatures des témoins:

Georges Kähler (Fervay)
Benj. Guggerli

L'officier de l'état civil:

Gustmichel

N° 33

Balzaretti et Maulaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui jeuneve Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Balzaretti, Louis, menuisier de Ronago come Italie, domicilié à Vercy, nauf de Bonesta Guaita des le treize Février mil huit cent quatre-vingt-sept né à Ronago le trois Mars mil huit cent soixante-neuf fils de Auguste Balzaretti, menuisier à Ronago et de Thérbine Ghilmetti, ménagère au même lieu.
 2^o Maulaz, Pauline ménagère, de Villars-Burquin domiciliée à Vercy, célibataire

née à la Chaux de fonds le trentemars mil huit cent soixante-neuf. — fille de Charles François Maulaz, ancien employé au chemin de fer, et de domicilié à la Chaux de fonds et de Louise Julie née Dubois, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt Février, à Villars-Burquin le deux et à Ronago les vingt un et vingt-huit Mars de cette année.

Le 19 juillet 1916, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame Pauline Balzaretti née Maulaz, veuve de Louis Balzaretti, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Villars-Burquin. —

Il suit en suite d'ordre du Département de Justice et Police le 27 juillet 1916.

L'officier de l'état civil:
Georges

copie p. duplicate.
 à l'état civil de Fiez

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vercy et Villars-Burquin et permis de célébration du Département de justice et police du Canton de Vaud.

Communiqué à la Chancellerie d'état à Lausanne et à l'état civil de Fiez.

Signatures des époux :

Louis Balzaretti

Pauline Balzaretti

Signatures des témoins :

Pathy Fricker
Jean Margarol Povey

L'officier de l'état civil :

Guerinich

N° 34

Stoll & Handfluh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Stoll, Arnold, louvetier,
de Osterfingen / Schaffhouse, domicilié à Tercy,
célibataire

né à Osterfingen le trois Mai mil huit cent septante deux,
fils de Martin Stoll, louvetier à Osterfingen

et de Margaretha née Bächtold, ménagère, au même lieu.

2^o Handfluh, Albertine, cuisinière,

de Kandergrund / Beine, domiciliée à Tercy, précédemment à Bex

célibataire

née à Kandergrund le vingt un Mars mil huit cent septante six,

fille de Christian Handfluh, marchand de bétail à Kandergrund

et de Elisabeth Zurbrügg, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt, à Bex le vingt un et à Osterfingen et Kandergrund le vingt deux Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à Oster-
fingen, Tercy, Kandergrund
et Bex.

Communiqué: aux Etats civils
de Osterfingen, Kandergrund
et Bex

Signatures des époux:

Arnold Stoll
Albertine Stoll

Signatures des témoins:

Krähenbühl Fritz
Rutishauser Konrad
(Tercy)

L'officier de l'état civil:

Gurnichel

N° 35

Tumeaux et Schaefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 25 Mai mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Tumeaux, Pierre Marie Julien, agriculteur de Bonthay / Salais, veuf de Rosalie née Berthougoz des le cinq Août mil huit cent quatre-vingt quinzené à Bonthay le vingt juillet mil huit cent septante un fils de Jean Pierre Sévain Tumeaux, meunier à Bonthay et de Sévain, Marie Virginie, décédée.2° Schaefer, Caroline, bégaienne de Benthall / Berne, domiciliée à Tercy, célibatairenée à Armentières le vingt octobre mil huit cent septante un fille de Emmanuel Schaefer, agriculteur à Armentières et de Anna Kistlin, décédée.Les publications ont eu lieu à Tercy le dit, à Bonthay et à Grosshöchstetten le douze Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bonthay, Tercy & Grosshöchstetten.

Communiqué : aux Etats civils de Bonthay & Grosshöchstetten

Signatures des époux :

Tumeaux Pierre
Caroline Tumeaux

Signatures des témoins :

Probst et Henri François
Chappuis Julien {verif.}

L'officier de l'état civil :

G. Péninat
rempli

N° 36

Trachsel et Bessier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Trachsel, Pierre, Jeune, entrepreneur,
de Lenk au Canton de Berne — domicilié à Tercy,
veuf, célibatairené à Tercy le quinze octobre mil huit cent septante cinqfils de Pierre Trachsel
et de Elisabeth Bratschi, décédée.2^o Bessier, Françoise Rosalie, Bégarière,
de Bugey au Canton de Fribourg — domiciliée à Tercy,
veuve, célibatairenée à Bugey le quatorze juin mil huit cent septante deuxfille de Joseph Antoine Bessier, journalier à Tercy.et de Marie Georgine née Baedke, ménagère, au même lieuLes publications ont eu lieu à Tercy le vingt quatre, à Bugey le vingt cinq
et à Lenk le vingt six avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Lenk,
Tercy et Bugey

Signatures des époux :

Pierre Trachsel.
Françoise Trachsel

Signatures des témoins :

Woit Marc. (Labour,
Dufour Charles frère,

L'officier de l'état civil :

GummichCommuniqué : aux Etats civils
de Lenk et Bugey.

N° 37
Cornut et Gisel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Cornut, Ernest, journalier,
de Sarigny domicilié à Véry,
veuf

né à Risaf le seize Décembre mil huit cent soixante un.

fils de Pierre Louis Henri Benjamin Cornut
et de Jeanne Susanne née Léguet, décédée.

2^e Gisel, Marie Jenny, boulangerie,
de Sayenne domiciliée à Véry,
veuve

née à Sayenne le huit Janvier mil huit cent soixante neuf.

fille de Louis Gisel, décédé
et de Marianne Louise née Saray, menuisier, domiciliée à Sayenne.

Les publications ont eu lieu à Sarigny, Véry et Sayenne le dix Avril
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Sarigny
Véry, à Sayenne.

Communiqué : aux Maîtrises
de Sarigny et Sayenne

Signatures des époux :

Ernest Cornut

Jenny Cornut

Signatures des témoins :

Charles Baud

Louis Moreau (Véry)

L'officier de l'état civil :

Guérinichet

N° 38.

Mey et Bhenaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mey, Leon Frédéric Horloger,de Wachau Leipzig Royaume de Saxe, domicilié à Neuilly,veuf libéralnée Paris, dixième arrondissement,le vingt quatre Janvier mil huit cent septante deux,fils de Charles Ernest Mey, horloger à Neuilly,et de Amélie Maria Scholler au même lieu,2^o Bhenaux, Joséphine Isabelle bigarière,de Pont en Ogoz domiciliée à Neuilly,veuf libéralnée à Pont en Ogoz le vingt un Décembre mil huit cent soixante trois,fille de François Xavier Bhenaux, dont le domicile est inconnu,et de Marie Sophie née Randon, dont le domicile est inconnu.Les publications ont eu lieu à Neuilly le vingt sept Février, à Pont en Ogoz
le trois Mars et à Wachau du trois au dix huit Mars de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte d'engagement
de l'époux, promesse de mariage,
certificat de publications à Neuilly
et Pont en Ogoz et Wachau de ce
l'avis de l'assemblée de
justice et police du canton de NeuillyCommuniqué: à l'état civil de
Neuilly devant Pont en Ogoz à la han-
celleuse d'état, à Sauvage.

Signatures des époux :

Leon MeyAnna Mey

Signatures des témoins :

Rivière FélixRivière Marie (Neuilly)

L'officier de l'état civil :

Garnier

N^o 10

Neyroud & Tachat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Neyroud, Frédéric Louis Auguste, entrepreneur, de Chardonne domicilié à Terry, Silibatanené à Terry le quinze doux mil huit cent septante quatre.fils de François Louis Neyroud, décédé et de Marie née Schoua, veuve de Henri Frédéric Génierat, à Terry.2^o Tachat, Marie Julie, couturière,de Saint André, Haute Savoie, domiciliée à Terry, précédemment au BourgetSilibatanenée à Genève le neuf Décembre mil huit cent septante six.fille de Félix Tachat, jardineur, domicilié au Bourget.et de Philomène Bétempo, décédée.Les publications ont eu lieu à Terry le dit, à Chardonne & Port Valais le neuf et à Saint André les vingt un vingt huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, certificats
de publications à Chardonne, Terry
S^t André & Bourget, acte de
naissance et acte de légitimation
d'un enfant. Communiqué aux Etats civils
de Terry & Port Valais & à la
Chancellerie d'état à Lausanne

Signatures des époux :

J. Neyroud
J. Neyroud

Signatures des témoins :

J. H. Esnouf, H. Coppel
F. C. C. (Signature)

L'officier de l'état civil :

G. Guérinich

N° 40.

Roth & Hauser

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Roth, Jules Paul, boulanger, de Niederbipp / Beune, domicilié à Tercy, précisément à Airolo Tessin, célibataire né à Tercy le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-six fils de Samuel Roth, charon à Tercy, et de Philippine Pauline née Reichstadt, mariée au même lieu.
 2^o Hauser, Bertha, de Remigen / Aigrosie, domiciliée à Brugg / Aigrosie, célibataire

née à Remigen le dix Mai mil huit cent soixante-sept, fille de Johann Heinrich Hauser, marchand de bois à Brugg, et de Susanne née Hochstrasser, ménagère, au même lieu. Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt quatre, à Remigen, à Airolo et à Niederbipp le vingt-cinq et à Brugg le vingt six avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Niederbipp, Tercy, Airolo, Remigen et Brugg.

Communiqué: aux Etats civils de Niederbipp, Airolo, Remigen et Brugg.

Signatures des époux:

J. Roth
Bertha Roth

Signatures des témoins:

J. Lohse
J. Roth (Revey)

L'officier de l'état civil:

G. Gasmichel

N^o 41

Conti et Bedoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Conti : Victor Albert Charles, maçon de Binamulera Norvege Italie, domicilié à Vercy, célibatairené à Binamulera le dix huit Decembre mil huit cent vingt un. fils de Jean Antoine Conti, agriculteur à Binamulera et de Adélaïde Nicola, ménagère au même lieu. 2^o Bedoni, Marie Sophie blanchisseuse de Bolzano Norvege Italie, domiciliée à Vercy. célibatairenée à Sion, 8^e arrondissement mil huit cent vingt trois fille de Pierre Bedoni, maçon à Vercy et de Ursule née Mafiol, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt sept Février et à Binamulera le quatorze et vingt un Mars de cette année.

La publication à Bolzano a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificat de publication à Vercy et permis de célébration du mariage délivré et Police du canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Conti Victor
Sophie Conti.

Signatures des témoins :

Bedoni Pierre
Conti Leopold (vercy)
Conti Leopold (vercy)

L'officier de l'état civil :

Guérinich

N° 42.

Tissot Chardonnens, dix Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Tissot, Jules Henri Alfred, imprimeur*
 de *Borrex* domicilié à *Lausanne*, —
 célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Vevey le trois octobre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Marc Tissot, décédé

et de Susanne Madeleine Freymond, journalière à Vevey.

2^o *Chardonnens, Marie, cigarière*

de Dondidier (Fribourg) domiciliée à Vevey, —

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Avenches le six mars — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Félicité Chardonnens née Michel, actuellement

femme Paquier à La Tour de Peine (Fribourg)

domicile des parents:

Les publications ont eu lieu à Vevey le premier, à Dondidier le deux, à Lausanne le quatre et à Borrex le six Mai de cette année!

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publications de l'état civil de Lausanne

Signatures des époux:

Tissot Alfred
Marie Tissot

Signatures des témoins:

W. J. Miller (Vevey)
Edouard Tissot

L'officier de l'état civil:

Gummich

Communiqué: aux Etats civils
 de Gingins, Lausanne et
 Dondidier

N° 43.

Minetti Pythoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Minetti, Angelo Paolo, — maçon, —
de Porto Valtravaglia (Come Italie) domicilié à Vevey, —
célibatairené à Porto Valtravaglia le quatorze Janvier mil huit cent septante trois,
fil de Giuseppe Minetti, journalier à Porto Valtravaglia,
et de Luigia Fossati, ménagère au même lieu.2^o Pythoud, Elisabeth Céline, cigarière
de Neirivue et Albeuve (Fréjus) domiciliée à Vevey, —
célibatairenée à Neirivue le vingt trois juillet mil huit cent septante six,
fille de Alexandre Pythoud, agriculteur à Neirivue,
et de Angélique née Liard, décédée.Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à Neirivue qu'à
Albeuve le dix neuf ^{mai} Porto Valtravaglia le quatorze
avril de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Vevey, Neirivue
et Albeuve et permis de célé
bration du Département de
Justice et Police du canton de Vaud.Communiqué : aux Etats civils
de Albeuve et Neirivue et
à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Signatures des époux :

Minetti Angelo
Minetti Céline

Signatures des témoins :

François Illi. Vevey,
Georges Edouard.

L'officier de l'état civil :

Gommichef

N° 44

Bonjour et Senn

née Wyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bonjour, Ulrich François Alphonse, chauffeur, de Blonay domicilié à Véry, célibataire

né à Chancy le onze Décembre mil huit cent soixante quatre

fils de François Louis Bonjour, journalier à Véry.

et de Louise Charrière, cigarière à Véry.

2^o Senn née Wyler, Rosalie, cigarière, de Belpberg, Berne, domiciliée à Véry, sœur de Paul François Samuel Senn, dès le onze Février mil huit cent quatre-vingt-seize.

née à Suctaune le vingt deux Juin mil huit cent soixante deux.

fille de Marc Salomon Wyler,

et de Jeanne Françoise Albertine Rousseil, décédée.

Les publications ont eu lieu à Blonay, Véry et Belp le dix Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de mariage
certificats de publications.
Blonay, Véry et Belp.

Communiqué: aux Etats-Unis
de Mr. Ligier et Suff.

Signatures des époux :

Bonjour et Wyler
Rosalie Bonjour

Signatures des témoins :

Louis Pach
Schmidt Jules } Véry

L'officier de l'état civil:

Gummich

N° 45

Hiermeier d'Hunkler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^e Hiermeier, Conrad Antoine, - secrétaire d'hôtel - de Munich / Berne, - domicilié à Clarens, Montreux, célibatairené à Munich le dix huit juin mil huit cent septante deux fils de Antoine Hiermeier, chef de train, domicilié à Munich et de Dorothee née Lang, domiciliée au même lieu2^e Kunkler, Marie Anna, demoiselle de magasin - de Mühlethurnen / Berne, - domiciliée à Pury - célibatairenée à us Bremgarten le vingt huit juillet mil huit cent soixante neuf fille de Christian Kunkler, ex-postillon à La Tour de Peilz et de Madeline Sophie, au même lieuLes publications ont eu lieu à Pury le vingt, à Kirchenthurnen et au Châtelard le vingt deux et à Munich le vingt quatre Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'état civil de MontreuxCommuniqué : aux Etats civilsde Kirchenthurnen et Montreux et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Conrad Antoine Hiermeier
Marie Hiermeier

Signatures des témoins :

Drobisch
P. Kiesewetter, Pury,

L'officier de l'état civil :

Gummich

N° 46

Oguey et Samson née Grognuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Oguey, Constant Olivier, Boucher,

de Ormont dessous domicilié à Véry

Marie-Louise

né à Ormont dessous le quatorze octobre mil huit cent soixante neuf.

fils de Théodore Vincent Oguey, dont le domicile actuel est inconnu

et de Julie Alibie née Bonod, ménagère, domiciliée à Leyzin

2^o Samson née Grognuz, Julie Séraphine, bigarrière,

de Saint Saphorin, Lavaux, domiciliée à Véry,

divorcée de Emile Samson dès le dix huit mars mil huit

cent quatre vingt-seize

née à Barberiche, Éviboury, le quatre ^{mai} mil huit cent soixante huit.

fille de Albert Eugène née Grognuz, jardinier à Jonqui

et de Kathalie Marguerite née Philippon, ménagère au même lieu

Les publications ont eu lieu à Véry le huit, à Ormont dessous le dix

et à St Saphorin, le treize Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Samson -
Grognuz avec l'mention du
divorce, promesse de mariage,
certificats de publications à
Ormont dessous, Véry et Saint
Saphorin, le ¹⁸ mai 1889.

Communiqué : aux Etats civils

de Ormont dessous et St.
Saphorin.

Signatures des époux :

Constant Oguey
Julie Oguey.

Signatures des témoins :

Henri Monier
Louis Forcarde Véry

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 47

Bellmann et Buffat née Porchet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Bellmann, Rodolphe Reinhold professeur de musique de Tercy, domicilié à Tercy,

suf de Julie Henriette Louise Richard des le vingt neuf avril mil huit cent quatre vingt neuf

née à Gottlenbachsax le neuf juillet mil huit cent cinquante trois fils de Charles Frédéric Bellmann

et de Jeanne Christiane Stein, défunts

2^e Buffat née Porchet, Henriette Marie, de Tercy

domiciliée à Tercy reue de Jules Samuel Buffat, des le vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt six

née à Monts de Brie le deux Avril mil huit cent quarante cinq fille de Jean François Porchet

et de Rose Madelaine Gueffey, défunts

Les publications ont eu lieu à Tercy le dix neuf et à Tercy le vingt Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, acte de décès de la première femme de l'époux, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage et certificat de publications à Tercy et à Tercy et à Tercy. L'acte de naissance de l'époux est

Communiqué : l'épouse aux arches, dossier n° 33 des mariages de l'année 1894. Communiqué à l'état civil de Tercy.

Signatures des époux :

Rodolphe Bellmann
Marie Bellmann

Signatures des témoins :

G. Audemard Louis Audemard

L'officier de l'état civil :

G. Guérinot

N° 48.

Terry et Perruchon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^e Terry, Joseph Zéphirin, cordonnier,
de Ollomont / Fleurin Haie, domicilié à Montrœux / châtelard,
veuf

né à Ollomont le dix août mil huit cent soixante cinq

fils de Jérôme Terry, déicide,
et de Marie Anne Robet, ménagère à Ollomont.

2^e Perruchon, Marie Thérèse, pigaiere,
de Vincent / Fleurin Haie, domiciliée à Terry,
veuve

née à St Vincent le huit juillet mil huit cent soixante trois

fille de Thomas Perruchon, manceuvre à Terry,
et de Marie Louise Brunet, ménagère, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Terry le premier, au châtelard le quatorze et
à Ollomont et St Vincent les seize et vingt trois mai de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'état civil de Montrœux

Communiqué: à l'état civil
de Montrœux et à la chancellerie
d'état à Lausanne

Signatures des époux :

Terry Joseph Zéphirin
Terry Marie Faustine

Signatures des témoins :

Paganini Pierre { Terry
Paganotto Attilio

L'officier de l'état civil :

Gremich

N° 49

Farey et Schneeberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Farey, Henri Samuel Louis fonctionnaire postal
de Session domicilié à Troy
célibatairené à Troy le douze Mars mil huit cent soixante huitfils de Henri Marc Louis Gabriel Farey, serrurier à Lausanne
et de Marie née Bettex, femme de Alfred Berrue à la tour de Peill2^o Schneeberger, Marie Louise, régnante
de Uebenbach Dame, domiciliée à Troy
célibatairenée à Yverne le onze Septembre mil huit cent soixante unfille de Jean Pierre Louis Schneeberger, décédé,
et de Maline née Blanc, domiciliée à Yverne.Les publications ont eu lieu à Troy le vingt-sept et à Session et Gu-
renneth le vingt-six Mai de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
promesse à mariage, certifiée
et acte de publication à Session,
Troy et Gurenneth.Communiqué : aux Etats civils
de Broy et Uebenbach.

Signatures des époux :

Farey
L. Farey

Signatures des témoins :

Mr Berrue Bettex
Le Sénéchal
M. Bettex Troy

L'officier de l'état civil :

G. Guermich

N° 50

Uldry & Ballaman.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Uldry, Edouard, peintre,
de Attalens tribourg, domicilié à Trey,
célibataire

né à Briant les Bains Haut Savoie, le douze décembre mil huit cent quarante huit
fils de Pierre Uldry, dont le domicile est inconnu
et de Marie Occuringes, ménagère à Gex
2^o Ballaman, Marie Alexandrine, bigarini,
de Wassenried tribourg, domiciliée à Trey,
célibataire

née à Bulle le trois mai mil huit cent quarante huit
fille de Joseph Ballaman
et de Marie Guillot, décédée.
Les publications ont eu lieu à Trey le trois et à Attalens et Wassenried,
le cinq juillet couvant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, pro-
messes de mariage, certificat
de publications à Attalens,
Trey et Wassenried

Signatures des époux :

Uldry Edouard
Marie Uldry

Signatures des témoins :

Muller et
Lion Paris. Trey.

L'officier de l'état civil :

J. Léonard
rempli

Communiqué : aux Etats civils
de Attalens et Gex

N° 51

Krebs et Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Krebs, Henri Ernest fabriquant de limes de Oppikon Zurich domicilié à Vevey, célibatairené à Vevey le onze Mars mil huit cent septante cinq fils de Henri Krebs, fabriquant de limes à Vevey et de Elisabeth née Barth, décédée.2° Testuz, Lucie, Employée à la fabrique Nestlé, de Rivaz domiciliée à Vevey, célibatairenée à Vevey le vingt cinq octobre mil huit cent septante deux fille de Edouard Henri François Testuz, employé au J.S. à Vevey et de Jeanne née Michoud, ménagère au même lieu.Les publications ont eu lieu à Vevey le trois, à Oppikon le cinq et à Vevey le sept juillet courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesse de mariage, certificat de publications à Oppikon,
Vevey & Rivaz.Communiqué : aux Mairies deOppikon et à Sappozzo

Signatures des époux :

Henri Krebs
Lucie Krebs

Signatures des témoins :

Pierre Crummer
Auguste Grimm

L'officier de l'état civil :

G. Guinchard

N° 52

Rogers & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rogers, Albert Edward, docteur de Boston, Etats Unis, domicilié à Boston, en dehors à St. Léger, célibataire

né à Boston le vingt-huit septembre mil huit cent soixante-sept fils de Julius Stamford Rogers, à Boston et de Mary Julia née Terry, au même lieu.

2^o Bolomey, Martha Gertrude, de St. Léger la chiesaz, domiciliée à St. Léger, célibataire

née à St. Léger le vingt-sept décembre mil huit cent septante quatre fille de Aimé Louis Emmanuel Bolomey, décédé et de Marianne Emilie Julie Charlotte Sicilie née Barop à St. Léger. Les publications ont eu lieu à Saint Léger le deux juillet courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. William Guérin, agent consulaire des Etats Unis, à Terry, assisté à la cérémonie.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de St. Léger.

Communiqué à la chancellerie de l'état à Lausanne et à l'état civil de St. Léger.

Signatures des époux :

Albert E. Rogers
Martha Rogers

Signatures des témoins :

E. Bolomey (St. Léger),
L. Bolomey
Dr. Guérin U.S.C.A.

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 53

Diserens et Saugy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Diserens, Charles, employé de fabrique,
de Lassigny, domicilié à Nyon, précédemment,
à Vésey, l'âge de, single,

né à Forel le dix neuf septembre mil huit cent septante cinq,
fils de Jean Frédéric Diserens, magasinier à Vésey,
et de Marie née Pouly, ménagère, au même lieu.

2^e Saugy, Marie Alice Eugénie,
de Rougemont, domiciliée à Vésey,
l'âge de, single,

née à Blonay le deux octobre mil huit cent septante cinq,
fille de Jules Alfred Saugy, agent de police à Vésey,
et de Marie Alydie née Oberalley, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Nyon le deux et à Lassigny,
et Vésey le trois juillet, courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil de Nyon

Communiqué : aux Mairies
de Lassigny, Nyon et Rougemont

Signatures des époux :

Charles Diserens
Alice Diserens

Signatures des témoins :

Alfred Saugy
Gottlieb Rothen

L'officier de l'état civil :

Girard

N° 511.

Gaudard et Wanger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui septembre mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o Gaudard, Charles Louis Marius barbier,
 de Bordeaux domicilié à Trey
célibataire.

né à Bordeaux le douze Décembre mil huit cent septante deux fils de Etienne François Gaudard, charon à Trey et de Louise Augustine Jenny Goldner, au même lieu
 2^o Wanger, Bertha Henriette,
 de Küssnacht et Kloster Zurich domiciliée à Trey
célibataire.

née à Trey le vingt cinq Septembre - mil huit cent septante trois fille de Henri Wanger, décédé, et de Henriette née Balmat, domiciliée à Trey
 Les publications ont eu lieu à Trey le dix et à Bordeaux, Küssnacht et Kloster le douze Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage et certificat de publications à Bordeaux, Trey, Küssnacht et Kloster.

Communiqué: aux M. et Mme le curé de Bordeaux, Küssnacht et Kloster.

Signatures des époux :

C. Gaudard
B. Gaudard

Signatures des témoins :

Wanger
E. P. Gaston J. Högl
Trey

L'officier de l'état civil :

Gurnich

N° 55

Marguerat et Gossweiler née Lüthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Marguerat, Henri Louis, menuier
de Luby et Forel domicilié à Pacy
natif de Barie, née 31 juillet 1895 mil huit cent quatre-vingt-seize
né à Pacy le trente deux mil huit cent quarante un
fils de Jean François Marguerat
et de Rose Audry, décédée.

2^e Gossweiler née Lüthi, Cécile Emilie, minagère,
de Dubendorf Zurich domiciliée à Pacy
née de Jean Henri Gossweiler le vingt quatre deux mil huit cent quatre-vingt-seize
née à Bième le vingt six février mil huit cent cinquante neuf
fille de Jacob Lüthi, horloger à Bième
et de Rosina Lüthi, minagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Pacy le vingt quatre à Luby et Forel le lundi un juillet et à Dubendorf le premier deux de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, acte de mariage Gossweiler Lüthi, acte de décès de la première femme de l'épouse, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage, certificat de baptême à Luby Forel, acte Dubendorf.

Communiqué : aux Mairies civiles de Luby, Forel et Dubendorf

Signatures des époux :

H. Louis Marguerat
Cécile Marguerat

Signatures des témoins :

Charles Wolff
David Schottel
(Pacy)

L'officier de l'état civil :

J. Gormichel

N° 56

abdoul - Mellek

Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o abdoul - Mellek, Jean Constant, _____ prestidigitateur
de l'air, Egypte, sans domicile fixe domicilié à Pacy. —
célèbre

né à la date _____ en mil huit cent soixante neuf. —

fils de Brahim Abdoul - Mellek, décédé en mil huit cent soixante
et deux et de Catherine née Morozini, sa veuve, domiciliée à Marseille.

2^o Clerc, Amélie Aglaé Edmée, _____
de Port Talaïs _____ domiciliée à Pacy.
célèbre

née aux Srouettes, Port Talaïs, le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante trois. —

fille de François Clerc, bûcheron à Pacy, _____

et de Adèle née Trouzot, maraîcheuse, au dit lieu _____

Les publications ont eu lieu à Pacy le cinq et à Port Talaïs le neuf juin
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance pour le marié
naissance à l'épouse, acte de naissance de
l'épouse, promesse de mariage, certificats
de publications à Pacy et Port Talaïs
et permis de célébration du décret
de justice et police du canton de Pacy.

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne et à l'état
civil de Port Talaïs.

Signatures des époux :

abdoul - Mellek

Edmée, Abdoul Mellek

Signatures des témoins :

Fr. Chauvire

elbabis Rudolf

(Pacy)

L'officier de l'état civil :

Gurnichel

N° 57

Imbert et Mailler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf dois mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Imbert, Gustave employé à la fabrique Nestlé de Genève domicilié à Perray, libétairené à Sorbie le vingt quatre Mai mil huit cent septante six fils de Jean François Louis Imbert, jardinier à Lyon et de Jeanne Louise Damine née Mercier, domiciliée à Vorges.
2^o Mailler, Marie Louise, bigarière, de Liddes / Palais domiciliée à Perray, libétairenée à Liddes le trois Décembre mil huit cent septante cinq fille de Jean Etienne Mailler, agriculteur à Liddes et de Marie Alexie née Frossard, minagère, au même lieu.Les publications ont eu lieu à Perray le vingt quatre, à Liddes le vingt cinq et à Genève le vingt six juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Genève, Perray et Liddes.Communiqué : aux Etats civils de Genève et Liddes.

Signatures des époux :

Gustave Imbert
Louise Imbert

Signatures des témoins :

Ernest Jean
Métraux Philippe
Emile Marie Vrey
L'officier de l'état civilGuérinichet

N° 58.

Rinsoz et Darbellay.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui singt un douz mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Rinsoz, Marc Jules, menuisier
de Chardonne domicilié à Vesey,
veufné en Plan, Corbier, le dix juillet mil huit cent septante deux,fils de Auguste Rinsoz, vigneron à Vesey
et de Elise Marie Bury, ménagère, au même lieu.2^o Darbellay, Marie Denise, bûcherie
de Riddes, Valais domiciliée à Vesey,
veuvenée à Riddes le seize août mil huit cent soixante six,fille de Georges Marcelin Darbellay, agriculteur à Riddes
et de Pauline Marguerite née Gersay, ménagère, au même lieu.Les publications ont eu lieu à Vesey le dix neuf et à Chardonne
et Riddes le vingt juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publications à Chardonne,
Vesey et Riddes.

Signatures des époux:

Marc Jules Rinsoz
Denis Rinsoz

Signatures des témoins:

Martin Loppin
Marc Rinsoz.

L'officier de l'état civil:

Germichet

N^o 59
Chollet Duding

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chollet, Marc Abram, agriculteur de Maracon domicilié à Percy, célibataire

né à Arbois le vingt trois octobre mil huit cent soixante cinq.

fils de Jean Louis Chollet, décédé,

et de Marie Louise née Lafontaine, ménagère à Arbois.

2^o Duding, Marie Philomène Sidonie, vigneronne,

de Riaz (Ribourg) domiciliée à Percy, célibataire

née à Riaz le dix juillet mil huit cent soixante quatre.

fille de Paul Michel Duding

et de Catherine Elisabeth Pugin, décédées.

Les publications ont eu lieu à Percy le vingt six juin et à Maracon et Riaz le trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Maracon, Percy et Riaz, actes de naissance et actes de légitimation de leurs enfants

Communiqué : au maître civil de Salzheim et Riaz.

Signatures des époux :

Mar Chollet
Sisterine Chollet.

Signatures des témoins :

H. Bernard
F. Chauillet (Percy)

L'officier de l'état civil :

G. Guérinich

N° 60

Renaud et Boulard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Renaud, Charles épicier, boulanger

de Mont le Grand 1/2 Rolle domicilié à Véry.

Sélibataire

né à Véry le vingt neuf avril mil huit cent septante trois

fils de Charles Emile Renaud, boulanger à Véry.

et de Marie née Pasche, domiciliée au même lieu

2° Boulard, Hélène Marguerite, sans profession

de Ormont dessus, de Nerville et Rennat domiciliée à Véry.

Sélibataire

née à Véry le vingt un Mai mil huit cent septante six

fille de Emile Charles Louis Boulard, employé à la Société du gaz à Véry

et de Marie Louise Amélie Roud, décédée.

Les publications ont eu lieu à Véry, Ormont dessus, Nerville et Rennat
le sept et à Mont le Grand le neuf octobre courant.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
acte d'origine de l'épouse, pro-
messe de mariage, certificat de
publications à Mont le Grand,
Véry, Ormont dessus, Nerville
et Rennat.Communiqué : aux Etats civils
de Rolle, Ormont dessus
et Villeneuve.

Signatures des époux :

Charles Renaud.

Hélène Renaud

Signatures des témoins :

Charles Renaud.

Renaud Véry,
Léon Renaud

L'officier de l'état civil :

Guérinot

N° 61

Ivory et Wyckoff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ivory, James, Comptable jué, —de Edimburgh Ecosse domicilié à EdimburghSélibatairené à Edimburgh le trois Décembre mil huit cent soixante un.fils de William Ivory, avocat à Edimburgh.et de Janet Hunter. Ivory née Ranken, au même lieu.2^o Wyckoff, Florence Theodorade Brooklyn Etats Unis d'Amérique domiciliée à New York Etats Unis enpeque à Terey.Sélibatairenée à Brooklyn le dix octobre mil huit cent septante un.fille de William S. Wyckoff, rentier à New York.et de Jennie J. Polhemus, au même lieu.Les publications ont eu lieu à Terey le quatorze octobre de cette année.Assisté à la cérémonie : Alfred Galland vice consul britannique à Terey et William C. Ford, agent consulair des Etats Unis d'Amérique du nord à Terey.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, déclaration de naissance signée par l'épouse, promesse de mariage, certificat de publication à Terey et permis de célébration du département de justice et police du comté de Paul.Communiqué : à la chancellerie d'état à Terey

Signatures des époux :

James Ivory
Florence Theodora Ivory
W. S. Wyckoff
Jennie J. Polhemus
A. Galland
W. C. Ford
U. S. Consul
U. S. Consul

Signatures des témoins :

William S. Wyckoff
J. H. T. Terey
Jennie J. Polhemus
J. H. T. Terey
J. H. T. Terey
J. H. T. Terey

L'officier de l'état civil :

G. G. Mitchell

N° 64.

Boulenat et Morran

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Boulenat, Charles Auguste César, entrepreneur
de Corsier et Percy domicilié à Percy,
célibataire

né à Percy, le premier Septembre mil huit cent soixante huit
fils de Charles Louis Boulenat, défunt
et de Louise Mathilde sise Marie Dubochet, défunte
2^o Morran, Aimée Marie sise Jeanne couturière
de Lorient / Morbihan France, domiciliée à Percy.
célibataire

née à Larouge / Men, le vingt six octobre mil huit cent septante six
fille de Jean Mathurin Morran, dont le domicile est inconnu
et de Marie Rocquet, cagarière à Percy.

Les publications ont eu lieu à Percy le vingt un octobre, à Lorient le vingt
six octobre et à Lorient les vingt neuf octobre et cinq Septembre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
acte de notorieté pour constater
l'assentiment du père de l'épouse,
consentement de la mère de l'épouse,
promesse de mariage, certificat de
publications à Lorient, Percy & Lorient.

Communiqué : à l'état civil de
Lausanne et à la Chancellerie de l'état
à Lausanne.

Signatures des époux :

A. BoulenatS. Boulenat

Signatures des témoins :

Emile Sorensen G. Weiss
Emile Sorensen J. Guernicke
Emile Sorensen J. Guernicke

L'officier de l'état civil :
apprécie le mot "soit" sur l'ature à
la quatorzième ligne de l'acte.

J. Guernicke

N° 63.

Volorio et Frey-Winiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Volorio, Angelo Carlo, manœuvre, de Leggio - Castello Novare Italie, domicilié à Châtelard Montreux, célibataire

né à Leggio - Castello le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-sept

fils de Luigi Volorio, déicide,

et de Giuseppina Frisoni, ménagère à Leggio - Castello

2° Frey-Winiger, Marie Louise Antoinette bigarrée, de Marti (Augovie), domiciliée à Frey, célibataire

née à Sion le vingt neuf avril mil huit cent soixante-six

fille de Gasparo Frey-Winiger, déicide,

et de Josephine née Follenier, ménagère à Sion.

Les publications ont eu lieu à Frey le premier, au Châtelard le quatre, à Marti le cinq et à Leggio - Castello les jours vingt et vingt trois mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Montreux.

Communiqué aux Etats civils de Montreux et Marti et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

X
Louise Volorio

Signatures des témoins :

Scrafan Vissot (Frey)
Pirali, Celestino (époux a déclaré ne pouvoir signer ne devant pas écrire)
L'officier de l'état civil:

Germannich

N° 64

Noël et Stoller.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 10
mai mil neuf cent vingt déclaré
définitif et exécutoire le 12 avril
suivant, le tribunal civil
du district de Lavaux a déclaré
par le divorce le mariage contracté
ci-contre.

Le divorce a été prononcé
contre la défenderesse en vertu
de l'article 46^a de la loi fédérale
du 24 décembre 1874. —

Avant envoi à l'ordre
du dépôt au canton de Vaud
le 2 mai 1910.
L'officier de l'état civil
J. Schenck
J. Schenck
J. Schenck

Aujourd'hui vendredi 29 septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^e Noël, François Louis, — Jardinier
de Lubry et de Foul — domicilié à Vésy,
célibataire

né(e) Lubry le neuf janvier mil huit cent soixante sept.
fils de Henri Louis Noël, agriculteur sur Lubry
et de Rosalie née Marguerat, au dit lieu.

2^e Stoller, Julia Anna, — veuve,
de Mandelkund / Beune, — domiciliée à Vésy,
célibataire

née à Beuvry le dix octobre mil huit cent soixante seize
fille de Louis Alfred Stoller, commissionnaire à Fleurier.
et de Rose Amélie née Griset dit Grisel, défunte

Les publications ont eu lieu à Vésy le vingt un à Lubry le vingt cinq,
et à Foul le vingt sept dans et à Mandelkund le trois septembre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance, promesse
de mariage, certificats de
publications à Lubry, Foul,
Vésy et Mandelkund.

Communiqué: aux établissements
de Lubry, Foul et Mandelkund.

Signatures des époux:

Noël François Louis

Noël Julia Anna.

Signatures des témoins:

Amédée Chiocca
F. G. Chauillard

L'officier de l'état civil:

J. Schenck
rempli

N° 65.

Monnard J. Guenel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui rente Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Monnard, Emile Joseph, Journalier,de Attalens / Fribourg, domicilié à Pey,libellatairené à Attalens le vingt juillet mil huit cent septante huit.fils de François Basile Monnard, coiffeur à Pey.et de Marie Catherine Bochud, décédée.2^{me} Guenel, Thérèse Marie, bergère,de Lugrin / Haute Savoie, domiciliée à Pey,libellatairenée à Pey le vingt mars mil huit cent septante un.fille de Jean Marie Guenel, fabricant de sacques à Lugrin.et de Marie née Roch, décédée.Les publications ont eu lieu à Pey le sept, à Attalens le dix et à
Lugrin les quinze et vingt deux deux de celle année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
consentement du père de l'époux,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, certificats de publications à Attalens,
Pey et Lugrin, actes de
communiqué : naissance & actes
de legitimations de deux enfants
communiqués à l'état civil d'Attalens
à la chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Emile Monnard

Thérèse Monnard

Signatures des témoins :

S. Gabort Veron
Colombo Giuseppe

L'officier de l'état civil :

G. Gérard
rempli

N° 66

Peissard et Thorel.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

le Département de
Justice et Police du
Ganton de Tarentaise
date du 13 septembre
1939, ordonne la cer-
tification de l'acte de
mariage inscrit ci-dessous
en ce sens que Charles
Léonard Peissard
soit désigné comme
étant originaire non
pas de Tarentaise mais
de St. Antoni.
Tarentaise, le 10 septembre
1939.

l'Officier de l'état civil
copié à Tarentaise
et St. Antoni
et p. dupliquata.

Aujourd'hui trente septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o Peissard, Charles Léonard mannier bâcherie
 de Tarentaise tribouling domicilié à Tarentaise,
bâcherie,
 né à Sainte Croix le premier Janvier mil huit cent septante deux.
 fils de Jean Peissard, mannier, domicilié à Romont.
 et de Pauline née Baulod, pucelle, au même lieu.
 2^o Thorel, Marie, blanchisseuse,
 de Lancy filière domiciliée à Lancy,
bâcherie,
 née à Barouge le deux Août mil huit cent soixante neuf.
 fille de Max Thorel, jardinier, domicilié à Chambéry.
 et de Henriette Moichon, ménagère, au même lieu.
 Les publications ont eu lieu à Tarentaise à Tarentaise et Lancy le
quatorze Septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux pro-
messe de mariage, certificats
de publications à Tarentaise, Tarentaise
et Lancy.

Communiqué: aux Etats-Unis

de Tarentaise et Lancy.

Signatures des époux:

Charles Peissard

Marie Peissard

Signatures des témoins:

A. Léonard

A. Saget

L'officier de l'état civil:

G. Léonard
rempli

N° 67.

Duvaney Margot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui rente Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Duvaney, Théodore lion, l'encadreux,
de Morillon Haute Savoie, domicilié à Pey,
célibataire,

né à Chausanne le vingt cinq Avril mil huit cent soixante cinq,
fils de François Joseph Duvaney,
et de Jeanne Marie Farre, décédée.

2^e Margot, Sophie Fanny, couturière,
de Sainte Croix domiciliée à Pey,
célibataire,

née à Pey le vix neuf octobre mil huit cent septante six,
fille de Benjamin Margot, curé de ville à Pey,
et de Jeanne Marie Augny, mariée, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Pey le vingt huit, à B. croix et aux
franges de Sainte Croix le vingt deux et à Morillon les cinq
à douze Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficate de publications à Pey,
Sainte Croix et franges de Sainte Croix
et permis de célébration du mariage
de justice et police du canton de Sond

Communiqué à la Chancellerie
d'état à Chausanne et à l'état
civil de B. croix

Signatures des époux :

Th. DuvaneyF. Margot

Signatures des témoins :

J. Chauillard
D. Margot

L'officier de l'état civil :

G. Léveillé
remplacé

N° 68

Hulliger et Imhoof

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Hulliger, Arnold, - maréchal
de Heimiswyl, Berne, domicilié à Terriat, commune
des Planches, précédemment à Corse
libataire

né à Neuenegg le onzième septembre mil huit cent soixante trois
fils de Josphard Hulliger, instituteur à Neuenegg
et de Anna née Greier, au même lieu.

2^o Imhoof, Bertha, - repasseuse,
de Zofingen, Aargovie, domiciliée à Pury,
libataire

née à Zofingen le vingt un novembre mil huit cent septante
fille de Friedrich Imhoof
et de Anna née Hochuli, décédée.

Les publications ont eu lieu à des Planches et Pury le onzième d'août et à Heimiswyl,
Corse et Zofingen le treizième septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Burificat de publication de l'acte
par l'officier de l'état civil
de Montreux

Signatures des époux:

Hulliger Arnold
Bertha Hulliger

Signatures des témoins:

Benz Ernest (Neveu)
Jean Egli (Fonction)

L'officier de l'état civil:

Gurnichet

Communiqué: aux Mairies
de Heimiswyl, Mürren,
Corse et Zofingen

N° 69

Rossel - Klausfelder.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Rossel, Louis Henri, comptable, de Morges domicilié à Perrey, libétairené à Bex le quatre juin mil huit cent soixante trois, fils de François Henri Constantin Rossel, directeur des salines, et de Agathe Augustine Goujon, domiciliée à Bex.2^o Klausfelder, Blanche Anna, de Basel August Bâle campagne et Perrey domiciliée à Perrey, libétairenée à Perrey, le rente un Mai mil huit cent septante deux, fille de Jean Burkhardt Klausfelder, imprimeur éditeur à Perrey, et de Louise Augustine née Richard, au même lieu.Les publications ont eu lieu à Morges et Perrey le dix huit et à Tramelan le vingt trois Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Morges, Perrey
et Tramelan.

Communiqué : aux établissements
de Morges et Tramelan.

Signatures des époux :

Louis Rossel
Anna Rossel

Signatures des témoins :

B. Klausfelder / Perrey,
C. Romat / Bex, E. Romat / Perrey
L'officier de l'état civil :

G. Gormichef / Perrey

N° 70.

Hirschi d'Guérin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Hirschi, Alfred Alexandre, directeur d'Hôtel de Schangnau Berno domicilié à Trey, l'ibatairené à Buchs tautame le cinq juillet mil huit cent soixante cinqfils de Alfred Hirschi, décédé et de Madelaine Oesch, domiciliée à Interlaken.2^o Guérin, Henriette Marie de Genève domiciliée à Montreux sur Treyl'ibatairenée à Coosseaux le vingt trois juin mil huit cent soixante quatrefille de Claude Louis Guérin, professeur à Trey et de Anna Reynolds, décédée.Les publications ont eu lieu à Trey le vingt huit, à Schangnau le vingt neuf et à Genève le vingt trois de celle année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Schangnau,
Trey et GenèveCommuniqué : aux états civils
de Schangnau et Genève

Signatures des époux :

Alex. HirschiHenriette Hirschi

Signatures des témoins :

Madelaine Hirschi / Interlaken,
Paul Baudenbach,
Emile G. de Savary / Trey.

L'officier de l'état civil :

Gust. Michel

N° 41

Panchaud et Kratzer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Panchaud, Jules Edouard Charles, ingénieur de Lausanne, grandson, Moudon, Schallens, ~~domicilié à~~ Pollet le Grand, domicilié à ~~à~~ Terrey, célibataire

né à Lausanne le cinq juin mil huit cent soixante sept, fils de George Edouard Panchaud, défunt et de Charlotte Louise Marie Guex, sans profession à Lausanne.

2^o Kratzer, Marie, sans profession, de Deschi / Bière, domiciliée à La Tour de Peilz, célibataire

née à La Tour de Peilz le quatorze mars mil huit cent soixante deux, fille de Charles Kratzer, maître au collège, et d'Eugénie Monnerat, domiciliées à La Tour de Peilz.

Les publications ont eu lieu à Terrey le quatre, à La Tour de Peilz le neuf, à Pollet le Grand, Schallens, Moudon, grandson et Deschi le dix et à Lausanne le onze septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificat de publications à Lausanne, grandson, Moudon, Schallens, Pollet le Grand, Terrey, Deschi et La Tour de Peilz.

Communiqué : aux Etats civils de Lausanne, grandson, Moudon, Schallens, Pollet le Grand, Deschi et La Tour de Peilz.

Signatures des époux :

Jules Panchaud

Marie Panchaud

Signatures des témoins :

C. Kratzer, maître au collège de Terrey.

D. Nardel, Lausanne

M. Rodz

(Terrey)

L'officier de l'état civil :

Germannich

N° 79

Martin et Serex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Martin, Jules Louis, employé à l'Usine Nestlé, de Château d'Orx domicilié à Perrey, célibataire

né à Sersac le dix Mai mil huit cent soixante un.

fils de Louis Alexis Martin, décédé

et de Charlotte Françoise Louise Génivéas, minagère, à Perrey.

2^o Serex, Hortense Joséphine, négociante.

de Maracon domiciliée à Perrey

célibataire

née à Perrey le vingt sept Septembre mil huit cent soixante huit.

fille de Henri Gabriel Serex, décédé,

et de Julie Joséphine née Grobet, négociante à Perrey.

Les publications ont eu lieu à Perrey le dix huit et à Château d'Orx, l'Albat, Maracon le vingt quatre Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Château d'Orx,
l'Albat, Perrey et Maracon.

Signatures des époux :

Louis Martin
Hortense Martin

Signatures des témoins :

Louis Baudouin
Henri Payot

L'officier de l'état civil :

J. M. Michel

Communiqué : aux Etats civils
de Château d'Orx et Galguy.

N° 75

Genand et Gélat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Genand, Henri Philippe, agriculteur,
de Percy et Bussigny le Germain domicilié à Ecublens
libétaire

né à Boissey le dix huit Septembre mil huit cent septante deux
fils de Charles Philippe Marie Henri Genand, négociant à Percy
et de Marie Françoise née Delafontaine, défunte.

2^e Gélat, Augustine, libétaire
de La Tour de Salg et château d'Orx domiciliée à Percy
libétaire

née à Percy le dix huit octobre mil huit cent soixante neuf
fille de René Albert Gélat, négociant à Percy
et de Marie Louise née Lanchaud, défunte.

Les publications ont eu lieu à Percy, Ecublens et La Tour de Salg le dix huit,
à château d'Orx le dix-neuf et à l'épicerie de Bussigny le vingt
Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré
par l'officier de l'état civil docu-
ment

Signatures des époux :

Genand
Augustine
Genand

Signatures des témoins :

Chiffon
Gélat Barillet (Percy)
T. Riobard
J. Genand M. Gaud
L'officier de l'état civil:
Girard

Communiqué : aux Etats civils
de Bussigny et Morges, Ecub-
lens, La Tour de Salg, Château
d'Orx

N^o 74

Hubmann, Biechli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Hubmann, Jean, télégraphiste de Höfli, commune de Bichelsee, Thurgovie, domicilié à Pury, célibatairené à Bichholz, Thurgovie, le trois septembre mil huit cent cinquante six fils de Jean Rodolphe Hubmann, décédé et de Véronique née Würmli, domiciliée à Brün, Thurgovie, 2^o Biechli, Emma Marie, demoiselle de magasin, de Oberburg / Bienne, domiciliée à Pury, célibataire

née à Borsig, le neuf octobre mil huit cent soixante deux, fille de Ferdinand Biechli, courtier à Pury, et de Sophie Chollet, domiciliée au même lieu. Les publications ont eu lieu à Pury le vingt un juillet, à Oberburg le sept et à Bichelsee le huit août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, promesse de mariage, certificat de publications à Bichelsee, Pury et Oberburg.

Communiqué: aux M. A. C. de Bichelsee et Oberburg

Signatures des époux :

Jean Hubmann
Marie Hubmann

Signatures des témoins :

A. Maury
J. J. J. P. (Pury)

L'officier de l'état civil:

G. Guenichet

N° 75

Tixi et Bolliard née Genoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Tixi, Giovanni, manœuvre, de Nigoline Bruscia Italie, domicilié à Pery, libataire

né à Nigoline le deux juin mil huit cent soixante trois, fils de Matteo Tixi et de Lucia Bencini, décédés.

2^e Bolliard née Genoud, Marie Victoire, cagarière, de Châtel B. Denis, veuve de Jean François Bolliard dès le premier juin mil huit cent quatre-vingt quatre.

née à Sensales le cinq Janvier mil huit cent soixante cinq, fille de Jean Joseph Genoud, agriculteur à Châtel B. Denis et de Marie née Wicky, meunière, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Pery le vingt huit et à Châtel B. Denis le trente deux, à Nigoline les vingt et deux neuf Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesse de mariage, certificats de publications à
Châtel B. Denis et Pery et
permis de célébration du
département de justice et police du
Bâton de l'Etat. Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne, et à l'Etat
civil de Châtel B. Denis.

Signatures des époux :

Tixi Giovanni
Tixi Victoire

Signatures des témoins :

Marie Russien (sauvage)
Isidore Wicky Pery

L'officier de l'état civil :

Germichet

N° 76
Wicki et Brepel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Wicki, François Joseph, charronnier, de Fluhli, Lucerne, domicilié à Vervy, bâlibalair

né à Fluhli le premier juillet mil huit cent septante six

fils de François Wicki, décédé.

et de Maria Pieri, agriculteur à Sensates / Fribourg

2^o Brepel, Anna Maria Hélène, cigarière, de Moerel / Fribourg, domiciliée à Vervy, précédem-

ment à Moerel

bâlibalair

née à Moerel le huit novembre mil huit cent septante cinq

fille de Johannes Brepel, agriculteur à Moerel.

et de Hélène née Aubert, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vervy et Moerel le trois et à Fluhli
le huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Fluhli, Vervy
et Moerel, acte de naissance
et acte de légitimation d'un
enfant.

Communiqué aux bâlibalair

de Fluhli et Moerel

Signatures des époux :

Wicki Joseph

Mariam Wicki

Signatures des témoins :

Marius Bussien / Bouvier
Isidore Wicki Vervy

L'officier de l'état civil :

Gurnichet

N° 74.

Schären et Tonjallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^{er} Schären, Christian boucher,
de Spiez Berne, domicilié à Véry,
libétairené à Winnigen le 10 mai mil huit cent soixante-sept.fils de Johannes Schären, décédé,
et de Anna Barbara née Hötscher, décédée.2^{me} Tonjallaz, Marie agricultrice,
de Hubry à Epesses domiciliée à Chardonnet,
libétairenée à Chardonnet le cinq avril mil huit cent soixante-huit.fille de Marie Tonjallaz, agricultrice à Chardonnet,et de Rouet Marie Françoise née Baud, ménagère, au même lieu.Les publications ont eu lieu à Véry et Hubry le neuf, à Spiez et Chardonnet
longe la Epesses le 20 octobre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Spiez, Véry,
Hubry, Epesses et Chardonnet.

Signatures des époux :

Christian Schären
Marie Schären

Signatures des témoins :

Fr. Gutz
Fritz Schären (Véry)

L'officier de l'état civil :

G. MichelCommuniqué : aux Bals, envs de
Véry, Hubry, Bully et Chardonnet

N^o 18.

Colliaud Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Colliaud, Jules Emile, journalier de Rolle domicilié à Vey
Sélibataire

né à Vey le dix juillet mil huit cent septante trois

fils de Louis Frédéric Alfred Colliaud, domicilié à Vey
et de Louise Emilie née Ruchonnet, à Vey.2^o Guignard, Hortense, couturière de Vey
domiciliée à Vey.
Sélibataire

née à Vey dix neuf Janvier mil huit cent septante six

fille de Jean Louis François Guignard, menuisier à Vey
et de Jeanne Louise Magnin, décédée.Les publications ont eu lieu à Vey le neuf, à Rolle le vingt et au
bien le douze octobre de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage, certificats de publications à Rolle, Vey et au bien

Signatures des époux :

Jules Colliaud
Hortense Colliaud

Signatures des témoins :

Léonie Marin.
Fréderic Villars (Vey)
/

L'officier de l'état civil :

Gérard Michel

N° 79

Duchoud, Willemin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Aujourd'hui six novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Duchoud, Jean Ferdinand, journalier
de le Gingelph Haute Savoie, domicilié à Pey
Sécheresse

A tenue d'une communication de la Direction de justice du canton de Fribourg, le Département fédéral de justice et police, le 19 novembre 1926, a prononcé la réintégration de Mme. WUILLEMIN, Marie-Emma, divorcée de Duchoud, Jean-Ferdinand, domiciliée à Yverdon, dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Courgevaux.

Inscrit le 21 décembre 1926.

L'Officier de l'Etat-Civil:

cqué. à l'Etat-Civil de Meyriez
et pr duplicata.

Nom et profession :

domicile des époux :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Meyriez, rendu en date du 30 avril 1925, déclaré définitif et exécutoire le 9 juin 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 juin 1925.

L'Officier de l'Etat-Civil:

Les publications ont eu lieu à Pey le 5 et 6 octobre, à Bourg-en-Bresse le 6 et 7 octobre, à la mairie de le Gingelph les 10 et 11 octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Pey et Bourg-en-Bresse,
et permis de célébration du
rétablissement de l'officier
du bâtonnier de la barre

Communiqué : à la mairie de
Meyriez et à la Chancellerie
d'état à Lausanne

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 80

Ruedi et Maury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Ruedi, Charles Christian, boulanger,
de Bollingen au bâton de Berne — domicilié à Paris, 10 arrondissement
veufné à Hubry le quatre Novembre — mil huit cent soixante sixfils de Jean Ruedi,et de Elisabeth née Guerry, décédée2^o Maury, Thaline, femme de chambre,de Puibroye — domiciliée à Percy.veuvenée à Fouigny le huit Février — mil huit cent soixante cinqfille de René Louis Maury, décédéet de Louise Jeanne Mathilde née Genton, marchande à Percy.Les publications ont eu lieu à Percy le huit, à Bollingen et Puibroye le douze et à Paris, 10 arrondissement, les dix-sept et vingt quatre octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
permis de mariage, certificats
de publications à Bollingen,
Paris, Puibroye et Percy.

Signatures des époux :

Charles Ruedi
Thaline Maury

Signatures des témoins :

Fr. Desauvau Percy,
Hubry Marcis

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 81

Bergougnoux. Gonin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^{er} Bergougnoux, Jean Baptiste, ajusteur-mécanicien de Rangiac Haute Loire domicilié à Percy célibatairené à Rangiac le vingt un Septembre mil huit cent septante six fils de Julie Bergougnoux, charpentière, et de Nicole Josephine Bajalon, ménagère, domiciliée à Rangiac.
2^{me} Gonin, Marie, lingère de Nosalles domiciliée à Percy, célibatairenée à Pillars Bruguière le huit Décembre mil huit cent septante, fille de Céline Gonin, actuellement femme de Christian Rieben à Percy.Les publications ont eu lieu à Percy le neuvième, à Nosalles le seize et à Rangiac les dix-sept et vingt quatrième octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Percy, Nosalles et permis de célébration du mariage devant le juge et notaire du canton de Vaulx.Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Riom et à l'Etat civil de Percy.

Signatures des époux :

Bergougnoux. J.B.
Marie Bergougnoux

Signatures des témoins :

Marius Soray
F. Vuillot (Percy)

L'officier de l'état civil :

Gommichel

N° 82.

Coppi et Rossarie.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Coppi, Jean Martin, menuisier
de Guarna Sotto / Rossarie Hélène, domicilié à Percy
lillebalaie

né à Attalens le quatorze février mil huit cent septante deux

fils de Gabriel Coppi, menuisier à Percy,
et de Marie Louise née Ferroud, décédée

2^o Rossarie, Annette Marie, couturière,
de Delane / Guy de Doin France, domiciliée à Percy,
lillebalaie

née à Jougny le treize juin mil huit cent septante un

fille de Damien Rossarie, décédé
et de Marie née Meyer, maîtrise à Percy

Les publications ont eu lieu à Percy le vingt huit octobre, à Delane
les cinq et dix-sept et à Guarna Sotto les vingt-neuf et vingt
dix septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Percy et
permis de célébration du
Départemental députation et celle
du Banquet de Percy.

Communiqué : à le Chancelier
d'Etat à Paris

Signatures des époux :

Martin Coppi
Marie Coppi

Signatures des témoins :

Jean Bonnard Percy,
Constant Rossarie

L'officier de l'état civil :

Giraudel

N° 83

Buzzini & Pastore.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Buzzini, Pietro Leonardo, plâtrier-peintre, de Vigeletto Tessin, domicilié à Vercy, célibataire

né à Vigeletto le vingt-huit juin mil huit cent septante-six

fils de Pietro Giuseppe Buzzini, agriculteur,

et de Appolonia née Buzzini, ménagère, domiciliée à Vigeletto.

2^o Pastore, Marie Madelaine, ménagère, de Borgomanero Novare Italie, domiciliée à Vercy, célibataire

née à Hirschberg Italie, le dix-huit septembre mil huit cent septante-quatre

fille de Philippe Pastore, journalier à Vercy

et de Marie Madelaine née Deprey, ménagère à Vercy.

Les publications ont eu lieu à Vercy le trente octobre, à Vigeletto le trois d'au consulat d'Italie à Genève le sept novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, déclaration du secrétaire du bureau des étrangers de Vercy, promesse de mariage, certificats de publications à Vigeletto, Vercy et au consulat d'Italie à Genève, déclaration de publication à Borgomanero, actes de naissance des deux enfants communiqués : légitimation de deux enfants communiquée à l'état civil de Vigeletto et à la chancellerie d'état à Lausanne

Signatures des époux :

Buzzini Leonard Pietro
Madelaine Pastore

Signatures des témoins :

Pastore Antoine
Robert Buzzini

L'officier de l'état civil :

Gurnicel

N° 84

Pidoux x Pidoux

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Pidoux, Louis Auguste, charpentier, de Forel 1^{er} Lycée domicilié à Villars-le-Comte, célibataire

né à Villars-le-Comte le vingt janvier mil huit cent soixante quatre, fils de feu François Samuel Pidoux, et de Henriette Françoise née Pidoux à Villars-le-Comte.

2^o Pidoux, Louise, sans profession, de Villars-le-Comte domiciliée à Villars-le-Comte, célibataire

née à Villars-le-Comte le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-sept, fille de Edouard Pidoux, agriculteur, et de Aimée née Tahud, à Villars-le-Comte.

Les publications ont eu lieu à Forel et Villars-le-Comte le vingt-neuf octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Denney.

Communiqué: aux Mairies civiles

de Forel et Denney.

Signatures des époux:

Louis Auguste Pidoux
Louise Pidoux

Signatures des témoins:

A. Pernard (Signature) / Denney,
A. Théodore (Signature) / id /

L'officier de l'état civil:

G. Guérinot (Signature)

N° 85

Tissot & Rieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de la régence
du canton de Genève rendu
en 1^{re} du 16 mars 1920 déclaré
de f^{re} et exécutoire le 15 avril
1920 le mariage instauré ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le jugement a fixé à un an le
délai pendant lequel l'
une ou l'autre peut contracter un nouveau
mariage.

... écrit le 20 avril 1920

L'officier de l'état civil :

Copie(s) en duplique(s).

Aujourd'hui deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Tissot, Edouard David, veuve, de Bex, domicilié à Vey, libellataire

né à Vey, le huit mai mil huit cent septante, fils de Marc Tissot, décédé, et de Susette Madelaine née Raymond, veuve à Vey.

2^o Rieder, Louise, femme de chambre, de Stéphan Rieder, domiciliée à Vey, commune du Châtelard, précédemment à Sausanne, libellataire

née à Stéphan le dix Janvier mil huit cent soixante quatre, fille de Stéphan Rieder.

et de Susanna Katharina née Wyssen, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vey le neuf, à Stéphan et au Châtelard le onze, à Sausanne le douze et à Bex le quatorze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Bex, Vey, Stéphan, au Châtelard et à Sausanne.

Communiqué : aux édiles civils de Gingins, Stéphan, Monthey et Sausanne

Signatures des époux :

Edouard Tissot
Louise Tissot

Signatures des témoins :

Louis Tissot
Martin Joseph Rieder

L'officier de l'état civil :

N° 86

Paratelli x Amery

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Paratelli, Domenico Giovanni, mason
de Porto Palmasaglia come Valer, domicilié à La Tour de Peilz
Sélibataire

né à Capolago le dix-huit mars mil huit cent septante un.

fils de Giuseppe Paratelli, agriculteur, domicilié à Luceno
et de Maria Frattini, minagre au même lieu.2^o Amery, Elisabeth, cigarine,
de Genève, domiciliée à Pery,
Sélibataire

née à Genève le dix-neuf janvier mil huit cent septante quatre.

fille de Nicolas Amery,
et de Elisabeth Maudry, décédée.Les publications ont eu lieu à Pery le dix-huit, à La Tour de Peilz le
vingt quatre et à Genève le vingt-cinq septembre, à Porto Palmasaglia
les dix-sept et vingt quatre octobre de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil de La Tour de
PeilzCommuniqué aux Etats civils
le huit à La Tour de Peilz
et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux:

Paratelli Domenico
Elisabeth ParatelliSignatures des témoins:
Domenico Frattini
Frattini Alessandro Pery

L'officier de l'état civil:

Guermichel

N° 87
Peter & Bégeret née Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Peter, Johann Heinrich, menuier,
de Wildensbuch, Zurich, domicilié à Torey,
célibataire

né à Wildensbuch, Thülikon le dix huit avril mil huit cent quarante-deux

fils de Johan Konrad Peter,
et de Elisabetha née Halligel, décédée

2^o Bégeret née Dupuis, Louise Henriette, sage femme,
de Chexbres domiciliée à Jonqny,
mariée Louis Bégeret dès le vingt quatre avril mil huit cent
quatre-vingt-sept

née à Rièze le vingt trois mai mil huit cent cinquante-un

fille de Jacques Louis Frédéric Dupuis, décédé,
et de Henriette Marguerite Charlotte Mathey, minagre et tarey

Les publications ont eu lieu à Torey le seize, à Jonqny le dix-sept, et à
Thülikon & Chexbres le dix huit novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de mariage
certificats de publications à
Thülikon, Torey, Chexbres
et Jonqny

Communiqué : aux Etats civils
de Thülikon, Bâle Bosphore
& Coire

Signatures des époux :

Henri Peter
Louise Peter

Signatures des témoins :

John }
Schenck }
Torey

L'officier de l'état civil :

G. Guenrich

N° 88.

Bron & Mayor.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^e Bron, Eugène Louis, — parquetier, de Saint-Béophorin, Lavaux, — domicilié à Véry, célibatairené à Véry le premier octobre mil huit cent Septante sixfils de Henri Louis Bron, décédé et de Marie Sophie née Bron, journalière, domiciliée à Véry2^e Mayor, Louise Hélène, — cigarière, de Schallens — domiciliée à Vérycélibatairenée à Grandson le vingt cinq octobre mil huit cent Septante sixfille de David Mayer, journalier à Véryet de Marie Hélène Jacquet, cigarière à VéryLes publications ont eu lieu à Véry le vingt, à Schallens le dix-sept et à Saint-Béophorin le dix-huit novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Saint-Béophorin, Véry & Schallens.

Communiqué : aux Mairies civiles de Saint-Béophorin & Schallens

Signatures des époux :

Eugène BronHélène Mayor

Signatures des témoins :

Alfred ChappuisLouis Milliquet / VéryJenny Boffier

L'officier de l'état civil :

Gurnichef

N° 89

Agnetti & Garbellay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Agnetti, Giuseppe Nicodemo, tailleur,
de Porto Palmaraglia (Nord Italie), domicilié à Verney,
célibatairené à Porto Palmaraglia le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante cinq,
fils de Nicodemo, employé de fabrique à Porto Palmaraglia,
et de Climentina Paleggiali, ménagère, au même lieu.2^o, Garbellay, Marie Delfini, cigarière,
de Riddes (Valais), domiciliée à Verney,
célibatairenée à Riddes le douze Janvier mil huit cent septante cinq,
fille de Pierre Victor Garbellay, agriculteur à Riddes,
et de Marie Jeanne née Grossard, décédée.Les publications ont eu lieu à Verney le six, à Riddes le sept et à Porto Palmaraglia le vingt un et vingt huit novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à Riddes et Verney, permis de célébration
du département de justice à
lieu du canton de Tavannes.Communiqué à la chancellerie
d'état à Tavannes et à
l'état civil de Riddes.

Signatures des époux :

Agnetti Giuseppe

Mari Delfini Annette

Signatures des témoins :

Lugan, Paul, Verney,
Joseph Pricelli

L'officier de l'état civil :

Giraudel

N^o 90.

Rey Bertolin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rey, Giovanni Battista Gioachino — maçon —
de Ronco Biellese Novare Italie — domicilié à Vercy —
Sélibataire —

né à Ronco Biellese le dix-sept Août mil huit cent septante deux —

fils de Andrea Rey, maçon, domicilié à Turin —
et de Teresa Geronardi, minagre, domiciliée à Ronco, Biellese.

2^o Bertolin, Marie Adeline — cigarière —
de Gressan / Aoste Italie — domiciliée à Vercy —
Sélibataire —

née à Gressan le trente Décembre — mil huit cent septante six —

fille de Joseph Claude Bertolin, décédé —
et de Marie Honoree Barioz, agriculteur, domiciliée à Aoste.

Les publications ont eu lieu à Vercy le six, à Ronco-Biellese les quatorze à vingt un et à Gressan les vingt et vingt huit Novembre de cette année :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
Promesse de mariage, certificat de publication à Vercy
et permis de célébration du
Gouvernement de Justice et Police
du canton de Vaud —

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat à Genève —

Signatures des époux :

Rey Jean

Rey Adeline

Signatures des témoins :

Gueyva Guglielmo
S. Molotov Vercy

L'officier de l'état civil :

G. Gommiezel

N° 91

Garisod, Chiarriglione

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui jeudi 26 décembre

mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Garisod, Cyrille Majorien, manœuvrede quart d'Hoste Valje domicilié à Neray

bâlibataire

né à quart le vingt-sept novembre mil huit cent septante troisfils de Joseph Justinien Garisod, manœuvre, domicilié à Nerayet de Marié Mélanie Maroz, ménagère, au même lieu2^o Chiarriglione, Marie Rosalie, bâtardede Brissogne, Hoste Valje domiciliée à Neray

bâlibataire

née à Brissogne le vingt-deux Septembre mil huit cent septante quatrefille de Jean Baptiste Chiarriglione, journalier, domicilié à Brissogneet de Marié Angélique Mathieu, ménagère, au même lieuLes publications ont eu lieu à Neray le vingt octobre et quart d'HosteBrissogne le vingt un octobre et Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publication
Neray et permis de célébration
et département de Justice et
Police du canton de Naud

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Genève

Signatures des époux :

Garisod CyrilleGarisod Rosalie

Signatures des témoins :

Bertolier MarcellinDalleix FrançoisNeray et Génève

L'officier de l'état civil :

Guérin Michel

N° 92

Gaillard & Frey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gaillard, Aloys Marc, — Loueur sur feu,de Ordon / Palais, domicilié à Treycélibatairené à Borsigee levingt deux mae mil huit cent septante troisfils de Joseph Victor Gaillard, décédé,et de Hennette Fanny Poujaz, ménagère à Trey.2^o Frey, Ida Anna, — cigarine,de Steffisburg, Demi / domiciliée à Trey,célibatairenée à Trey le seize juin mil huit cent septante sixfille de Johann Frey, employé à l'Usine Russe à Treyet de Rouisse Freddiger, décédée.Les publications ont eu lieu à Trey le seize, à Steffisburg le seize
et à Ordon le dix-sept novembre de cette anné

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficate de publications à Ordon,
Trey et Steffisburg, acte de
naissance et acte de légitimation
d'un enfant.Communiqué: aux Etats civils
de Ordon et Steffisburg

Signatures des époux :

Gaillard AloysGaillard Ida

Signatures des témoins :

Rouiller AugusteBlin, Lanoletti
Paul Classet

L'officier de l'état civil :

Gurnischel

N° 13.

Tanner & Bron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^e Tanner, Alexandre, maçon
 de Pesco vall Moggia Tessin, domicilié à Tercy
neuf de Jeanne Amilie Bragon, des le huit février mil huit
cent quatre-vingt neuf
 né à Terralino le vingt sept octobre mil huit cent quarante six
 fils de Antoine Théodore Tanner,
 et de Jeanne Marie Frangi, décédée.
 2^e Bron, Elisa, cuisinière,
 de Saint Saphorin y domiciliée à célibataire

née à Saint Saphorin le sept octobre mil huit cent soixante cinq
 fille de Jean Bron, ancien employé à la compagnie de navigation
 et de Jeanne Louise née Rouge, minagère, domiciliée à Saint Saphorin
 Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt et Saint Saphorin le
vingt cinq novembre, à Pesco et le douze Décembre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Tanner-Bragon,
acte de décès de la première femme
de l'époux, promesse de mariage, certificat de publication à Pesco,
Tercy et Saint Saphorin.

Communiqué : aux Etats circons
de Pesco et Saint Saphorin

Signatures des époux :

Tanner Alexandre
Elisa Tanner

Signatures des témoins :

D. allegra
Ch. Bircher Tercy

L'officier de l'état civil :

Gommich

N°

Méture

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Le numéro quatre vingt trois à la page cent
 de soixante sept est celui de la ~~domicile~~ dernière inscription
 faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-dix
 sept.

Les deux doubles du présent ~~mil huit cent~~ registre sont
 conformes ce que nous certifions
 et de Percy, trente un décembre mil huit cent
 quatre-vingt-dix sept.

de L'officier de ~~domicile à~~ l'état civil de Percy.



mil huit cent



Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Transmis un double le
 19 Janvier 1898 à l'au-
 torité cantonale en ex-
 ecution de l'article 2 de
 la loi

ce que nous certifions
 à l'officier de l'état civil.



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1898

N° 1

Perrin et Rossalier née George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perrin, Emile, maréchal,

de Payenne domicilié à Vorey,

délébataire

né à Payenne le huit janvier mil huit cent soixante huit

fils de Louis Perrin, maréchal à Payenne,

et de Marie Louise née Rapin, décédée.

2^o Rossalier née George, Pauline Sophie cigarière,

de Châtel St Denis domiciliée à Vorey,

divorcée, de Maurice Philippe Rossalier dès le six décembre

mil huit cent quatre-vingt quatorze

née à Gingins le vingt trois octobre mil huit cent soixante deux

fille de Henri Louis George, agriculteur à Crassier

et de Emilie Perrin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vorey le longe, à Châtel St Denis le
quatorze de Payenne le dix huit décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de mariage Rossalier-George avec mention du divorce
certificats de publications à
Payenne, Vorey et Châtel St Denis
et promesse de mariage. —

Communiqué : aux débats ci-dessous
de Payenne et Châtel St Denis.

Signatures des époux :

Emile Perrin.

Sophie Perrin.

Signatures des témoins :

Richard Auguste
Martignoni Baptiste

L'officier de l'état civil :

G. Guérin

N° 3.

Chapuis, Durelot
née Wellstein
 Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chapuis, Edward Louis Henri — manœuvre, de Chalanges domicilié à Ney célibataire

né à Pubroye le quinze octobre mil huit cent soixante

fils de Jean Charles François Louis Chapuis, décédé, et de Marienne née George, mariagée, domiciliée à Pubroye.

2^o Durelot née Wellstein, Anna, cuisinière, de Nyon domiciliée à Ney

veuve de Edward Emmanuel Durelot décédé le vingt trois Septembre mil huit cent quatre-vingt cinq

née à Passikon le trois avril mil huit cent cinquante six

fille de Kaspar Wellstein, décédé, et de Barbara Weber, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ney le dix huit, à Nyon le vingt deux et à Chalanges le vingt deux Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
acte décès du premier mari
de l'épouse, promesse de
mariage, certificat de publica-
tions à Chalanges, Ney et Nyon

Communiqué: aux états civils
de Chalanges et Nyon

Signatures des époux:

E. Chapuis.
Anna Chapuis

Signatures des témoins:

S. Zapp
E. Hauser ; Ney

L'officier de l'état civil:

G. Gerinier
rempli

N° 3.

Chaperon Reynard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^e Chaperon, Justin Stanislas, électricien,
de Châtel St. Denis y domicilié singlen^e Châtel St. Denis le vingt deux juillet mil huit cent septantefils de Pierre Basile Claude Chaperon, agriculteur à Châtel St. Denis
et de Marie Catherine née Bollaard, ménagère, au même lieu.2^e Reynard, Rose Marie, ménagère,
de Chandolin à Barriès, domiciliée à Perey
singlen^e Chandolin Barriès le dix-sept juillet mil huit cent soixante-neuffille de Jean Pierre Reynard, agriculteur à Chandolin
et de Catherine Josephine née Héritier, au même lieuLes publications ont eu lieu à Perey le dix huit, à Châtel St. Denis le
vingt et à Barriès le vingt un Décembre de l'année d'nnovre.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Châtel St. Denis acte
de naissance et acte de légi-
timation d'un enfant. —Communiqué : aux états civils
de Châtel St. Denis &
Barriès. —

Signatures des époux :

Chaperon Justin
Marie Chaperon

Signatures des témoins :

Dutroz Emile
Monsieur Chaperon
Raudanne,

L'officier de l'état civil :

Guerin Michel

N° 4

Cherphilod et
Boulénaz née Ogay
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-neuf novembre mil neuf cent soixante-douze, déclarant définitivement executure le 2 mars mil neuf cent onze, le tribunal civil du district de Tercy a déclaré par la divorce le mariage contracté ci-dessous.

Le divorce a été prononcé contre la défendante Louise Renée Cherphilod, née Boulénaz, en vertu de l'article 46 littré a) et b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit envers l'avis du département de Justice et des Finances à Paris, le 15 mars 1911.
 L'officier d'état civil
 François

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cherphilod, Alexis, vigneron, de Chabres domicilié à Tercy, divorce de Rosine Marie Boudaud dès le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt douze, né à Chabres le dix mai mil huit cent cinquante six, fils de Jean Frédéric Cherphilod et de Elisabeth née Gufflon, décédée.

2^o Boulénaz née Ogay, Louise Henriette, monagère de Cossier domiciliée à Tercy, sœur de Henri Jean Boulénaz dès le vingt trois octobre mil huit cent quatre-vingt seize, née à Aigle le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt un, fille de Pierre François Ogay, cordonnier à Aigle et de Marie Louise Borlez, décédée.

Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt cinq décembre de l'année dernière, à Cossier le cinq et à Chabres le six Janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de mariage Cherphilod-Boudaud avec mention du divorce, acte de mariage Boulénaz-Ogay, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage, certificat de publication communiqué à l'avis à Chabres Tercy et Cossier.

Communication aux Etats civils de St-Baphorien et Cossier.

Signatures des époux :

Alexis Cherphilod
 Louise Cherphilod

Signatures des témoins :

Emile Nicolet
 Claude Posse Tercy

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 5

Girod & Décostard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Girod, Paul François Victor, commis, de Perey domicilié à Perey célibatairené à Perey le vingt un février mil huit cent septante quatre fils de François Auguste, employé à l'Usine nasse à Perey. et de Jeannie Bouvier née Todez, au même lieu.2^o Décostard, Thérèse de Essarts sur Orne domiciliée à Boisec célibatairenée à Jouigny le vingt sept octobre mil huit cent septante trois. fille de Charles Décostard, seigneur à Boisec et de Louise née Regamey, minagère au même lieu.Les publications ont eu lieu à Perey le premier, à Essarts le trois à Boisec le cinq Janvier courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesse de mariage, certificats de publications à Perey, Essarts & Boisec.Communiqué : aux Etals ardo
de Orne & Boisec.

Signatures des époux :

J. GirodThérèse Girod

Signatures des témoins :

H. OtterF. Thivillier

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 6

Chabod, Mietroz.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chabod, Lazare Séraphin, meunier, de Valsarazanche Turin Valin, domicilié à Bessix.

Militaire

né à Valsarazanche le quatre mars mil huit cent soixante quatre.

fils de Jean Louis Chabod, manœuvre à Bessix et de Hanie Elisabeth Baclin, ménagère, au même lieu

2^o Mietroz, Marie Louise, Sigarière, d'iddes Talau, domiciliée à Pery.

Militaire

née à Iddes le vingt huit mai mil huit cent soixante deux.

fille de Georges Louis Mietroz et de Anne Marie Jacobi née Lattion, décédée.

Les publications ont eu lieu à Pery le treize, à Iddes le dix huit et à Bessix le dix-sept novembre, à Valsarazanche le vingt-sept novembre et cinq décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Bertificat de publication délivré par l'état civil de Bessix, acte de naissance & acte de légitimation d'un enfant.

Signatures des époux:

Chabod Lazare Séraphin
Chabod Louise

Signatures des témoins:

Louis Morier
Emboden Joseph Pery

L'officier de l'état civil:

Gurnicel

Communiqué: aux chanceries
de Bessix à Iddes & à la chancellerie d'état à
Roussanne

N^o 7.

Valleggioli & Bois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Valleggioli, Giuseppe Domenico, peintre,
de Porto Valtravaglia, home Italie, domicilié à Percy
libétairené à Porto Valtravaglia le vingt cinq Avril mil huit cent septante troisfils de Michel Valleggioli, charretier à Percyet de Antonia Del Sante, mineure, au même lieu,2^o Bois, Marie Adelaïde biganière,de Villeneuve / Noste Italie, domiciliée à Percylibétairenée à Villeneuve le quatorze Janvier mil huit cent septante cinqfille de François Xavier Bois, journalier à Percyet de Marie Anne Borbet, mineure, au même lieuLes publications ont eu lieu à Percy le quatre et à Porto Valtravaglia
et Villeneuve les dix neuf et vingt six Décembre de l'année
dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat de publication à Percy
et permis de célébration du
Département de Justice & Police
du canton de Vaud.Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Valleggioli Joseph
Valleggioli Adelaïde

Signatures des témoins :

Balzonde Ignazio
Spazio Riccardo

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 8
Wursten e Baudet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wursten, Henri Samuel, journalier de Gessainay domicilié à Percy libétaire

né à Yvoine le dix Septembre mil huit cent soixante quatre fils de Jean François Henri Wursten, hors du pays et de Françoise Jenny Marie Bolomey, défunte.

2^o Baudet, Henriette Rosine, repasseuse, de Bernex, pensionnée domiciliée à Percy libétaire

née à Genève le vingt-six Août mil huit cent soixante cinq fille de Jean François Baudet, journalier à Chavignon et de Clélie née Vabell, défunte.

Les publications ont eu lieu à Percy le six, à Gessainay le huit et à Bernex le neuf novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Gessainay, Percy et Bernex.

Signatures des époux :

H. Wursten

Henriette Wursten

Signatures des témoins :

Jules Deglaire

Victor Noir / Percy
Jeanne Marshall

L'officier de l'état civil :

G. Guérineau

N^o 9.
Dubochet d'Uporet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Dubochet, Charles Auguste Marc, sieur encadreur, du Châtelard, domicilié à Tercy, célibataire

né à Tercy le vingt deux Janvier mil huit cent septante quatre, fils de Louis Auguste Charles Dubochet, décédé, et de Anna née Siegenthaler, domiciliée à Alger.

2^{me} Uporet, Adeline Cécile, de Rougemont, domiciliée à Tercy, célibataire

née au Châtelard, Montrœul le vingt un Octobre mil huit cent septante six, fille de François Louis Uporet, serrurier à Tercy, et de Cécile née Lueret, blanchisseuse, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Tercy le quinze, au Châtelard le dix-huit et à Rougemont le dix-neuf Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications au Châtelard, Tercy et Rougemont.

Communiqué : aux Mairies civiles de Montrœul et Rougemont.

Signatures des époux :

C. Dubochet
et. Dubochet.

Signatures des témoins :

A. Hauri
Srs. Delapontine / Devy,

L'officier de l'état civil :

Garricq

N° 10

Aujourd'hui dix sept février mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Loosli, Gottlieb comptable,de Suniswald, Beine, domicilié à Véry,2^o Küng, Agatha cuisinière,

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

né à Effoltern le vingt Janvier mil huit cent Septante deux,fils de Jacob Loosli, décédé,et de Anna Barbara Bürkhalter, mariée à Würen, Bâle,2^o Küng, Agatha cuisinière,de Escholzmatt, Luceine, domiciliée à Véry,2^o Küng, Agatha cuisinière,et de Marie Schmid, décédé,née à Marbach le trois Avril mil huit cent Septante sept,fille de Joseph Küng, agriculteur à Marbach,et de Maria Schmid, décédé,Les publications ont eu lieu à Véry Léringt Due, à Suniswald le
vingt trois et à Escholzmatt le vingt sept Janvier de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage,
certificats de publications à
Suniswald, Véry et Escholzmatt,

Signatures des époux:

Gottlieb Loosli
Agatha Loosli

Signatures des témoins:

Joseph Schmidlin
Zimmerli Ernest
Véry,

L'officier de l'état civil:

Gutnickel

N° 11.

Groz - dit - Bussot.
et Harry née Perrenoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Groz - dit - Bussot, Paul Arnold, maître typographe
de la Chaux de Fonds, le Locle & Nyon domicilié à Troy
bibliothécaire

né à Les Platières le trois août mil huit cent septante trois

fils de Georges Albin Groz - dit - Bussot, menuisier à Troy.

et de Elisa née Kühni, couturière, domiciliée à la Chaux de Fonds.

2^o Harry née Perrenoud, Ida, couturière,
de Besançon Goubs, domiciliée à Troy.

divorcée de Armel Virgile Harry des le vingt neuf Janvier mil
huit cent quatre vingt seize

née à la Bagny Nyon, le dix Septembre mil huit cent soixante trois.

fille de Victor Perrenoud, horloger à la Bagny.

et de Émile née Thulli, lingère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Troy le vingt deux, à la Chaux de Fonds,
au Locle & à Nyon le vingt quatre Janvier & à Besançon les trente
un Janvier & six février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de mariage Harry - Perrenoud, avec mention du divorce, déclaration du conseil communal de la Bagny consentement, la main de l'épouse, promesse de mariage, certificat de publications à la Chaux de Fonds, le Locle, Nyon, Besançon
Communiqué :

communiqué à l'état civil
de la Chaux de Fonds, de Locle,
de Nyon & à la Chancellerie d'état
à Genève.

Signatures des époux :

Paul Groz
Ida Groz

Signatures des témoins :

Lion Guin
Fr. Thulli 1880

L'officier de l'état civil :

Gurnichet

N° 14

Rosa Baudracco
née Diara.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rosa, Giovanni Antonio, — marin, de Turin, Italie, domicilié à Genve, célibataire

né à Turin le six novembre mil huit cent quarante cinq —

fils de Rosa, Domenico, décédé et de Margherita Marcelli, décédée

2^o Baudracco né Diara, Anna, — cigarière, de Turin, Italie, domiciliée à Pery,

veuve de Giuseppe Baudracco des le premier Février mil huit cent quatre vingt quatre —

née à Braniago / Turin, le septmai mil huit cent quarante deux —

fille de Antonio Diara, décédé et de Catterina Anselmo, minagère à Braniago —

Les publications ont eu lieu à Pery le huit, à Bonne le vingt-cinq et à Turin les vingt trois & trente Janvier de cette année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Genve.

Signatures des époux :

Giovanni Antonio Rosa
Anna Rosa

Signatures des témoins :

L. Kürkemann } neveu
Francesca } neveu

L'officier de l'état civil :

Garnier

N^o 13.

Tissot - Burchod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Tissot, Alexandre Louis Henri, voyageur de commerce,
de Montaubion - Chardonnay domicilié à Péry,
divorcé de Hélène Julie Panchaud le huit Février mil
huit cent quatre-vingt-seize.né à Rausanne le vingt-sept juin mil huit cent soixante cinq —
fils de Jules Henri Louis Tissot, imprimeur à Rausanne.
et de Louise Alphonsoine née Bottin, au dit lieu2^o Burchod, Elise, coiffeuse,
de Dommarin Villars Tercelin domiciliée à Péry,
célibatairenée à Dommarin le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-neuf —
fille de Sierra Burchod, décédée
et de Marie Louise née Frossard, ménagère à Péry.Les publications ont eu lieu à Péry le douze et à Montaubion-Chardonnay
Dommarin et Villars-Tercelin le seize Février de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de mariage Tissot-Panchaud
avec mention du divorce, pro-
messe de mariage, certificats de
publications à Montaubion-Chardonnay
Péry, Dommarin et Villars-Tercelin
Communiqué aux Etats civils
de B. lieux à Bottin.

Signatures des époux :

Alexandre Tissot
Elise Tissot

Signatures des témoins :

Étienne Burchod
Fr. Chauvet (Péry)

L'officier de l'état civil :

J. J. Michel

N° 14

Granon, Udry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Granon, Antoine Marie — marchand de vin —
de Lyon / France, — domicilié à Percy —
célibataire —né à Lyon 3^e accouchement le dix-sept juillet mil huit cent soixante neuf —fils de Adrien Granon —
et de Marie Françoise Hamon, décédée.2^o Udry, Marie Philomène, — domestique —de Châtelard / Échouey, — domiciliée à Percy —
célibataire —née à Percy le seize Avril mil huit cent soixante neuf —fille de Jacques Joseph Théodore Udry, décédé —
et de Marie Josephine née Sternot, couturière à Percy.Les publications ont eu lieu à Percy le cinq, au Châtelard le sept
à Lyon les vingt et une février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats de publications à Percy et au Châtelard, permis de célébration du Département de Justice et Police du Banton de Paud.Communiqué à l'état civil du Châtelard et à la Chancellerie d'état à Bausanne.

Signatures des époux :

A. Granon
Marie Granon

Signatures des témoins :

Y. Collet
W. Böttcher / Percy
A. Udry

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

N° 15.

Faire Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Faire Jules, agriculteur, de Ecotiaux Château d'Or domicilié à Ecotiaux. célibataire

né à Ecotiaux le vingtquatre février mil huit cent soixante-neuf fils de Jean David Faire à Ecotiaux et de Jeanne Susanne née Boudry, veuve.

2^o Jan, Marie Elise, ménagère, de Châtillens domiciliée à Salignac. célibataire

née à Salignac le vingt-huit avril mil huit cent septante. fille de Marc Louis Jan et de Susanne Sophie née Dufey à Salignac.

Les publications ont eu lieu à Salignac & Ecotiaux le dix et à Château d'Or, l'Uras & Châtillens le vingt février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Salignac.

Signatures des époux :

Jules Faire

Elise Faire

Signatures des témoins :

Jules Boudry
Elise Boudry } Ecotiaux

L'officier de l'état civil :

G. Génierie
rempli

Communiqué : aux Etats civils de Salignac, Château d'Or et à Oron.

N° 16

Frossard & Castella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24
Janvier 1903 déclaré définitif
et exécutoire le 19 février suivant
le tribunal civil arbitriel de
Nyon a déclaré par le divorce le
mariage contracté ce centre.

Le juge a déclaré dans
la demande en vertu de l'article
466 de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Ordonné pour la Direction du
département de Justice et Police
du canton de Vaud le 2^e
mars mil neuf cent trois.
L'officier de l'état civil
J. Henriet
Signature
Copie dépliée

Aujourd'hui dix huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Frossard, Benjamin Ernest, charpentier de Romanens / Fribourg — domicilié à Vey

celibataire.

né à Annay le dix huit octobre mil huit cent septante quatre fils de Louis Hippolyte Frossard, charpentier à Neirivue / Fribourg, et de Adèle née Böllier, défunte

2^o Castella, Leonie Françoise — sans profession de Neirivue / Fribourg — domiciliée à Vey

celibataire.

née à Châtel de Genève le vingt-sept juin mil huit cent septante trois fille de Hyacinthe François Castella, décédé et de Catherine Marie née Chaperon, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vey le dix-neuf et à Romanens et Neirivue le vingt février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à Romanens, Vey et Neirivue.

Communiqué : aux Etats civils
de Sables et Neirivue

Signatures des époux :

Frossard Bayasseine
Leonie Frossard

Signatures des témoins :

Victor Desclaux
Lé Joly agent Vey

L'officier de l'état civil :

Gummich

N° 17

Guarneri - Ansaldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Guarneri, Nicola Martino, chiffonnier,
de Varèna, Piemont Italie, domicilié à Percy,
rue de Marie Catherine Cardinaux le vingt trois novembre mil
huit cent quatre-vingt-sept.
né à Varèna le onze novembre mil huit cent huitante huit,
fils de Pietro Guarneri _____
et de Cicilia Pellegrini, décédés.2^o Ansaldi, Maria Caterina Scapini, ménagère,
de Savigliano Piémont Italie, domiciliée à Percy,
célibatairenée à Savigliano le vingt six octobre mil huit cent cinquante six,
fille de Luigi Ansaldi _____
et de Madalena Bellisio, décédés.Les publications ont eu lieu à Percy le vingt deux janvier et à Varèna
et Savigliano les six et vingt février de cette annéeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, pro-
messe de mariage, certif. cert. de
publication à Percy, permis de
célébration du décret de
justice et décret du bailli de l'arr. de
la naissance d'acte de légitimation
d'un enfant.
Communiqué : à la Chancellerie
de l'état à Paris

Signatures des époux :

GuarneriAnsaldi

Signatures des témoins :

CholletF. Thivillier Peray.

L'officier de l'état civil :

Gurnichet

N° 18

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Augerette, Jules Jaques, mechanicien,
de Rangnau 1 Rue, domicilié à Percy,
célibataire

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

né à Percy le vingt Mai mil huit cent septante cinq

fils de Jacques Augerette, décédé,
et de Elise Nicoud, mariée à Percy.

2^o Maurie, Jeanne Théomire, blanchisseuse,

de Augerette Laroie, domiciliée à Percy,
célibataire

née à Percy le quatre Janvier mil huit cent septante neuf

fille de Jean Louis Maurie, décédé,
et de Marie Hélène Geroud, blanchisseuse à Percy.

Les publications ont eu lieu à a Percy le vingt deux et à Rangnau le vingt trois Janvier, à Augerette les quatre Janvier et soixante deux de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de décès de la partie de l'épouse,
consentement de la mère de l'épouse,
promesse de mariage, certificats
de publications à Rangnau,
Percy et Augerette.

Communiqué: à l'état civil
de Rangnau et à la Chancellerie
d'état à Paris

Signatures des époux:

Jules Augerette
Jeanne Augerette

Signatures des témoins:

Jules Varette
Louis Dupelly (devey)
James Augerette

L'officier de l'état civil:

Gommiekel

N° 11.

Wamister & Ilen née Graf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wamister, Joseph, cordonnier,

de Hüssangen / Lucerne, domicilié à Pury

fils de Anne Marie Josephine Rayard des le deux février mil huit cent
quarante vingt deux sept.

né à Hüssangen le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de Johann Georg Wamister

et de Maria Barbara née Leier, décédée.

2^o Ilen née Graf, Magdalena, ménagère,

de Unterägeri / Aug., domiciliée à Pury

fille de Auguste Romuald Clemens Ilen des le vingt mai mil
huit cent quarante vingt sept.

née à Aeschi le dix novembre mil huit cent cinquante.

fille de Anton Graf

et de Susanna Margaretha née Bungen, décédée.

Les publications ont eu lieu à Unterägeri le quinze, à Pury le cinq et
à Hüssangen le dix mars courant.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, acte de décès
du premier mari de l'épouse, acte
de mariage Ilen-Graf, promesse
de mariage, certificats de publications
à Hüssangen, Pury & Unterägeri.
Communiqué.

communiqué aux Etats civils
de Hüssangen & Unterägeri.

Signatures des époux :

Joseph Wamister
Magdalena Wamister

Signatures des témoins :

R. Müller
J. Thomet Pury

L'officier de l'état civil :

Gummich

N° 20.

Modoux & Gendre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Modoux, Joseph Célestin — scieur,
 de Boulez a Promasens Fribourg domicilié au Bâtiéland Hombourg,
 divorcé de Marie Laurette Galley le vingt cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt dix sept — né à Boulez le vingt six octobre — mil huit cent cinquante deux
 fils de Jean Joseph Modoux, décédé, —
 et de Marie Louise Françoise née Collot, blanchisseuse a Vorey.
 2^o Gendre, Marie Françoise — blanchisseuse, —
 de Gumefens Fribourg — domiciliée à Vorey.
veuve

née à Gumefens le vingt juin — mil huit cent soixante huit —
 fille de Jacques Gendre, agriculteur à Gumefens —
 et de Marie née Gasser, ménagère au dit lieu —

Les publications ont eu lieu à Vorey le vingt, au Bâtiéland Promasens
le sept, à Boulez le huit et à Gumefens le neuf mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'avis
par l'état civil de Hombourg,
acte de naissance & acte de
légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils
 de Ornex, Promasens, Hombourg
 & Vorey devant Perdy.

Signatures des époux :

Joseph Modoux
Marie Modoux

Signatures des témoins :

Frédéric Schmid ^{Vorey},
Colombé Giusgge

L'officier de l'état civil :

Girnichel

N° 21

Lonca Borirod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre ans mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lonca, Carlo Serafino, maçon de Mercurago Norare Italie, domicilié à Vercy, précédemment au Châtelard, Montreux, Suisse

né à Mercurago le quatorze novembre mil huit cent trente un

fils de Serafino Lonca et de Serafina Bartolotti, ménagère, domiciliée à Mercurago.

2^o Borirod, Marie Sabine, cigarière,

de Pierre Borirod, Italie, domiciliée à Vercy,

Montreux, Suisse

née à St. Pierre le seize Décembre mil huit cent soixante trois.

fille de Joseph Léon Borirod, agriculteur à St. Pierre

et de Marie Catherine Berlier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vercy au Châtelard le cinq, à Saint Pierre les treize et vingt de Mercurago les vingt et vingt-sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vercy et au Châtelard, permis de célébration du mariage, députation de justice et police du canton de Vercy.

Communiqué : à la Chancellerie d'état à Genève et à l'état civil de Montreux.

Signatures des époux :

Carlo Serafino
Marie Sabine

Signatures des témoins :

Giuseppe Giacoppi, Vercy,
Paujot, Léon Montreux

L'officier de l'état civil :

Guérin Michel

N° 22

Chablot, Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui jeudi un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Chablot, François Vigneron, de Château d'Oex domicilié à La Tour de Peilté.
veuf de Julie Louise née Chappuis, des le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,
né à La Tour de Peilté le vingt juillet mil huit cent soixante-cinq,
fils de Louis Chablot, décédé,
et de Jeanne Louise Soultier, journalière à La Tour de Peilté.
2^o Burnier, Marie Julie, domestique,
de Rossinière domiciliée à Vey,
célibataire

née à Rossinière le vendredi juillet mil huit cent soixante-neuf,
fille de Henri Samuel Burnier,
et de Marie née Schrey, décédées.

Les publications ont eu lieu à Vey et La Tour de Peilté le cinq et à Château d'Oex, l'Ubiraz à Rossinière le sept mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de La Tour de Peilté.

Signatures des époux :

Chablot François
Chablot Julie

Signatures des témoins :

François Grand (Vey),
Auguste Chablot Rabour

L'officier de l'état civil :

Gaston Michel

Communiqué : aux offices civils
de Château d'Oex, La Tour de Peilté
à Rossinière

N° 23.

Bücher - Belloue.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui jeudi un mars mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bücher, Alfred, modéleur,
de Teuffenthal Dane, domicilié à Ney
célibataire

né à Berne le vingt-neuf juillet mil huit cent septante quatre
fils de Christian Bücher, caissier à Berne
et de Maria née Nafzger, décédé,
2^o Belloue, Marie Josephine, cigarière,
de Bonneraum Haus Savoie, domiciliée à Ney,
célibataire

née à Bonneraum le six avril mil huit cent septante cinq
fille de Jean Marie Belloue,
et de Marie Buffet, décédé

Les publications ont eu lieu à Ney le vingt-six février, à Oberhöfen
le premier et à Bonneraum les six et huit mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
actes de décès des père et mère
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Oberhöfen, Ney et Bonneraum.

Communiqué : à l'état civil
de Hilterfingen et à la Chan-
cellerie de l'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Bücher Alfred
Marie Belloue

Signatures des témoins :

Gruetter Edouard
P. Ylli Ney

L'officier de l'état civil :

Gassmichel

N° 24

Blanchut x Pauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 novembre
mil neuf cent vingt et déclaré
définitif et exécutoire le même
joue par le tribunal
civil du district de Percy a
versées par l'époux le
mariage contracté ci
en bas.

Le divorce a été prononcé
entre les deux époux en vertu
de l'article 45 de la loi
du 24 décembre 1874.

En vertu de la loi du
département de Seine et Oise
2. au matin de l'an 1917. le 3 Janvier
1917. L'officier de l'état civil
de l'arrondissement de
Pontoise pour l'application

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Blanchut, Adrien Louis, journalier
de Collonges Palais, domicilié à Percy, précédemment
aux Planches célibataire

né à Yillon le quatre février mil huit cent vingt et trois —
fils de Jean François Blanchut, bâilleur, domicilié à Besançon
et de Marie Louise née Würsten, couturière, au même lieu.
2^o Pauthey, Adèle, employée à la fabrique Nestlé
de Buxignens, domiciliée à Percy
célibataire

née à Percy le huit février mil huit cent quatre-vingt —
fille de Hélène Pauthey journalier à Percy —
et de Marie Louise Rochat, minagère, au même lieu —

Les publications ont eu lieu à Percy le 24 juillet à Collonges et aux
Planches le 25 et à Buxignens le 26 du mois de
celle année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
certificat de naissance de l'épouse,
promesse de mariage, certificat
de publications à Collonges,
Percy, aux Planches et à Buxignens.

Communiqué: aux Etats civils
de Collonges, Montreuil et Percy

Signatures des époux :

Blanchut Adrien

Adèle Blanchut

Signatures des témoins :

Burkay Percy
Williamoz Henri

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 25

Penard et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Penard, Adrien, Comptable
de Puidoux domicilié à Percy,
célibatairené à Montreux Puidoux le vingt trois juillet mil huit cent soixante neuf
fils de Jean Marie François Penard, agriculteur au hameau de Puidoux
et de Marie née Faray, au même lieu.
2^o Pasche, Elise,de Oron la Ville domiciliée à Borsier, les Bouchettes
célibatairenée à Borsier le vingt neuf mai mil huit cent septante
fille de Philippe Pasche, agriculteur aux Bouchettes et cousin
et de Louise Caroline née Fongallat, décédée.Les publications ont eu lieu à Puidoux, Percy, Oron la Ville et
Borsier le deux avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats de publications à Puidoux,
Percy, Oron et Borsier.

Signatures des époux :

Ad. PenardElise Penard

Signatures des témoins :

Philippe PascheEmile Pasche / ^{corps} /

L'officier de l'état civil :

Gurnichef

N° 26.

Bircher & Marpelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le des
huit décembre 1902 de clair défi-
nitive et exécutoire le des neuf
Janvier 1903 le tribunal civil du
District de Percy a déssous par
le desir le mariage contracté
ce centre.

Le divorce a été prononcé, en
contrairement, contre la Mme
Bircher en vertu de l'article 46
lettre b de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Procès en suite devant le
Département de Justice et
Police du Canton de Vaud le 28.
Janvier 1903.

L'Officier de l'état civil
Présenté
Agé. H. Auplat

Aujourd'hui vingt trois avril mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bircher, Edouard Auguste Jacques, typographe,
de Frutigen, Berne, domicilié à Percy,
Suisse

né à Percy le dix octobre mil huit cent Septante trois

fils de Christian Bircher, décédé,
et de Jeannette Scherer, répousée à Percy.

2^o Marpelin, Marie Louise Josephine dite Jeanne, modiste
de Leyson domiciliée à Percy,
Suisse

née à Percy le onze octobre mil huit cent Septante cinq

fille de Edmond Marpelin, serrurier à Percy
et de Marie Madeleine Alexandre Guat, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Frutigen, Percy et Leyson le deux avril
courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

promesse de mariage, certificat
de publications à Frutigen, Percy
et Leyson.

Signatures des époux:

Ed. Bircher
Jeanne Bircher

Signatures des témoins:

Théodore Degler (Percy),
Gaston Guadet (Lauvage),

L'officier de l'état civil:

Guermichel

N° 27.

Egli d'Bestuz née Schranz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

apprécier le mot "ans" dans
la quarzième ligne de l'acte
L'Officier de l'état civil:

J. W. Michel

Aujourd'hui vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Egli, Gustave Albert, mécanicien, de Brüttelen Léonich, domicilié à Pury, célibataire

né à Cessy le deux novembre mil huit cent septante cinq, fils de Gustave Egli, marbrier, et de Regula née Schmidli, minaure, domiciliée à Winterthour.

2^o Bestuz née Schranz, Sara Sophie, cigarière, de l'épouse, Lully et Ouidoux, domiciliée à Pury, divorcée de Constant Maurice Bestuz le le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt quinze, née à Adelboden le vingt mai mil huit cent septante cinq, fille de Susanne Schranz, actuellement femme de Louis Schaffner et de A. Ormonet dessous.

Les publications ont eu lieu à Pury et Lully le deux, à Brüttelen le deux le cinq et à Ouidoux le vingt et un courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Bestuz-Schranz
avec mention du divorce, pro-
-messe de mariage, certificats
de publications à Brüttelen
Pury, Lully, Lully et Ouidoux.

Communiqué : aux Etats-Unis
de Brüttelen, Lully, Lully et
St. Saphorin

Signatures des époux :

Albert Egli
Rose Egli

Signatures des témoins :

Officier d'état civil
Herman Lutz Pury,

L'officier de l'état civil :

J. W. Michel

N° 28

Gaillard et Giraudin
née Pillet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trente avril — mil huit cent quatre-vingt-

six huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gaillard, Charles Adrien, — meunier, —de Martigny Ville / Valais — domicilié à Vorey, —célibataire —né à Martigny Ville le treize octobre mil huit cent soixante-deux —fils de Daniel Séraphin Gaillard, meunier à Martigny Villeet de Marie Pillet, ménagère, au même lieu —2^o Giraudin née Pillet, Marie Elisa, — bicoquine, —de Lieserena St Jean (Viverdon, Valais) domiciliée à Vorey —veuve de Jules Adolphe Giraudin dès le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze —

née à Bex le trois janvier mil huit cent soixante-un —fille de Jean Louis Gabriel Pillet, décédé, —et de Esther Marie Elizabeth Françoise Garin, décédée —Les publications ont eu lieu à Vorey le deux, à Martigny-Ville le trois et au
consulat d'Italie à Genève les onze et dix-huit avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux, acte
de décès du premier mari de
l'épouse, promesse de mariage,
avis de publication en Italie
et certificat de publications à Mar-
tigny, Vorey et au consulat d'Italie à
Genève.

Communiqué: à l'état civil
de Martigny et à la bâncellierie
d'État à Lausanne —

Signatures des époux:

Gaillard Adrien
Elisa Gaillard

Signatures des témoins:

Stathis Jandet
Louis Hamm Vorey

L'officier de l'état civil:

G. Gurnich

N^o 29

Heritier et Blöss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Heritier, Jean Charles vigneron de Chandolin à Savièse / Palais, domicilié à Savièse / Ormont, bâlibataise

né à Savièse au village d'Ormont le huit un mars mil huit cent septante trois fils de Benjamin Heritier, agriculteur à Savièse et de Marie Baebi née Haubier, décédée.

2^o Blöss, Emilie Beato, garde-malade, de Fellbach, Wurtemberg, domiciliée à Tressy bâlibataise

née à Fellbach le six juin mil huit cent soixante quatre fille de Ferdinand Blöss, décédé, et de Catherine née Ebingen, décédée.

Les publications ont eu lieu à Tressy le deux et à Fellbach et Savièse le quatre avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Savièse.

Signatures des époux :

Heritier Jean-Charles.
Emilie Heritier

Signatures des témoins :

Tourek Emile
Appenzeller Tressy

L'officier de l'état civil :

Gros Michel

N° 30

Rossier et Dallinge

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

six huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Rossier, Paul Gari, Saïsier

de Rougemont domicilié à Véry

Sélibataire

né à Château d'Or le vingt six Janvier mil huit cent septante un

fils de Colin Gari Rossier, agriculteur à Château d'Or

et de Marie Adeline née Yosin, minagère à Véry.

2^o Dallinge, Charlotte Louise, Cuisinière,

de Saubraz domiciliée à Banne

Sélibataire

née à Saubraz le vingt Décembre mil huit cent septante six.

fille de Charles Dallinge, agriculteur à Saubraz

et de Louise Henriette Pauline Porchat, minagère au même lieu

Les publications ont eu lieu à Véry le neuf, à Banne et Rougemont

le seize et à Saubraz le seize avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des deux,
promesses de mariage, certificats de publications à Rougemont, Véry, Banne et Saubraz

Communiqué: aux Etats civils
de Rougemont, Véry et Banne

Signatures des époux:

Paul Rossier

Charlotte Rossier

Signatures des témoins:

Oscar Rossier ^{Lambanne}
Albert Dallinge
(Saubraz)

L'officier de l'état civil:

Gérard Michel

N° 31

Bourguignon et Goetschmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

ou huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bourguignon, Louis, fondue, de Bas Tully Fribourg, domicilié à Pury, célibatairené à Pury le cinq juillet mil huit cent septante huit fils de Louis Bourguignon, employé au J. S. à Pury et de Marie Chardon, ménagère, au même lieu, 2^o Goetschmann, Marie Albertine, cigarrière de Uebertorf Fribourg domiciliée à Pury, célibataire

née à Bulle le dix huit mars mil huit cent septante cinq fille de Joseph Goetschmann, serrurier à Bulle et de Rosine née Reby, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Pury le dix-neuf et à Saint-Bas-Tully et Uebertorf le vingt un mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, consentement du père de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Bas Tully, Pury et Uebertorf

Communiqué : aux Etats-Unis de
Nolte et Uebertorf —

Signatures des époux :

L' Bourguignon.

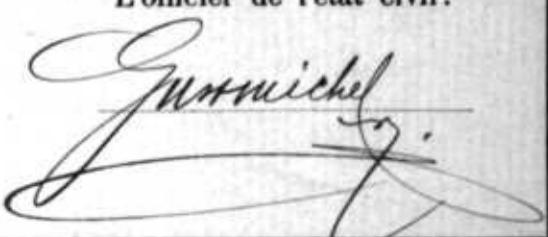
Marie Bourguignon

Signatures des témoins :

Schneider Frédéric Pury,



L'officier de l'état civil :



N° 32

Pirali et Tannay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le volume se termine
par le n° 32 de l'année
1898.

La suite se trouve dans
le volume commençant
par le n° 33 de l'année
1898.



Gurniichel

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Pirali Celeste, manœuvre,

de Gattico, Novare, Italie, domicilié à Vorey

bâlibataire

né à Gattico le vingt-six Mars mil huit cent septante

fils de Battista Pirali, manœuvre, domicilié à Comignago Novare

et de Maria Debja, minagre, au même lieu

2^o Tannay, Marie Amaranthe, cigarine

de Monthey, Valais, domiciliée à Vorey

bâlibataire

née à Monthey le quatorze Janvier mil huit cent septante

fille de Pierre Louis Tannay, verrier à Monthey,

et de Olympe Desborat, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vorey le vingt et deux

Janvier, à Gattico les vingt-sept Février l'six Mars de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance de l'époux
promesse de mariage, certi.
ficate de publications à Vorey et
Monthey et permis de célébration
du mariage de l'Etat de Police
du Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie
de l'Etat de Savoie et à
l'Etat civil de Monthey

Signatures des époux :

Pirali Celestino

Amaranthe Pirali

Signatures des témoins :

Bellini Auguste
Catherine Collard / Vorey /

L'officier de l'état civil :

Gurniichel

N° 32

Pirali et Tannay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le volume se termine
par le n° 32 de l'année
1898.

La suite se trouve dans
le volume commençant
par le n° 33 de l'année
1898.
nous certifions
Vorey le vingt Mai mil
huit cent quatre-vingt-dix-huit
l'officier de l'état civil
Vorey. Guérin Michel



Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Pirali Celeste, manœuvre,

de Gattico, Novare, Italie, domicilié à Vorey

bâtilisatrice

né à Gattico le vingt-six Mars mil huit cent septante

fils de Battista Pirali, manœuvre, domicilié à Sommigny Novare
et de Maria Debja, minagre, au même lieu2^o Tannay, Marie Amaranthe, cigarine

de Monthey, Valais, domiciliée à Vorey

bâtilisatrice

née à Monthey le quatorze Janvier mil huit cent septante

fille de Pierre Louis Tannay, verrier à Monthey,

et de Olympe Desborat, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vorey le vingt et deux Monthey le vingt-huit
Janvier, à Gattico les vingt-sept Février l'six Mars de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance de l'époux
promesse de mariage, certi-
ficate de publications à Vorey et
Monthey et permis de célébration
du mariage de l'état civil de Police
du Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie
de l'Etat à Lausanne et à
l'état civil de Monthey

Signatures des époux :

Pirali Celestino

Amaranthe Pirali

Signatures des témoins :

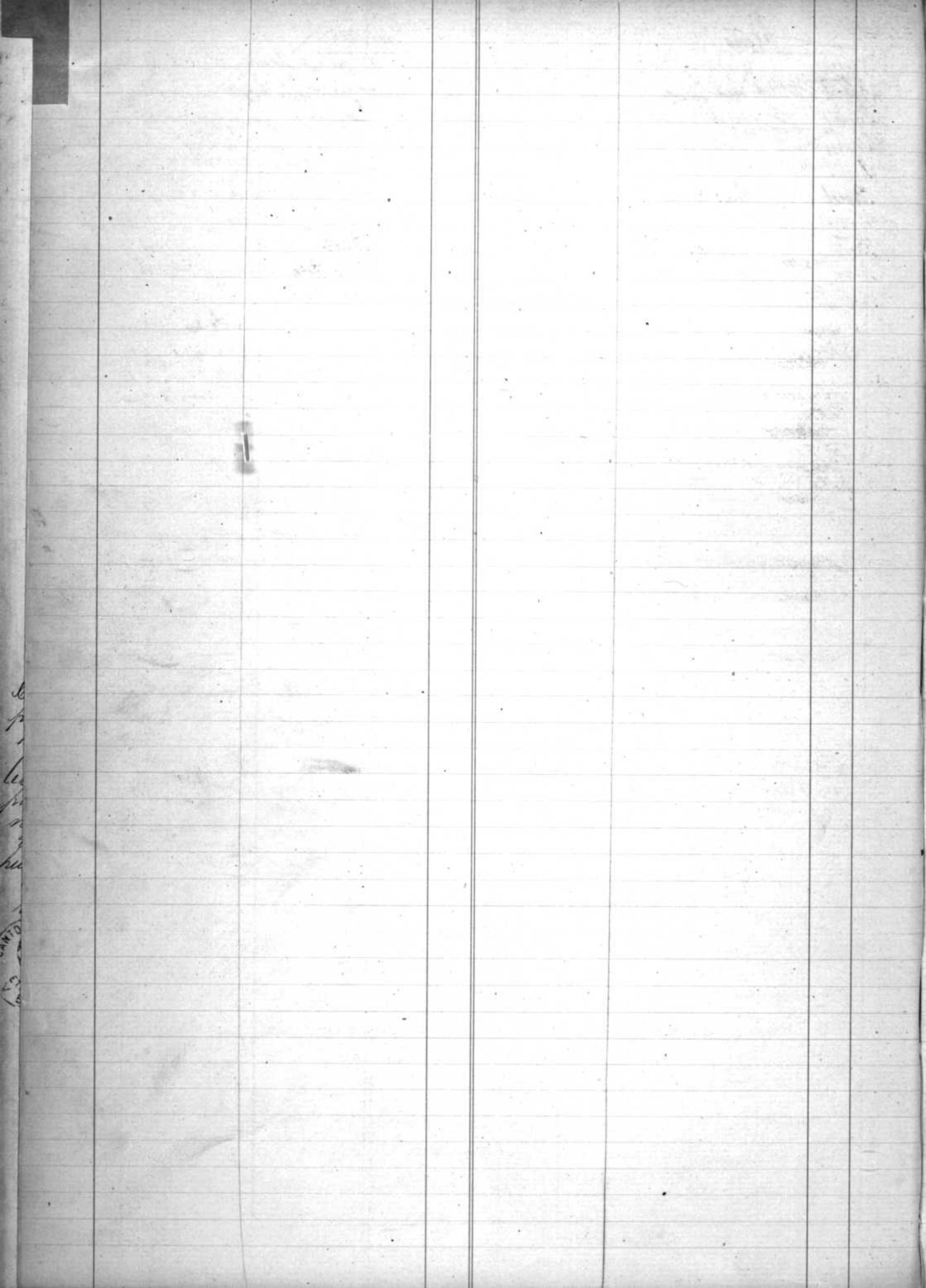
Bellini Auguste
Catherine Collard / Vorey /

L'officier de l'état civil :

Guérin Michel

<u>Epouse</u>		<u>Epouses</u>	
Arland	Georges Louis	33	althaus nie Studer Maria Anna
abdoul	Abdelk Jean constant	130	amstein Marie
Agnetti	Giuseppe Giudemo	163	Ansaldo
degerler	Jules Jacques	116	Maria Lattuina Scapilina 185

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Spoux		Spouses	
Bauer	Joseph	1	Buhotin Louise Thérèse
Brack	Carl Jacob	11	Bouillon femme Benoist Marie
Budry	Emile Victor	144	Bedoni Emma
Burnequyt	Charles Auguste	50	Bäbler femme Winkler, Magdalena
Bernhart	Louis Leon	571	Bonjolli Marie Antoinette
Borel	Louis Samuel	X 69	Boddaerts grand mère Lockhart
Bonjour	Jean Louis Eugène	73	Bujard Bertha Blise Anna
Bapniet	Thomas Louis	86	Buri Barbara
Berney	Emile François	87	Brant Maria Rosa
Balzatelli	Louis	107	Bruylants Elisabeth
Bonjouw	Ulrich François Alphonse	118	Berger née Lohsiger, Anna Maria
Bellmann	Rodolphe Reinhold	121	Bukley Caroline Louise Susanne
Bautenat	Charles Auguste Louis	136	Bavat née Moret Marie Appoline
Bergougnoux	Jean Bapst	155	Bayard née Schiffmann, Marie Sophie
Buzyni	Pietro Leonardo	154	Beruccio Françoise Rosalie ^{anglaise}
Baratelli	Gennarico Giacomo	160	Bedoni Marie Sophie
Bron	Eugène Louis	163	Buffab née Porchet, Henriette Marie
Bilzer	Alfred	191	Ballaman Marie Alexandrine
Blanchet	Adrien Louis	192	Polomey Martha Gabude
Bircher	Edouard Auguste Jacques	194	Berolin Marie Adeline
Bourguignon Louis		199	Buron Eliza
			Bossaller née George Pauline Sophie
			Burelot née Wallstein, Anna
			Bouleng née Ogay, Louise Sophie
			Bois Marie Adelarde
			Baudet Henriette Rosine
			Baudracco née Diava Anna
			Biato femme Baudracco Anna
			Bouverot Marie Sabine
			Bernice Marie Julie
			Bloss Emile Beale

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Epoux		Spouses	
luref	Louis François	14	chevalley Marie Louise Caroline 13
raubatz	Jean	30	lepetit née Ingold Rosalie Lise 14
bonck	Paul Antoine	60	de pallandé Andree ange bleibild 15
chaulmont	Victor Charles	61	bolombé Ernesta 36
chollet	Henri Vincent	72	spauw Jenny Louise 38
cohamme	Charles Henri Joseph	80	frédérique Marguerite 39
chaudet	André Charles	82	chevalley Marie Catherine Robelin 52
chappuis	Jules Alfred	88	chollet Emma Anna 65
chayen	christian Adolphe	96	lepechot Fanny 67
chiara	jean Joseph	101	sorrie honore 68
cheroux	omile	104	chollet Emma née Fanny 91
coenut	ernest	111	chonard Josephine Isabelle 110
conti	Victor Albert Charles	115	chardonnent Marie 116
chollet	Marie Abram	133	obere Amelie aglaé Edme 130
colloud	Jules omile	152	boulard Hélène Marguerite 134
coppi	jean Hatin	156	bolliard née genoud Marie Victoire 149
chapeau	odouard Louis Henri	170	chianiglione Marie Rosalie 165
chaperon	justin Stanislas	174	barry née Ferrenoud Ida 174
cherfilled	Olivis	172	leuchot Blise 181
chabod	rayare Sarahin	174	bastella Leonce Françoise 184
chabod	François	190	bettens Marie Josephine 191

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	<i>Spoux</i>		<i>Spouses</i>	
Dubochet	Vincent Victor	145	Guérin Lucie Mélène	8
Décasper	Julius Joseph	148	Ducrot Marie Amélie	9
Ducrot	Emile Maurice	156	Dénérat née Bousson, Marie	30
Quent	alix	171	Dubois Marie Louise	47
Gallines	Kaum	176	Dénérat Anna Lina	58
Guérin	Charles	177	Déhaz Jenny Julia	104
Gelau	François Henri	178	Garbellay Marie Gertrude	132
Gisement	Charles	179	Duding Marie Philomène Sidonie	133
Guruney	Théodore Léon	181	Dupuis née Leiget, Louise Henriette	161
Guchoud	Jean Ferdinand	183	Garbellay Marie Adéphino	163
Gariod	Yvonne Majorien	185	Décostard Thérèse	173
Dubochet	Charles Auguste Marc	187	Duperré Adeline Cécile	174
Groz dit Bussel Paul Arnold		189	Gallingo Charlotte Louise	198

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Sogli

Epoux

Gustave Albert

195

Spouse
Dame

Epouses

Anne Maria Helene

150

Elisabeth

160

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Epoux		Epouses		
Turbinger	Gustave	17	Freydig	Louise Léonie
Fri	Albert Johannes	46	Fätheborg	Julie
Fournet	Charles	64	Ferrat	Olive Fanny
Fenner	Jacob	106	Frey-Winiger	Hann Louise Antoinette
Fumeaux	Steve Marie Julien	109	Finsjällatz	Marie
Faret	Henri Samuel Louis	123	Frey	Ida Emma
Fauve	Julio	183		
Frossard	Beanyamin Ernest.	184		

F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

de
P
le
p
o
he
CANTO

époux	
Gebert	Hervé Joseph
Giovannini	Enrico Attilio
Gianetti Baciagli	Michel Alderio
Goy	Ami
Gummoins	Harcé.
Giacck	Auguste François
Gebat	Samuel François
Goncet	Albert Samuel
Gindre	Jean
Gélatz	Albert Emile
Gyelli	Jean
Goudard	Charles Louis Marie
Gerard	Henri Philippe
Gaillard	Aloys Mari
Grod	Paul François Victor
Granon	Antoine Marie
Guanoni	Nicola Martino
Gaillard	Charles Simon

épouses	
20	Gex Marie Delphine
36	Genton Elise Sophie
37	Gijet de Tiel née Fléauve Marie Caroline
41	Guignard Louise Julia
42	Graat Bradshaw Esther Zachariah
49	Genton Eugénie
52	Genton Amélie
68	Ganiot Mary Louise Eugénie
90	Gisel Marie Jeanne
94	Gagnon femme Lamont Julie Hippolite
100	Gossenier née Cuthi, Louise Emilie
128	Guenel Thérèse Marie
147	Guérin Henriette Marie
166	Gélatz Augustine
173	Giroud veuve Bollard Marie Adeline
182	Guignard Hortense
185	Gordon Marie
196	George femme Bessalier Pauline Sophie
	Graf veuve Hen Magdalena
	Gindre Marie Françoise
	Guanoni née Pibbé Marie Blisa
	Goldschmann Marie Albertine

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Surnom		Spouse	
Habsbunner	Louis Emile	2. Chauvet femme d' de Félix Marie Charles	16.
Hochstuhl	François dit Georges	12. Herguier Elisabeth	24
Hochli	Jean Louis	22. Haubrich Emma	103
Hogab	Oscar Louis	24. Hautez Rechka	114
Honey	Lucien Charles Edmond	38	
Hermann	Maximilian René Theobald	39	
Hiermeier	Conrad Antoine	119	
Hülliger	Arnold	142	
Hirschi	Alfred Alexandre	144	
Hubmann	Jean	148	
Hurilier	Jean Charles	197	

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Spouse

Jean-Pelt-Malib	Jules Henri
jeannaud	Max Louis Henri
Jordan	Jacques Gustave Louis
Jungier	Joseph Eugène
lli	Rudolf
Imbert	Gustave
Goey	James
Janner	Alexandre

Spouses

3. Gomine	Reuthe Julie Louise	8
5. Ingold femme d'iret Rosalie Elise		14
21. Jordan	Algra Henriette	22
51. Jenni	Marie Lucie	88
97. Tmhoop	Durtha	142
131. Jan	Marie Elise	183
135. Hen née Graf Magdalena		107
167		

**J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z**

Koechlin *Spouse* René Albert
 Kneubühler Christian
 Knapp Jakob
 Künig Siegfried
 Kirschneller Edward Karl Heinrich
 Kistler Alfred
 Krebs Henri Ernest.

25 Krämer Magdalene 12.
 34 Küffel Sophie Jenny 27.
 40 Klausfelder Jeanne Alice 94.
 7. Kunkler Maria Anna 119.
 89 Klausfelder Blanche Anna X 143.
 103. Kratzer Marie 145.
 125 Kürig Agatha 178.

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Spronck

Langmeier
Lavanchy
Liaudet
Loosli

Johno

Louis Oscar

Louis Philippe

Gottlieb

Sprouck
Lijndenbach
Longchamp
Lombagaz
Lambiel
Liaudet
Lohsiger
Lüthi
Liechli
Liguet
Lohsiger
Lüthi
Liechli
Liguet

Sprouck

Lohsiger
Longchamp
Lombagaz
Lambiel
Liaudet
Lohsiger
Lüthi
Liechli
Liguet
Lohsiger
Lüthi
Liechli
Liguet

Esther Lina

Marie Alice

Maria Barbara

Edelio Marie Françoise

Emma Marie

Dorothée Anna

Cécile Emilie

Emma Marie

Louise Henriette

146

148

152

153

155

157

159

160

161

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Sport

Habille	jean-poly	Habille, Jules Henri
Hagquin	Louis	Henri
Habuline	William	Emile
Haulaz		Henri
Hecin	Victor	Charles Emile
Montandon	Charles	Albert
Hey	Leon	Fredéric
Minetti	Angelo	Paolo
Marquerat	Henri	Louis
Selleck	Jean	Constant
Monnard	Emile	Joseph
Karlin	Jules	Louis
Godoux	Joseph	Celestin

Génies

3.	Heguer	Alice Marie Amélie	11
47	Henned	Emma Zélie	18
65.	Haguer	Agathe Elise	39.
85	Hack	Jeannne	33
98.	Hymond	Agathe Justine	42
99	Hypocris	Jeannne Françoise	49
112.	Hajire	Isabelle	50
117	Hatty	Jeanne Marie Pauline	54
129	Huput	Marie Louise Eugénie	63
130.	Markin	Marie Steinundine	75
131	Hguille	Marie Françoise	90
146	Hury	Louise Marie	93
188.	Hore femme	Barrat Karin Sophie	102
	Haulaz	Pauline	107
	Hailler	Marie Louise	131
	Hoscan	Aimée Marie dite Jeanne	136
	Hargot	Sophie Fanny	141
	Haury	Isaline	154
	Hayot	Louise Hélène	162
	Hébroy	Marie Louise	174
	Halmu	Jeanne Philomine	116

M N
O P
Q R
S T
U V
X Y
Z

Nydegger
Neumann
Köll

Johannes
Frideric Souis Auguste
Jeancois Rouet

70 Nicollie
113 Ney
128

Spawley
Barbadoes
Violaceous

52

✓

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Og
Ogey

Spoux
Jean
Constant Olivier

Spouses
95 Achtemeier Emma 64.
190 Ogay veuve Boulonat, Louise Henriette 172

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Dames		Spouses	
Pfeffele	Emile Jules	14. Soretten	Resina
Pomf	Louis Henri Gustave	18. Peter	Francoise Marie Louise
Peret - Gantil	Guillaume Philippe	19. Pablore	Antoinette Charlotte Anna
Pattacani	Angelo Giuseppe Maria	21. Goelchau	Emilie Charlotte Mathilde
Pache	Jean Louis Alexis Charles	22. Pfeffele	Maria Josephine
Pibard	Charles Josephin	140. Pithoud	Elizabeth Belina
Panchaud	Jules et douard Charles	145. Pochet mme	Ruffat Henriette Marie
Pidoux	Emile Auguste	158. Perruchon	Marie Thérèse
Peter	Johann Heinrich	161. Pablore	Magie Madelaine
Perrin	Emile	169. Pidoux	Louisa
Ponard	Adrien	192. Povenoud femme Barry Ida	149.
Pinali	Celeste	200. Pasche	Elise
		Pillet mme Giraudin, Marie Elisa	
			193.
			196.

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Quiry

Leprince
Léon

35

Spaules

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

<u>Spouse</u>		<u>Spouse</u>	
Rimbok	Théophile Louis	1. Rabaud Therese	4.
Rudolf	Emmanuel	16. Regamey Louise Félicie	10
Stibbe	Hélène	43. Richermet Marie	20
Reynard	Charles Edward	53. Robbier Sophie Elisa	25
Rieder	Gabriel Leon Marius	57. Rabaud Madeline	53
Reist	Emile	69. Raibert Emma	67
Rieder	Christian Auguste	83. Ratzenberger Marie Charlotte Siele.	60
Ritz	Johann Friedrich	92. Roberti Françoise	61
Rob	Jules Paul	114. Rebetez Jeanne Sophie	87
Rogers	Albert Edward	116. Rousby Marguerite Adeline	98
Rimbok	Han Jules	132. Russ Christine	101
Renaud	Charles Frédéric	134. Rossarie Annelle Marie	156
Rosset	Louis Henri	143. Rieder Louise	159
Ruedi	Charles Christian	154. Reynard Rosalie	171
Rey	Gianni Battista Gioachino	164.	
Rosa	Gianni Antonio	180.	
Rossier	Paul David	198.	

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Copys		Copied	
Schwaller	Louis	26	Schmutz Françoise Marceline
Schubach	Christian Louis.	37	Studer femme Alphonsina Anna Ign.
Siegenthaler	Friedrich	76	Schräyck Ernestine Catherine
Spielberg	Albert Louis Stephan	84	Schüren Linda
Stahl	Albert.	93	Stalder Rosa
Stoll	Arnold	108	Sperisen Rosalia dite Pauline
Schären	Christian	151	Samson Marie Augustine
			Stuart-Kroll Georges
			Schaetly Lidwina Josephine
			Seelhofler Anna
			Schiffmann Marie Sophie Angélique femme Bayard
			Schäfeler Caroline
			Schmiedlié Mylène Rosalie
			Sambon née Gagnon Julie Mathilde
			Schneeburger Marie Louise
			Sauvy Maria Alice Eugénie
			Stoller Julia Anna
			Sorex Hortense Josephine
			Schranz femme Kastuz Anna Sophie

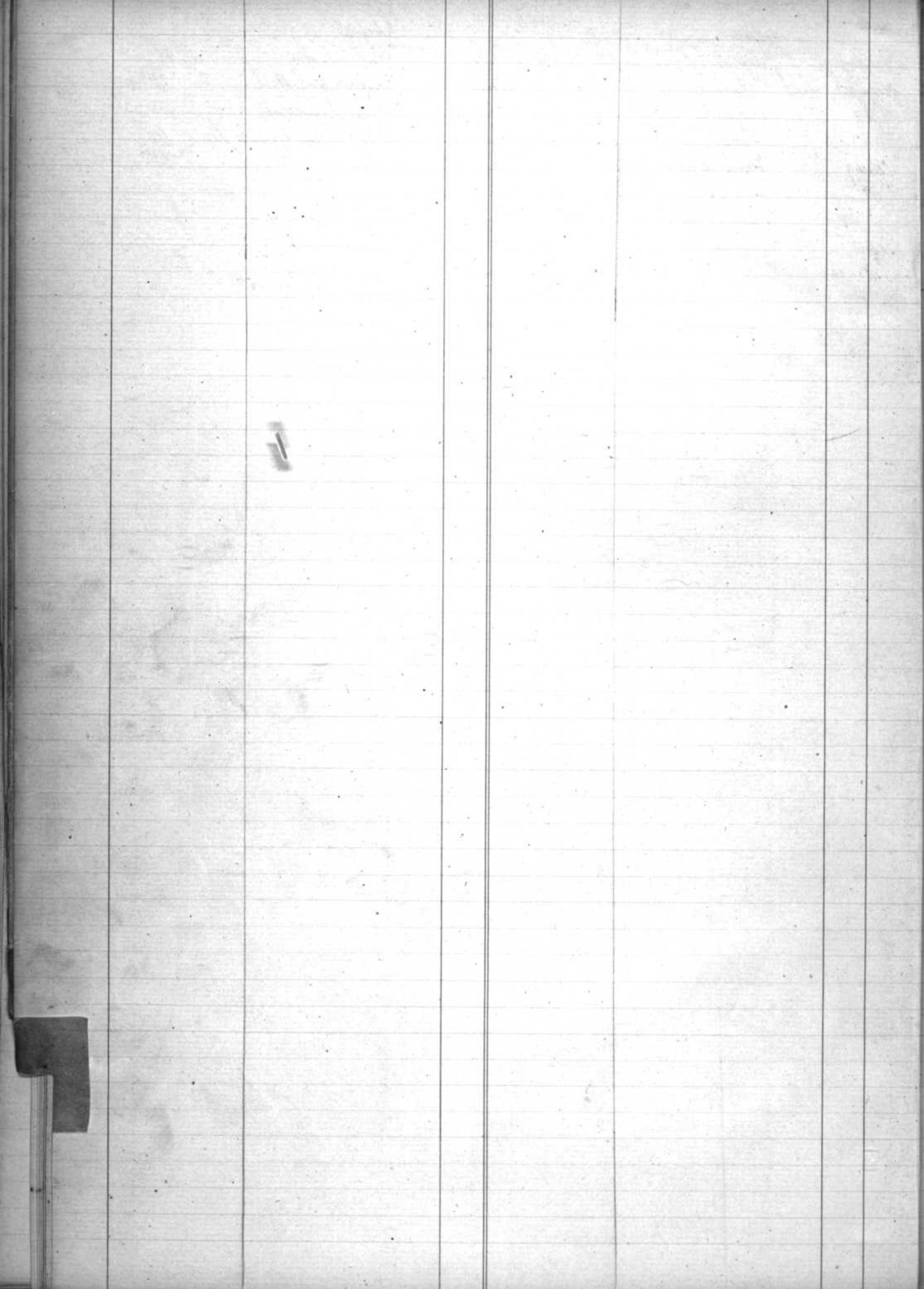
S
T
U
V
X
Y
Z

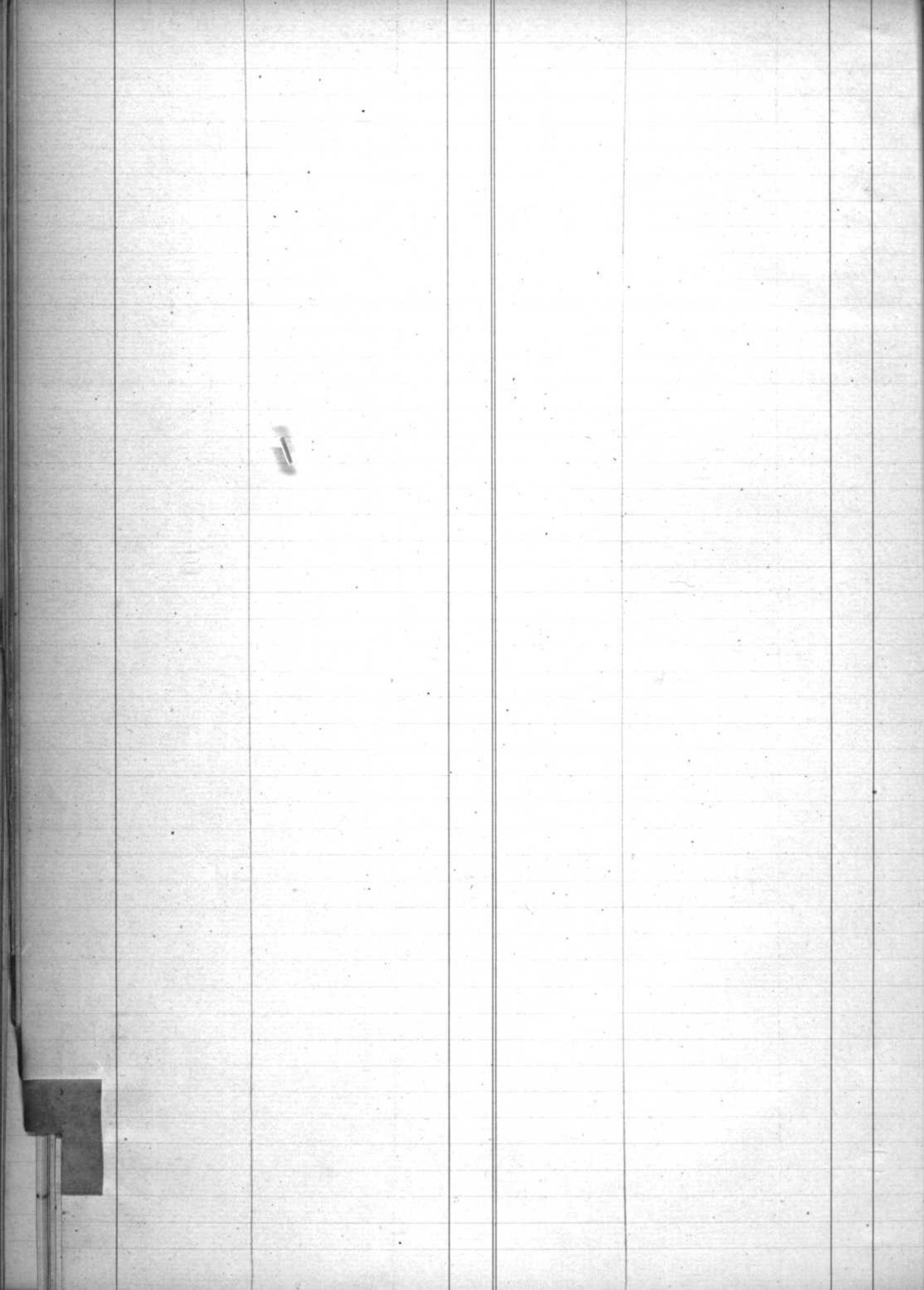
<i>Spaus</i>			<i>Spausch</i>			
Festa	Tuenguillo	Francesco Maria	6.	Traffelot	Pauline	143
Thiebaud	Frederic	Albert	15	Schub	Lucie	125
Tondeur	Mathieu	Louis	19	Thorel	Marie	140
Toberini	Antoine		55	Tessuz	neé Schantz Anna Sophie	145
Tidemandi	Barblomes	Gianni	62			
Tidrot	Joseph	François	81			
Truchsel	Pierre		110			
Tischb	Jules	Henri Alfred	116			
Tiegi	Giovanni		149			
Tissot	Edouard	David	150			
Tissot	Alexandre Louis	Henri	181			

T
U
V
X
Y
Z

Udry	Spaëns	Udry	Spaëns
Edouard		Victoire Maye	91
		Catherine Cathilde	92
		Marie Philomene	182.

U
V
X
Y
Z





Spout

Spouts

X
Y
Z

Yenni

Époux
Tomis

21

Épouses

Y
Z

Zieberer
Zieber
Zonia

Époux
Charles Frédéric
Jean Jakob
Carlo Serafino

13 Zahnd
28
111

Épouse
Blara

11

Z

